Si vous voulez fonder de durables institutions, écrivez au-dessus du mot de liberté le mot d'obéissance, au-dessus du mot d'égalité le mot de hiérarchie, au-dessus du mot de fraternité celui de vénération, au-dessus du symbole auguste des droits le symbole divin des devoirs.

LACORDAIRE

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Nous n'entendons pas faire prévaloir notre doctrine par la contrainte. Nous ne sommes pas cependant de ceux qui pensent que "quand le Christ entre dans l'âme d'une nation" il doit passer par les portes basses des faveurs politiques et des méprisables tolérances.

Commandant VANNIER

VOLUME 47— No 1 | CHICOUTIMI, JEUDI 9 NOVEMBRE 1933 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

Nous ne sommes pas indifférents

Nos lecteurs sont sûrements au courant de la persévérante campagne que poursuivent en Ontario les contribuables catholiques, afin d'obtenir une plus juste répartition des taxes scolaires.

Voici, en tous cas, un résumé de la question.

Le système scolaire ontarien comprend deux catégories d'écoles primaires: les écoles publiques générales et les écoles publiques séparées; on dit couramment: les écoles publiques et les écoles séparées. Toutes deux sont égales devant la loi et ont droit au même traitement.

En théorie, si nous ne faisons erreur, l'école séparée peut bien n'être pas l'école des catholiques; mais en pratique, école séparée et école catholique se confondent, car il n'y a guère que les catholiques à se prévaloir de la faculté de constituer des écoles séparées.

Dans Ontario comme ailleurs les contribuables soutiennent leurs écoles de leurs deniers; ils sont libres de verser leurs taxes aux écoles publiques ou aux écoles séparées, selon leurs goûts ou leurs convictions. Normalement, on conçoit que les catholiques réservent leurs taxes aux écoles séparées; les directions épiscopales d'ailleurs, comme le bon sens et la conscience leur en font un devoir.

Jusque là rien de compliqué.

Mais la difficulté commence lorsqu'il s'agit des taxes versées par les compagnies à fonds social ou par celles d'utilités publiques dont les actionnaires ou les intéressés sont des catholiques et des protestants.

La loi ontarienne, qui remonte à 1886, dit que les directeurs d'une compagnie *sont libres* d'attribuer au système des écoles séparées une part de leurs taxes scolaires basée sur la proportion des actions détenues dans la compagnie par les catholiques; mais cette part ainsi versée ne devra point dépasser la dite proportion détenue par les catholiques.

En théorie le principe est reconnu du partage des taxtes de compagnies selon la croyance des actionnaires; mais en pratique la loi est nettement insuffisante et ne rend pas justice aux écoles séparées.

D'abord, la répartition des taxes de compagnies est laissée au gré des directeurs; s'ils ne veulent rien verser aux écoles séparées, ils sont libres et les actionnaires catholiques n'ont pas un mot à dire.

Ensuite, à supposer que les directeurs voulussent répartir équitablement les taxes scolaires, comment pourraient-ils y arriver? Il est certainement difficile, ou plutôt, il est quasi impossible de déterminer les croyances religieuses des actionnaires, surtout dans le régime économique actuel, où les actions sont si nombreuses, si variées, où elles changent si souvent de mains, se dispersent aux quatre coins du pays quand ce n'est pas en pays étranger !

Aussi, ne se donne-t-on pas de peine, et les taxes scolaires des compagnies à fonds social ou d'utilité publique sont-elles versées en bloc rien qu'aux écoles publiques.

Les écoles séparées se voient ainsi privées de la portion des taxes qui devait leur revenir, de la portion des taxes provenant de la propriété des catholiques. Et elles en auraient bien besoin pourtant pour se maintenir, et elles doivent taxer leurs contribuables plus fortement que les écoles publiques.

Non, les réclamations des catholiques ne sont pas du caprice, le problème est très sérieux, et c'est le sort même des écoles séparées qui est au jeu.

Ils demandent donc que leurs écoles séparées, puisque la loi les reconnait au même titre que les écoles publiques, ne soient pas mises sur un pied d'infériorité. Ils demandent qu'on mette à la page la législation de 1886, afin qu'elle assure en pratique ce qu'elle reconnait en principe. Les conditions ne sont pas ce qu'elles étaient il y a 50 ans; et ce qui pouvait paraitre juste et suffisant il y a un demi-siècle peut fort bien n'être plus équitable.

Ce qu'ils proposent est tout simplement le système adopté par Québec depuis 1869.

Les taxes des catholiques vont aux écoles catholiques, les taxes des protestants aux écoles protestantes; les taxes des neutres, compagnies, corporations, sont versées dans un fonds distinct dont le produit est partagé proportionnellement à la population scolaire.

Il semble que le régime soit tout bon sens et toute équité.

Est-ce que les protestants d'Ontario auraient l'esprit moins large que les catholiques de Québec? Seraient-ils donc moins sensibles à l'injustice? Pourquoi la majorité protestante d'Ontario hésiterait-elle à accorder à la minorité catholique ce que la majorité catholique de Québec a accordé si facilement et depuis si longtemps à la minorité protestante? Il est vrai que dans Québec il n'est point d'Orangistes.

La campagne menée par nos coreligionnaires de la province voisine ne date pas d'hier; les divers gouvernements qui se sont succédés ont eu de bonnes paroles mais n'ont point osé agir. L'attitude des Orangistes les fait transpirer. Les catholiques manquaient peut-être aussi de cohésion et de fermeté. A l'heure qu'il est l'union est faite, les évêques ont derrière eux tous leurs fidèles; une bonne partie de l'opinion protestante mieux renseignée leur est favorable et plusieurs journaux protestants les appuyent. A ce compte il faut espérer que le gouvernement se sentira enfin le courage d'accomplir une réforme dont il n'est pas sans reconnaitre la justice.

Nous le souhaitons vivement. Inutile de dire que nos concitoyens catholiques d'Ontario peuvent compter sur notre totale sympathie et sur tout l'appui que dans notre humble sphère nous pouvons leur prêter.

PHILIPPE.

Congrès général de l'U. C. C.

Hier et aujourd'hui, se tient à Montréal le congrès général de l'Union catholique des Cultivateurs.

Le congrès est formé officiellement des délégués des unions diocésaines; mais, comme par le passé, les cercles pouvaient aussi envoyer des délégués, et tous les cultivateurs, particulièrement les membres de l'U. C. C., étaient invités.

Deux importantes études sont au programme: *Les caisses populaires et le crédit agricole, La petite industrie.*

La séance de jeudi après-midi est consacrée aux résolutions et amendements.

Plusieurs personnages distingués du monde ecclésiastique et du monde politique ont pris part à la séance de mercredi soir, ainsi que les représentants des grandes sociétés nationales.

Monsieur l'abbé Albert Tremblay, récemment nommé aumônier diocésain par Son Exc. Mgr Lamarche, et nombre de délégués des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Charlevoix, se sont rendus à Montréal pour la circonstance.

Chacun dans la Province suit avec intérêt ces congrès de la classe agricole; et c'est un réconfort de voir nos cultivateurs marcher vers une organisation de plus en plus solide, de plus en plus consciente de ses besoins, de plus en plus consciente de sa force et du rôle qu'elle peut jouer dans la société.

Une association catholique des cultivateurs est incontestablement l'un des meilleurs éléments d'ordre que l'on puisse souhaiter. Par les temps que nous traversons la chose est d'importance.

L'Union des Cultivateurs ne sera jamais trop forte ni trop nombreuse, pourvu qu'elle reste dans les principes de sa constitution. Et personne mieux qu'elle-même ne peut prendre en main les intérêts de l'agriculture.

Si les cultivateurs voulaient tous ! S'ils voulaient avec persévérance, sans se laisser émouvoir par le premier échec. Paris ne s'est pas fait en un jour; il faut savoir consentir des sacrifices pour les causes qu'on aime.

"Cultivateurs, disait Mgr Courchesne, mêlez-vous de vos affaires, mais, mêlez-vous en !"

L'Union des Cultivateurs entend bien suivre ce conseil.

BILLET

LA LANGUE DES FEMME

La femme est, paraît-il, mieux douée par la nature pour le bavardage. "Les centres de la parole articulée sont, dit-on, plus souples et plus actifs chez les femmes." De plus, il y a chez elles une grande différence dans le timbre vocal.

Ensuite le rôle de l'éducation: la discipline du silence est plus stricte dans les collèges de petits garçons que dans ceux des petites filles. A l'âge où le jeune homme reste de longues heures muet, absorbé par un dur travail de tête, la jeune fille s'occupe de choses pour lesquelles parler ne nuit pas: soins du ménage, couture, courses dans les magasins. Plus tard, devenue mère, la femme babillera sans cesse avec bébé; et ce babil seul saura apprendre à l'enfant la signification des mots et leur enchainement en phrases.

Le bavardage féminin est encore encouragé par les hommes: "Nous encourageons sans relâche la loquacité des femmes", a dit un écrivain; nous la provoquons, nous y applaudissons. Pourvu qu'une bouche féminine soit agréable à regarder, il nous plait qu'elle nous parle. La jolie femme, la jeune femme peuvent, tant qu'il leur plaira, parler pour ne rien dire: l'auditoire des hommes leur reconnaitra quand même de la grâce, voire de l'éloquence ou de l'esprit."

L'envers de ce privilège, c'est que la jeune femme vieillit, comme les hommes, d'un jour par jour; les années, qui lui ôtent impitoyablement sa fraicheur, ne lui ôtent pas le goût du bavardage... Un jour, les gens diront d'elle: "Quelle insupportable pie !..." Et ses contemporains répondront: "Elle disait les mêmes choses, il y a vingt ans, et l'on trouvait cela délicieux !..."

X X X

Sur le Pont de Ste-Anne

Beau temps, mauvais temps, faut que le Pont se fasse.

Il n'est plus guère, en cette Province, de pouvoir hydraulique, de chutes d'eau que le Trust de l'électricité ne contrôle.

Pour échapper à cette emprise, Polycarpe suggère qu'on utilise... la chute des feuilles.

"Ou la chute des cheveux", soumet Anatole.

Ce serait exploiter le chauvinisme.

La plus belle activité sociale se manifeste au cours des semaines actuelles. Pourvu qu'on tienne !

Le libraire demande que nous signalions un livre qui vient de paraitre; nous l'eussions bien fait de nous-même.

C'est le livre de M. le chanoine L.-D. Lemieux, directeur du Grand Séminaire. — *Leçons de liturgie.* — L'auteur et le titre sont une assez forte recommandation.

Ça coûte cinquante sous à *La Librairie Régionale;* aux commandes par la poste il faut ajouter cinq sous.

Et, voilà !

PIERRE DUPONT.

Questions de français

Récapitulation. — "Sanctuaire d'oiseaux". Quelle étrange expression ! Je ne sais si l'équivalent anglais en est supportable. Mais elle détonne singulièrement en français. Que ne dit-on *parc* ou *refuge?*

"Répérer." — C'est repérer.

"Littérature". — C'est un beau mot, qui peut désigner les plus belles choses, les plus belles formes du langage, mais qu'on avilit en le faisant servir à toute espèce de fatras. Les plus hautes pensées, les plus nobles sentiments, les jeux les plus exquis de l'imagination ,les plus puissantes créations du génie d'un peuple, exprimées dans une langue parfaite, et avec un art choisi, voilà ce qui se nomme littérature. Ainsi avons-nous la littérature des Grecs, celle des Romains, celle des Français, celle de toutes les grandes nations. Dans un sens plus restreint et tout technique, j'appellerai encore littérature les préceptes de l'art d'écrire. Si j'étudie cet art pour mon propre compte, en vue de composer moi-même quelque ouvrage, je dirai que je me livre à la littérature, avec plus ou moins de succès, sans doute, mais à la littérature tout de même. Bref, tout écrivain sérieux entre, de droit, dans le domaine littéraire. Mais est-il permis d'appeler littérature d'indigestes réclames commerciales, financières, industrielles ou autres? C'est pourtant l'honneur que l'on fait à de tels boniments. Je ne sache d'ailleurs point que l'on prostitue de la sorte, en France, le nom de littérature. Cela sent à plein nez l'importation américaine.

Adjectifs numéraux. — Lorsqu'ils se composent de plusieurs mots, on n'y insère la conjonction *et* que dans les nombres suivants: *vingt-et-un, trente-et-un, quarante-et-un, cinquante-et-un, soixante-et-un* et *soixante-et-onze.* On ne doit donc pas dire *soixante-et-deux, soixante-et-trois,* etc., *soixante-et-dix, soixante-et-douze,* etc., *soixante-et-dix-neuf,* mais *soixante-deux,* etc. Même chose pour les nombres ordinaux, *soixante-deuxième,* etc.

Respect. — Larousse indique la prononciation *pè,* tandis que Darmesteter veut *pec,* ajoutant que *respè* est *vieilli.* En ce cas, le peuple prononcerait mieux que les gens instruits, car ceux-ci, chez nous du moins, parlent de *respè,* présente leurs *respès,* disent: *sauf votre respè,* lorsque le peuple dit: *sous vot' respec, sous le respec que je vous doué.* On enseigne, peut-être, en théorie, à prononcer *respec* devant une voyelle, mais rares sont ceux qui, dans la pratique, diront: *le respec est nécessaire.* Tout le monde dit, néanmoins: *le respec humain.* — Et *aspect* alors? Le *c* se lie au singulier et l's au pluriel (Darm.) Un *aspec agréable,* des *aspects-z-enchanteurs.*

"Aux écoutes". — Cette locution signifiait: *aux aguets. Etre aux aguets, se tenir aux aguets,* c'est *épier, guetter;* le peuple dit encore: marcher *d'aguette.* Mais *aux écoutes* a pris une nuance nouvelle, fort expressive, de l'usage de la radio. A certains moments, c'est beaucoup de monde, parfois le monde entier, qui est *aux écoutes* pour capter les paroles ou les harmonies de l'air.

Références. — Il y a eu un temps, qui n'est pas très éloigné, où les érudits y employaient la moitié de leurs pages. Rien n'était plus fatigant à lire que ces ouvrages en deux compartiments et à double caractère. La réaction devait venir, et elle est venue, extrême, à son tour. Jean Guiraud, qui est non seulement l'éminent journaliste que connaissent bien les lecteurs de la *Croix,* mais un historien fort savant et précis, regrette maintenant les notes et renvois, dans les ouvrages d'histoire. Il dit, en parlant de l'un de ces écrits: "Selon un usage qui s'est trop répandu, ce livre ne porte que de rares références..." Il faut donc, en cette matière comme en toutes choses, un juste milieu. Evidemment, je n'ai pas besoin qu'un historien reconnu comme instruit et sérieux me déballe ses fiches et me sorte tous ses papiers. J'aime néanmoins quelques notes intéressantes et plus importantes au bas des pages. Il y a d'ailleurs lecteur et lecteur. La classe des érudits est plus exigeante et plus friande de documents, et l'auteur doit songer à cette sorte de gourmands. Pour moi, de la foule, je me contente de peu et me tiens satisfait d'une science historique bien fondue dans un texte suivi. Je veux aussi le style de l'auteur, je veux son art et son âme. C'est le plaisir littéraire, que n'exclut pas l'exactitude. Il faut distinguer entre un compilateur et un écrivain. Et un maître historien doit être un maître écrivain. Ce qui n'empêche que le regret de M. Guiraud ne soit très légitime et opportun.

N. Degagné, ptre.

LA SAINTE LITURGIE

SOURCE ET MODÈLE DE PIETE

Le Fils de Dieu s'est fait homme par amour pour son Père, afin de le glorifier en nous par notre sanctification et notre salut. C'est pour la gloire de son Père qu'il est venu, plein de grâce, et de vérité, habiter parmi les hommes, qu'il a vécu les mystères de sa vie et de sa mort, qu'il continue au ciel et, sur la terre, en chacun de nos tabernacles et en chacun des membres de son corps mystique, sa vie d'adoration, d'amour, de louange, de réparation, de prière.

Il est notre Chef, nous sommes ses membres. Et c'est Lui, en Lui, qu'il veut que nous allions au Père, pour le glorifier avec Lui, infiniment, éternellement. "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. Nul ne va au Père que par Moi. Demeurez en Moi."

Mais nul ne va au Fils que par l'Eglise, qui seule a reçu la mission et seule possède le pouvoir et les moyens de nous incorporer au Christ, de nous faire vivre de sa vie, de nous configurer à sa divine image, de nous introduire par Lui, en Lui, au sein du Père.

Or, c'est principalement par la sainte Liturgie que l'Eglise opère en nous cette assimilation, cette identification au Christ, qui est toute l'oeuvre de notre sanctification.

Il faut donc, puisque cette oeuvre ne peut s'accomplir sans notre concours, que nous prenions part à la vie liturgique de l'Eglise, au moins dans la mesure que sa loi nous impose, et qui est un minimum, sans lequel on n'est pas même chrétien.

Mais il est évident que plus notre participation aux actes du sacerdoce visible de Jésus-Christ sera fréquente, éclairée, active, fervente, plus aussi sera parfaite notre union avec l'Eglise, avec le Christ, avec Dieu. Plus nous serons saints. Plus notre vie exaltera la vertu du sang de Jésus-Christ. Plus le Christ Rédempteur, notre Chef et notre Modèle, glorifiera en nous et par nous son Père.

C'est la voie normale pour aller à Dieu, la voie directe et sûre où l'on marche à la suite du Pontife Suprême, avec toute l'Eglise, sous la conduite de l'Esprit-Saint, et où l'on rencontre à chaque pas, surabondantes et parfaitement pures, les sources de vie divine que la sainte Epouse du Christ ouvre à la piété de ses enfants.

Voie haute, large, baignée de lumière, infiniment douce et merveilleusement belle, où l'âme court avec allégresse, dilatée par la confiance de parvenir au terme.

Mais hélas ! voie peu connue, même de ceux qui ont le privilège d'y être engagés par leur qualité de chrétiens.

On y marche, mais en suivant la foule, distraitement, sans intérêt, souvent avec ennui.

Cérémonies, prières et chants de l'Eglise, que signifie tout cela ?

On ne sait trop.

Il est des âmes, et en grand nombre, et parmi les meilleures, qui toute leur vie cherchent une petite voie à côté de la grande où elles marchent.

Faire mieux connaitre et mieux aimer la sainte Liturgie, source première et modèle par excellence de la piété catholique: tel est l'unique but de l'humble ouvrage que nous présentons aux lecteurs.

Puisse-t-il engager quelques âmes à rythmer davantage leur prière et leur vie sur les battements du coeur de notre Mère la sainte Eglise !

LA SAINTE LITURGIE, par le Ch. Lionel Lemieux, directeur du Grand Séminaire de Chicoutimi, est en vente à la Librairie Régionale, Chicoutimi, au prix de 50 sous. 55 sous par la poste.

Vielles routes de fourrures au Saguenay

Par Raoul Blanchard,
dans la Revue Trimestrielle Canadienne

On nous saura gré de reproduire de longs extraits de l'étude de M. Blanchard, parue dans la "Revue Trimestrielle" de septembre dernier.

Le Canada français à ses débuts n'a été qu'une vaste exploitation de fourrures, tout comme la Nouvelle-Espagne a été longtemps une simple réserve de métaux précieux. Jusqu'en 1675, presque trois quarts de siècle après l'arrivée de Champlain, ce trafic des fourrures qu'on appelle la traite des pelleteries donne assez de profits pour payer les dépenses d'entretien de la colonie. Il s'agit d'une simple traite, c'est-à-dire de l'échange, contre des produits apportés par les Européens, des fourrures recueillies dans les vastes forêts du Nord; les Européens ne prenaient aucune part à la chasse, effectuée l'hiver par les Indiens, et leur unique rôle était de trafiquer avec le plus de bénéfice possible des pelleteries apportées de l'intérieur. Il y avait donc des localités où s'effectuait régulièrement chaque année, en été, l'échange des fourrures contre des produits de l'extérieur, et des routes menant des terrains de chasse de l'intérieur des localités, routes que les Indiens suivaient à l'aller et au retour de la traite. Nous voudrions esquisser ici l'histoire d'une de ces routes et celle des foyers commerciaux qu'elle desservait. Il s'agit de celle qui aboutissait sur l'estuaire du Saint-Laurent à Tadoussac et qui, par le Saguenay, le lac Saint-Jean et ses affluents pénétrait jusqu'au lac Mistassini, à la base de la grande presqu'île du Labrador...

La voie d'eau la plus propre au trafic des fourrures devait présenter deux ordres de qualités. Elle devait d'abord conduire le plus directement possible du lieu le plus commode pour faire la traite, c'est-à-dire pour vendre les fourrures aux gens de l'extérieur, aux grandes régions de chasse, aux centres de traquage des animaux et de concentration des pelleteries. En même temps, elle devait offrir le minimum d'obstacles, c'est-à-dire la plus grande longueur possible d'eaux calmes, le nombre le moins élevé de chutes nécessitant des portages. Ces qualités étaient vraiment réalisées avec le Saguenay, les lacs et les rivières qui y aboutissaient de la direction du nord-ouest.

Et d'abord le Saguenay lui-même, qui aboutit à l'estuaire du St-Laurent à Tadoussac, est la plus belle voie navigable de pénétration vers l'intérieur qui existe sur la rive gauche du grand fleuve. Ce n'est ni plus ni moins qu'un fjord, identique à ceux de Norvège ou de la Colombie Canadienne, c'est-à-dire une vallée profondément burinée par un glacier et envahie ensuite par la mer. Il a donc des fjords la largeur, qui varie de un à deux milles, les bords escarpés s'élevant d'un jet de 1200 à 1500 au-dessus des eaux, les énormes profondeurs, jamais inférieures à 180 pieds, en atteignant parfois 890. Là, depuis la mi-mai, où les glaces disparaissent, jusqu'au début de décembre, où elles se réforment, la navigation ne rencontre d'autres obstacles que les violents courants de flux et de reflux, dont les uns obligeaient les légers canots d'écorce à s'arrêter au creux d'une anse, mais dont les autres aidaient puissamment à la marche des bateaux. Il y en a ainsi, au départ de Tadoussac, pour 68 milles; seuls les dix derniers milles à l'amont manquent de profondeur, inconvénient léger pour les canots des Indiens et atténué d'ailleurs par les marées qui montent de 12 à 20 pieds à Chicoutimi.

C'est à Chicoutimi que les difficultés commencent. Inutile en effet de chercher à remonter jusqu'au lac St-Jean le cours du Saguenay, se ruant dans les célèbres rapides où l'industrie moderne a récemment installé les grandes usines électriques de la Chute à Caron et de l'Ile Maligne (735,000 H.P.); quatorze portages en tout, le long d'une distance de 32 milles, le Saguenay étant là "fort inégal dans son lit, tout barré de rochers en quelques endroits, en d'autres tellement resserré qu'il fait des courants si rapides qu'il est insurmontable." Heureusement il existe une autre voie d'eau, plus paisible. Sur la rive droite du Saguenay aboutit, à l'emplacement même de Chicoutimi, un affluent, la rivière Chicoutimi apportant au fleuve les eaux du lac Kénogami. Ce n'est pas un chemin de tout repos: le long de ses 17 milles, on compte sept chutes, donc sept portages. Mais à l'extrémité, le lac Kénogami est un autre fjord, un fjord d'eau douce, creusé lui aussi par les glaciers, 19 milles de longueur d'eaux profondes, calmes, tirant droit à l'ouest, une voie idéale. A son extrémité occidentale, une vallée aujourd'hui sèche et par où le trop-plein du Kénogami s'écoulait jadis vers le lac Saint-Jean constitue le plus aisé des portages; au delà, par de petits lacs et un gros ruisseau régulier, au prix de deux petites chutes, on atteint la Belle Rivière et par là le lac Saint-Jean. De Tadoussac à ce lac, les Sauvages employaient cinq jours à monter, dit le Père Druillettes, et deux seulement à descendre, par cette voie plus longue que celle du haut Saguenay, mais "un petit plus douce, ou pour mieux dire un peu moins rude; car à parler sainement ces chemins ne semblent pas faits pour les hommes, tant ils sont affreux."

La traversée du lac Saint-Jean, effectuée d'ailleurs en suivant d'assez près la rive sud, est un vrai répit le long de cette route harassante. "Ce lac est d'un bel aspect, dit le Père Dablon; ...il étend doucement ses eaux sur un beau sable qui le termine tout en rond, tirant un peu sur l'ovale. Il paraît comme couronné d'une belle forêt, qui met ses rivages à l'ombre, et de quelque côté qu'on le regarde, il fait comme un scène verdoyante, et comme un beau théâtre naturel de vingt lieues de tour." Cependant l'humeur du lac est capricieuse. Comme il est sans profondeur au droit des rives, le moindre vent y provoque une houle dangereuse, et les naufrages y ont été fréquents. Une foule de grandes rivières aboutissent au lac; mais tandis que la Péribonca et la Mistassini descendent droit du nord-est et du nord, et s'écartent ainsi de la direction de la Baie d'Hudson, seule la Choumouchouane, qui vient du nord-ouest, est propre à fournir la voie de pénétration vers le grand lac Mistassini et ce que l'on appelait au XVIIe siècle la mer du Nord.

Du lac, les canots s'engagent donc dans le large estuaire de la Choumouchouane, "belle, large et entrecoupée d'iles et de prairies", écrit en 1660 le premier missionnaire qui s'y soit aventuré; "elle coule doucement et nous porte à notre aise l'espace de trois lieues et plus". Mais au delà ce n'est plus qu'une succession de portages "assez rudes" coupés ça et là par des biefs d'eaux calmes. "Cette alternative, dit le Père, a quelque chose de charmant, quand après de grands combats qu'on a rendus contre des bouillons importuns on navigue sur une eau paisible, mêlée néanmoins de nos sueurs que la chaleur du temps et le travail des avirons tirent de tout notre corps." De la Choumouchouane, on passe à son affluent de droite, la Chigoubich; longues journées où "on fait toujours ou le métier de marinier ou celui de crocheteur"; puis un dédale de lacs et de ruisseaux, on atteint enfin Nekoubau, sur la ligne de partage d'où les eaux s'écoulent les unes vers le lac Saint-Jean, les autres par le Saint-Maurice vers le Saint-Laurent, d'autres enfin vers le lac Mistassini et la Baie d'Hudson. L'on est là sur un grand plateau de 1300 pieds d'altitude moyenne, où les lacs foisonnent, où les chutes sont insignifiantes; le chemin jusqu'au lac Mistassini est désormais plus facile. Il fallait, au dire du Père Druillettes, 10 jours pour y monter du lac Saint-Jean, et cinq jours pour en descendre à la Baie d'Hudson; cependant les Indiens avaient dit à Champlain que de la mer du Nord à Tadoussac il peut y avoir 40 à 50 journées, "à cause de la difficulté des chemins, rivières et pays qui est fort montueux". Peut-être voulaient-ils simplement le détourner d'y aller.

Le long d'une si longue route, qui couvrait au moins 250 milles, il ne pouvait manquer de se constituer des étapes, où les Indiens se reposaient, se rencontraient, et parfois, se ravitaillaient par la chasse. La première en montant de Tadoussac était évidemment Chicoutimi, "remarquable, dit le Père Dablon, pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages". La deuxième était, au bord du lac Saint-Jean, la baie très bien fermée, protégée de la houle, que forme, à son confluent avec la nappe d'eau, la rivière Métabetchouan. Enfin en haut des rapides de la Choumouchouane et de la Chigoubich, Nekoubau, sur le plateau, là où le relief s'apaise et où les directions se croisent, était un autre point d'arrêt et de répit. Là se sont organisés de curieux centres d'échange; là seront plus tard les postes de traite....

Le trafic des pelleteries existait avant l'arrivée des Européens, effectué entre les populations nomades du Nord, Algonquins et Montagnais, entièrement vouées à la chasse et les tribus déjà sédentaires du Sud-Est et du Sud-Ouest, Huron, Micmacs, Etchemins et Abénaquis.

Mais entre ces peuples totalement chasseurs du Nord, qui voient la grande mer salée (la baie d'Hudson) et les acheteurs de la vallée du St-Laurent, il y a des tribus avant tout commerçantes, qui servent d'intermédiaires.

Le lieu où elles vendent est principalement Tadoussac; le lieu où elles achètent c'est le Lac St-Jean et plus loin Nékoubau. Nékoubau où convergent les routes du Saguenay, du St-Maurice, du lac Mistassini et de la baie d'Hudson.

Les Européens qui s'adonnent à la traite des fourrures se substituent d'abords aux Indiens aux points d'arrivée du commerce; ils ne tardent pas à pousser plus loin et à s'installer même aux étapes de l'intérieur et à supprimer l'intermédiaire indigène pour traiter directement avec le chasseur.

Au début du XIXe siècle, Bouchette énumère la chaine des postes tenus par les Blancs, entre le lac Mistassini et le St-Laurent.

Il y en a six, à Mistassini, Nekoubau, un sur la Choumouchouane, Métàbetchouan, Chicoutimi et Tadoussac. A Métabetchouan, il décrit la maison du commis résidant, un magasin, un four, une écurie, un grand jardin à légumes; on voit encore, envahis par les arbres, les sillons du défrichement effectués par les Jésuites au XVIIe siècle. Mêmes bâtiments à Chicoutimi, où dix familles d'Indiens vivent aux abords du poste.

Mais le temps est proche où la route des fourrures va devenir la route de la colonisation.

Dix ans après le voyage de Bouchette, la région voyait apparaitre les premiers Blancs venant y chercher autre chose que des pelleteries. Les paroisses déjà très peuplées du bord de l'estuaire du Saint-Laurent entre Québec et le Saguenay, éprouvées par de mauvaises récoltes, lancèrent leurs premières colonies sur le haut Saguenay en 1838; d'abord au fonde de la baie des Ha! Ha!, indentation du fjord, puis trois ans après à Chicoutimi. La Compagnie fermière (Baie d'Hudson) fit une belle défense, afin de conserver intacts ses privilèges: interdiction de défricher, de cultiver, d'amener des

(Suite à la 9ème page)

Carnet Social

Mme Chs Simard et sa jeune fille, Mlle Raymonde Simard, sont arrivées le 1er novembre d'un séjour de quelques semaines à St-Urbain, Charlevoix.

Mlle Marie-Berthe Côté, de St-Bruno, était en promenade, la semaine dernière, chez Mmes Laliberté et Gauthier, rue Ste-Famille.

M. René Potvin, de Roberval, était de passage en cette ville, samedi et dimanche.

M. P.-E. Belley, de Chambord, était à Chicoutimi, dimanche soir.

M. Roland Levesque, de Roberval, a passé la fin de semaine à Chicoutimi et à Kénogami.

Mme J.-A. Gauthier, de l'avenue Parent, est présentement à Québec au chevet de son fils Alphonse, sérieusement malade et auquel nous souhaitons prompt et complet retour à la santé.

M. le Dr et Mme Boudreau, de Chambord, ainsi que Mlle M.-A. Fortin, sont allés à St-Joseph-d'Alma, samedi.

Saint-Prime. — Mlle Simonne Giguère, partie depuis un mois et demie pour aller à St-Joseph-d'Alma, Hébertville, St-Bruno, St-Gédéon, chez des parents et amis, est de retour chez elle.

Au poste CRCS Chicoutimi

VENDREDI, LE 10

6.30—Nouvelles.
6.35—Orchestre, Québec.
7.00—Orgue, Auditorium Eaton, Toronto.
7.30—Modulations, Toronto.
8.00—Orchestre du Château Laurier, Ottawa.
8.30—Jimmy Johnson, xylophoniste et les quatre As, Toronto.
9.00—Rhapsodie bohémienne, Régina.
9.15—Programme de Winnipeg.
9.30—Morceaux choisis, Montréal.
10.30—Nouvelles.
10.35—Faits d'intérêt canadien, par le professeur Stewart, Halifax.
10.45—Cordes symphoniques, Toronto.
11.15—Chant du coeur, Winnipeg.

SAMEDI, LE 11

6.30—Nouvelles.
6.35—Musique, Toronto.
7.00—Orchestre Rex Battle, hôtel Royal York, Toronto.
7.30—Concert, Halifax.
8.00—Orchestre de Maurice Meerte, hôtel Windsor, Montréal.
8.30—Sous les ponts de Paris, Montréal.
10.30—Nouvelles.
10.35—Orchestre de Billy Bissett, hôtel Royal York, Toronto.
11.00—Concert de fanfare, Vancouver.

DIMANCHE, LE 12

2.00—Fanfare des Grenadiers canadiens, Montréal.
2.30—Discours de S. Altesse royale le Prince de Galles, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine du Radio, sous les auspices du Conseil national d'Education. Programme transmis de Montréal.
2.40—Piano et chant, Montréal.
3.00—Orchestre Philharmonique de New-York.
5.00—L'Heure catholique, Québec.
6.00—"Naturalization from the Foreigner's Viewpoint", discours par le comte Nicholas Ignatieff, sous les auspices du W.M.C.C., Montréal.
6.15—Récital d'orgue, Toronto.
6.30—Nouvelles.
6.35—Orchestre et soliste, Montréal.
7.30—Programme d'orgue de l'hôtel Nova Scotian, Halifax.
8.00—Albert Pratz, violoniste, Toronto.
8.30—Trio du Ritz Carlton, Montréal.
9.00—Comédie musicale, Toronto.
10.00—Musique du Château Laurier, Ottawa.
10.30—Nouvelles.
10.35—Choeur de Toronto.
11.00—Concert de Régina, Helen Morton, soprano; Wm. Morton, ténor; W. K. Wilson, violoniste et Cyril Hampshire, pianiste et organiste.

Lundi, LE 13

6.30—Nouvelles.
6.35—Musique d'Ottawa.
7.00—Récital d'orgue de l'Auditorium Eaton, Toronto.
7.30—Musique de chambre, sous la direction d'Auguste Descarries, Montréal.
8.25—Les chanteurs canadiens, quartetto masculin, et aussi Canadianettes, duo de piano, Toronto.
9.00—Heure de gaieté et de romance, orchestre et soliste, Toronto.
9.30—Orchestre des "Cowboys", Winnipeg.
10.30—Nouvelles.
10.35—Orchestre de Luigi Romanelli, hôtel King Edward, Toronto.
11.00—Orchestre et solistes, Edmonton.

MARDI, LE 14

6.30—Nouvelles.
6.35—Petit Monde, Montréal.
7.00—Orchestre Rex Battle, hôtel Royal York, Toronto.
7.30—Modulations — Anlon Youn-harrison; Scott Malcolm et Reginald Godden, pianistes, Toronto.
8.00—Orchestre de Chs Dornberger, hôtel Mont-Royal.
8.30—Tableaux romantiques, Toronto.
9.00—La Foire de Séville, Winnipeg.
9.30—Orchestre symphonique Columbia, New-York.
10.30—Nouvelles.
11.00—Don Pedro et ses Gitans, Vancouver.

MERCREDI, LE 15

6.30—Nouvelles.
6.35—Le Coin des Enfants, Montréal.
7.00—Récital d'orgue de l'Auditorium Eaton, Toronto.
7.30—Théâtre Radiophonique, sous la direction de Henri Letondal, Montréal.
8.00—Duo de piano, Calgary.
9.00—Une heure près de vous, avec les petites suivantes: Anna Malenfant, Lionel Daunais, Ludovic Huot, Robert Choquette et Guiseppe Agostini, Montréal.
10.30—Nouvelles.
10.35—Orchestre de Joe DeCourcy, Château Laurier, Ottawa.
11.00—Variétés. — Orchestre Wm. Morton avec Alma Sheasgreen, pianiste.

JEUDI, LE 16

6.30—Nouvelles.
6.35—La boîte à musique, sous la direction de Henri Letondal, Montréal.
7.00—Orchestre Rex Battle, hôtel Royal York, Toronto.
7.30—Revue des livres.
7.45—Programme de Toronto que l'on recommande spécialement.
8.00—Trio du Ritz Carlton.
8.30—Musical Etchings, Ottawa.
9.00—Fanfare des Vétérans, Winnipeg.
9.30—Théâtre radiophonique, Montréal.
10.00—Hands Across the Border, New-York.
10.30—Nouvelles.
10.35—Orchestre de Chs Dornberger, hôtel Mont-Royal.
11.00—Orchestre, Calgary.

ANTALGINE



Soulage nervosité, insomnie, fatigue. Gardez-en toujours une boite.

25¢ 14

Les Tablettes Lydia E. Pinkham soulagent et répriment les douleurs périodiques.

Ceci est prouvé par des essais cliniques. Prenez-les aujourd'hui pour votre bien-être et confort. Prenez-les régulièrement pour un soulagement permanent.

Pas de narcotiques. Pas de vertige. Pas d'effets désagréables.

Tous les pharmaciens en vendent. Petite boite, 55c. Plus grande quantité, si désiré.



Votre Santé

SI VOUS ETES SOUCIEUX DE VOTRE SANTE, VOYEZ A CE QUE VOS DENTS SOIENT DANS UN BON ETAT.

Faites réparer vos dents, si elles en valent la peine, d'après l'avis du Dentiste: faites-les remplacer si elles sont devenues trop mauvaises pour être remises convenablement en bon ordre.

Dr CHS-EUG. MASSICOTTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

328, rue Racine - CHICOUTIMI

GRATIS—GRATIS

A la Librairie Régionale

Blocs de 100 pages, 2¾ par 5, distribués aux enfants d'école pour tout achat de 5 sous

Pour vos livres, cahiers, crayons, tous les articles de classes et de bureaux, adressez-vous à

LA LIBRAIRIE RÉGIONALE

151, rue Racine

RHUMES OPINIATRES

Toux qui tourmentent le système entier—en voilà pour L'EMULSION DE FOIE DE MORUE SCOTT

13-33F

SCOTT'S EMULSION

RICHE EN VITAMINES

Banquet des Chevaliers à Roberval

Le banquet aux huitres annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil de Roberval a eu lieu à la salle du collège qui était remplie. Les convives, en plus d'avoir le plaisir de déguster de bonnes huitres, ont eu l'avantage d'entendre une vraie belle comédie, intitulée: "Les Deux Harpagons" et jouée par M. Geo. Potvin, avocat, et Oliva Girard.

L'orchestre de Notre-Dame de Roberval, sous la direction de Mlle Annette Otis a fait entendre de nombreux et jolis morceaux, qui furent très appréciés de tous.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole durant le banquet, spécialement M. l'abbé Geo. Tremblay, aumônier du Conseil, M. le Dr H. Pinault, grand-chevalier, M. Ths-Ls Bergeron, avocat, et plusieurs autres. Les organisateurs de ce banquet qui a remporté un si beau succès méritent des félicitations.

Les jeunes gens de Roberval

L'Union des Jeunes Gens de St-Jean-de-Brébeuf a fait l'élection de ses officiers ces jours derniers.

Voici la liste des nouveaux officiers élus:

Cyrille Lacombe, président; Arthur Bolduc, vice-président; Jacques Fournier, secrétaire; MM. H. Girard, Gérard Laliberté, Armand Marcotte et Edgar Tremblay, directeurs.

Le nouveau président remercia tous les jeunes gens pour la marque de confiance qu'ils venaient de lui témoigner en l'élevant à la présidence. Il y eut félicitations au nouveau Bureau de Direction par M. l'aumônier et quelques membres et la séance fut levée.



"Voici l'épreuve qui m'a convaincue . . .

Il est profitable de n'employer que le nettoyeur Old Dutch. Je les ai tous mis à cette 'épreuve de sûreté', et je *connais* maintenant la valeur économique et la sûreté du Old Dutch. Il a *prouvé* qu'il n'égratigne pas parce qu'il ne contient *aucune* des matières dures et graveleuses qui se trouvent dans les nettoyeurs ordinaires.

L'expérience pratique démontre que, par suite de cette absence de matières nuisibles, l'Old Dutch non seulement nettoie plus vite et nettoie plus de choses, mais que, ses particules étant plates, il est plus efficace et fait plus de réel nettoyage par sou déboursé. L'Old Dutch n'endommage pas les mains et n'obstrue pas les égouts. Il est inodore et dissipe les mauvaises odeurs. Je suis persuadée que rien ne peut le remplacer aux points de vue qualité et économie."

Fabrication canadienne

COUTE MOINS CHER D'EMPLOI



Faites cette épreuve — Répandez un peu d'Old Dutch sur le fond en porcelaine de votre évier, frottez avec une pièce de monnaie lisse. Vous ne sentirez ni n'entendrez le grincement de particules dures qu'on trouve ordinairement dans les nettoyeurs ordinaires. Il n'y en a pas dans l'Old Dutch.

Fête des Chevaliers à Alma

Le banquet aux huitres annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Joseph d'Alma, a eu lieu dimanche dernier, le 5 novembre. Il a remporté un réel succès.

MISTASSINI

Mistassini. — D. N. C. —

SUCCES D'UN EUCHRE

Le euchre-bridge organisé au profit de notre église par les Enfants de Marie a remporté un plein succès. Le distingué et bienveillant patronage de notre pasteur, M. l'abbé Egide Boivin, n'a pas manqué d'attirer une assistance considérable pour applaudir et féliciter la nouvelle congrégation. Des prêtres, des amis de nos oeuvres nous ont encouragés et honorés de leur présence. Ce sont: MM. les abbés Antonio Provencher, curé de Dolbeau; Lucien Savard, missionnaire-colonisateur; Albert Tremblay, aumônier de l'U. C. C.

Sept parties de cartes furent jouées et la musique fut exécutée, pendant la soirée, par M. Georges Simard. Après, l'on procéda à la vente à l'encan chinois, d'un quart de pommes, don de M. Laroche, voyageur de Commerce de Chicoutimi, gagné par M. le notaire D. Michaud, de Dolbeau.

Nous donnons ici quelques noms des personnes qui ont gagné des prix.

Premier prix de bridge, gagné par M. Philippe Mercier, donné par Mlle Lucienne Delisle.

Premier prix de euchre, gagné par M. Edgar Simard, de Bellevue, donné par M. J. Leclair, de Dolbeau.

M. l'abbé Lucien Savard fut le gagnant d'un beau prix. M. l'abbé Provencher, curé de Dolbeau, gagna un prix, donné par Mlle Gendron, de Dolbeau.

Avant de procéder à la vente des articles, M. l'abbé Egide Boivin chanta "Les Rameaux".

Mme Albert Tardif, Mlle Laurette Larouche, M. Elzéar Savard, M. Georges Simard surent charmer et faire passer le temps agréablement, par leurs chansons... Un danseur épatant fut aussi vivement applaudi, Patrice Simard, un bon petit homme de 3½ ans, nous dansa une gigue endiablée avec un sérieux comique et un talent au-dessus de son âge... au milieu des applaudissements, tandis que M. Georges Simard, père du jeune danseur, jouait du violon.

M. le Curé remercia la foule au nom des Enfants de Marie et l'invita à venir assister au prochain euchre.

Nous remercions spécialement M. W. Loiselle et M. Georges Simard pour le concours appréciable qu'ils ont rendu pendant la soirée. Les organisatrices remercient sincèrement MM. Loiselle et Simard et tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours et qui ont été si généreux à l'occasion de cette belle soirée. Félicitations à ceux et à celles qui ont contribué au succès de cette soirée qui se termina par le chant "Bonsoir, mes amis, Bonsoir!".

NAISSANCE

M. et Mme Horace Larouche, née Georgette Simard, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Bertrand-Ghislain. Parrain et marraine: M. et Mme W. Loiselle. Porteuse: Mlle Laurette Larouche.

DECES

S'éteignait pieusement, muni des denriers sacrements derniers secours de l'Eglise, M. Z. Lavoie, l'un des plus anciens citoyens de Mistassini, décédé à Racine, à l'âge de 61 ans, après plusieurs mois de maladie soufferte avec une grande résignation. Il laisse, outre son épouse, plusieurs enfants. Ses funérailles ont eu lieu dans notre paroisse, le 6 novembre.

A la famille lourdement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ELECTIONS

La nouvelle congrégation des Enfants de Marie vient de nommer Mlle Yvonne Cantin, secrétaire; Mlle Lucienne Delisle, sacristine; Mlle Victoire Gaudreault, trésorière.

Nos félictiations.

VA-ET-VIENT

MM. les abbés Albert Tremblay, de Chicoutimi, Henri Tremblay, de Ste-Jeanne-d'Arc et Larouche, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mlles Gabrielle Savard, Jeanne-d'Arc Savard, sont de retour parmi nous après une promenade à St-Gédéon, chez leurs parents.

LE THÉ "SALADA"

256-F

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

La famine en Russie

"...La famine sévit partout en Russie, mais surtout en Ukraine. Il n'y a presque pas moyen de se procurer du pain. Il m'est arrivé lors de mes voyages de payer plus de 200 roubles un morceau de pain. Les gens sont prêts à commettre n'importe quel crime pour un morceau de pain. En me promenant dans le parc, à Gomel, j'ai découvert dans les buissons, le cadavre d'un homme, tué d'un coup de revolver. Beaucoup de dents lui manquaient. Le but du crime était évident: l'assassiné avait des dents en or. On ne peut se procurer des vivres au "Torgsin" qu'en les payant en or.

"A Kharkoff, la viande manque complètement. J'ai appris qu'on vendait au marché de la chair humaine. On le sait, mais les gens l'achètent quand même. Malgré plusieurs arrestations, ce commerce continue..."



33-3F

Douze Chèques

de rare valeur

Parmi tous les services que nous avons le privilège de rendre, nous pouvons chaleureusement recommander notre plan à Revenu Mensuel d'Un An.

Après le décès de l'assuré nous délivrons douze chèques, un chaque mois pendant une année. Un montant favori est $100 mensuellement.

Ces dollars comptants pendant cette pénible première année sont inestimables. Ils fournissent confort et assurance; une occasion de rassembler les idées, de ranimer le courage et de dresser de nouveaux plans.

La prime, payée une fois, deux ou quatre fois par an, coûte environ une pièce de cinq cents par jour à l'âge de vingt ans, dix cents aux environs de quarante ans ou quelques cents de plus si vous commencez à une époque plus avancée de la vie.

On peut postuler des montants plus élevés ou des périodes plus longues. Le preneur dispose d'un choix de genres de polices. La prime assurée est pour la "Dotation à l'Âge de 85 Ans."

Établissez cette sauvegarde pour votre cercle de famille et ils ne seront jamais pris au dépourvu. Ce sera un complément idéal pour votre assurance payable globalement.

Pour détails, voyez un Agent de la Prudential—ou téléphonez à un Bureau de la Prudential

XENOPHAS MAHEUX, Assistant-Surintendant
Edifice "Banque Canadienne Nationale"
CHICOUTIMI



The Prudential
Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD, Président — Bureau Central NEWARK, NEW-JERSEY

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, recourez à nos

ANNONCES CLASSIFIEES

6 annonces de 25 mots pour $1.00

Succès assuré. Essayez dès aujourd'hui

Tarif des Annonces Classées

Téléphone, 457

1—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées. Maximum 60 mots, 1ère insertion $0.50. Chaque insertion subséquente, $0.25. Chaque mot additionnel $0.01.

Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons deux fois plus si l'annonce n'est pas payé d'avance. Ces événements sont publiés gratuitement dans le carnet social et dans les courriers.

2 - Annonces Classées Courantes

Téléphone, 457

$0.01 sous le mot, 6 insertions pour le prix de 4.
Les annonces classées doivent être consécutives.
Surcharge de 50 p. c. pour petites annonces avec bordure, caractère ou titres spéciaux.
Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons le double si l'annonce n'est pas payée d'avance.

ON DEMANDE

AGENTS demandés pour vendre cravates de soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet de vous faire 100 pour 100 de commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt. 529, Toronto 8, Ontario. 31-8-33.

FEMMES demandées pour coudre pour nous, à la maison. Machine à coudre nécessaire. Pas de sollicitation. Ontario Neckwear Company, Dépt. 176, Toronto 8.

"HOMMES actifs demandés pour conduire le commerce mondialement connu du service à domicile Rawleigh dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean. Personnes actives peuvent gagner $25.00 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co. Ltd., 4005 Richelieu, Montréal."

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Gros profits, très peu de capital requis. S'adresser à M. Woloshen, 58 rue St-Dominique, Québec, P. Q. 16-11-33

AGENTS DEMANDES pour la vente de cartes de Noël françaises ou anglaises. Commission libérale, catalogue gratis. Imprimerie Roy, 307 Lagauchetière Ouest, Montréal, P. Q. 9-11-33

GRATIS — Ecrivez pour dépliant illustré expliquant le plus beau plan de vente "du manufacturier à l'acheteur" du Canada et disant comment vous établir à votre compte. British Knitwear, Simcoe, Ontario.

AGENTS — GERANTS DE DISTRICT. Découverte merveilleuse, produit garanti, épargne de l'argent, se vend malgré la dépression, s'emploie dans chaque maison. Etalage de comptoir attrayant vous assure vente aux marchands. Marge de profit extraordinairement élevée pour le distributeur et le détaillant. Territoire exclusif. Palcosel Limited, Alexandria, Ont.

A vendre

Une jument de travail pour les chantiers et quelques vaches à lait, aussi des taures de deux ans, tous de beaux animaux. A vendre à très bon marché à un prompt acheteur. S'adresser à J.-G. Guay, 319 rue Racine — voisin de l'école des Frères — Chicoutimi.

A LOUER

A LOUER garage non chauffé, accès facile, à 42 rue Hôtel-Dieu, $2.00 par mois. S'adresser à Adélard Côté, chambre 101, Edifice Banque Royale, Chicoutimi.

A LOUER. — Belle chambre, trois fenêtres, tapissée à neuf, avec balcon y attenant, chambre de bain, eau chaude et froide, usage du téléphone. Vrai confort du chez soi dans famille sans enfant. S'adresser au No 8 avenue Morin, voisin de la patinoire. 9-11-33

A LOUER — Beau logement, 8 chambres en plus chambre de bain, chauffage à air chaud. S'adresser à Price Brothers & Company "en faillite", Chicoutimi.

COUPLE sans enfant ou avec bébé trouverait bon logement et bonnes conditions en s'adressant à 70, Rivière-du-Moulin.

A LOUER petit logement chauffé comprenant deux appartements. Références requises. S'adresser à Ph. Gagnon, dentiste, 308 rue Racine, Chicoutimi.

Vieux Journaux

A VENDRE

Ceux qui voudraient se procurer des vieux journaux peuvent s'adresser aux bureaux du *Progrès du Saguenay*. Une bonne quantité est disponible.

OCCASIONS

Deux beaux pupitres pour écrire debout et deux chaises hautes, sont en vente au *Progrès du Saguenay*. L'un de ces pupitres est double et constitue un meuble très pratique pour les grands bureaux d'affaire. Conditions avantageuses.

Il faut purifier les volontés ou les enchainer.
Il n'y a pas de milieu.
Joseph de MAISTRE

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants.
CHAMFORT

Une belle initiative de l'A.C.J.C.

CONFERENCE PEDAGOGIQUE

Jeudi dernier avait lieu, sous les auspices du cercle Labrecque de l'A. C. J. C., une réunion pédagogique. Une soixantaine d'institutrices de la ville, de la paroisse et de la Rivière-du-Moulin, le personnel enseignant des communautés religieuses, MM. Marchand, Fortin et autres étaient réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le chanoine Tremblay, curé de la cathédrale. On remarquait encore M. l'abbé G.-E. Côté, aumônier du cercle Labrecque, M. l'inspecteur J.-Edouard Boily, M. l'inspecteur U. Larouche, le R. F. Enthyme, directeur de l'Académie Commerciale, M. T. Villeneuve, président de la Commission Scolaire de la Rivière-du-Moulin, M. le professeur Girard, etc.

M. J.-B. Jalbert, président du cercle Labrecque, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à l'auditoire, remerciant les institutrices d'être venues en si grand nombre. Quelques mots pour expliquer l'origine de la campagne de refrancisation et le but de cette réunion et M. le Président de présenter, en termes choisis, le premier conférencier, M. J.-Edouard Boily, inspecteur régional.

M. l'inspecteur Boily traita du bon langage à l'école. Après avoir dit quelques mots du rôle du bon parler dans la vie d'un peuple, il exposa celui que joue la petite école dans la préparation du bon langage. Il parla du rôle de l'institutrice en ce faire et dit que le bon langage doit être à la base de toute école bien dirigée; l'institutrice apprendra à ses élèves à parler correctement. Comment établir le bon langage à l'école, se demande le conférencier. On ne se contentera pas d'y enseigner la grammaire pour écrire sans faute, mais on en fera respecter les règles dans le langage. L'institutrice parviendra à son but en prêchant par l'exemple. Et cet exemple doit franchir les murs de la classe; dans le milieu où elle vit, l'institutrice a beaucoup d'influence: qu'elle s'en serve donc pour inculquer — mais avec tact et discrétion — l'habitude de s'exprimer correctement à ceux et celles qui l'entourent. A l'école, comme moyen efficace d'enseigner le bon parler, il y a d'abord la lecture, qui est la source de la bonne prononciation. Et l'orateur de dire qu'il a toujours attaché une grande importance à une lecture bien faite; ce qu'il veut, c'est que l'élève soit capable de lire intelligemment. La bonne lecture est la clef du succès: elle développe les idées, enseigne la phraséologie, etc. L'institutrice habituera les enfants à lire avec énergie, sera sans pitié pour les bouches molles et reprendra les élèves autant de fois qu'il le faudra. Si les écoliers lisent bien, ils prononceront bien. Quelques conseils sur la lecture et le conférencier conclut en disant qu'à la fin de l'année, on sera étonné de ce que les élèves auront appris. Enfin, comme autre moyen, il y a la récitation. Et M. l'Inspecteur termina sa conférence en disant qu'il faut transmettre intact ce que le passé nous a légué.

La seconde conférence fut donnée par la Révérende Soeur Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des Etudes de la congrégation de N.-D. du Bon-Conseil. L'enseignement pratique du bon parler français, tel fut le sujet traité par la Révérende Soeur.

Après la religion, il n'y a pas de plus noble cause que celle du bon parler. C'est l'enseignement le plus important après celui du catéchisme; parlons donc bien partout et toujours. Le bon langage est un excellent moyen de formation et l'éducation trouvera un grand profit dans cette pratique. Lorsque l'enfant arrive à l'école, il possède un vocabulaire assez considérable; il ne s'agira que de l'habituer à parler avec distinction et élégance; enfin, les puissances de l'âme seront mises en jeu. C'est à son langage que l'on juge une personne. Si elle respecte sa langue, elle se respectera elle même. La Révérende Soeur expose, ensuite, à ses auditeurs, la méthode des jetons, méthode en usage dans la congrégation du Bon-Conseil et qui a donné d'excellents résultats. Aux fautes contre la langue, opposons les jetons; le triomphe est assuré. Jadis nos pères luttèrent contre l'anglais; en conservant notre langue, ils assurèrent notre survivance. Si donc nous en bannissons les termes vulgaires, grotesques, etc., nous la rendrons plus forte; et nous y arriverons, par la pratique ainsi que la langue deviendra la raisonnée du bon langage. Et c'est gardienne de la foi. La conférencière expose encore nos devoirs envers la langue: il faut l'aimer et la faire aimer, partout et toujours. Pour obtenir ce but: faire parler correctement; comme moyen: enseignement systématique de la langue et, enfin, la méthode des jetons. L'exposé détaillé de cette méthode termina la conférence.

M. le chanoine Tremblay remercia les conférenciers. Il fit l'éloge de M. l'Inspecteur régional et de la Révérende Soeur St-Jean-Baptiste et, s'adressant aux institutrices, leur donna quelques conseils, s'attachant à leur démontrer qu'elles doivent être non seulement des institutrices, mais surtout des éducatrices. Sans cela leur rôle sera pratiquement nul. Parlons bien notre langue, dit M. le Chanoine en terminant; aimons-la et soyons-en fiers.

Avant de lever la séance, M. le Président du cercle Labrecque annonça que le Comité général de Refrancisation, la Société Saint-Jean-Baptiste et le cercle Labrecque donneraient des médailles d'or pour récompenser les institutrices qui obtiendraient le plus de succès dans l'enseignement du bon langage.

Nous félicitons chaleureusement le cercle Labrecque de cette belle initiative et nous souhaitons, avec M. l'Inspecteur régional, de voir organiser de semblables réunions dans chaque paroisse. Nous ne connaissons pas de plus utile méthode de promouvoir le mouvement de refrancisation dont l'A. C. J. C. a été l'âme et le demeure dans cette région.

Incendie à St-Prime

Saint-Prime. — D. N. C. —
Un désastreux incendie a détruit un moulin de M. Basile Néron. Malgré le travail de plusieurs hommes, rien n'a pu être sauvé. C'est une lourde perte pour M. Néron. Les dommages sont évalués à plusieurs milliers de piastres et partiellement couverts par les assurances.

Recommande deux remèdes

Mme O. Maheu de Boileau, P. Q., écrit: "Je puis recommander le Novoro du Dr. Pierre et le liniment Oléolo car ils m'ont beaucoup aidée pour des troubles digestifs et des douleurs rhumatismales, aussi pour corriger le mouvement paresseux des intestins." Ces célèbres remèdes ont fait preuve d'une valeur incalculable pour le traitement des soi-disant conditions rhumatismales; des milliers ont attesté leurs excellentes qualités. Ecrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., pour leur offre spéciale d'essai de ces deux remèdes.
Livré exempt de douane au Canada

Réunion de l'Ouvroir

L'Ouvroir de l'Amicale du Pensionnat du Bon-Pasteur tiendra sa première séance active, lundi, le 13 novembre prochain, à 2 h. p. m., dans une des salles du Pensionnat des RR. SS. du Bon-Pasteur.

Toutes les dames et jeunes filles qui ont donné leur nom, pour faire partie de cet ouvroir, à la réunion du 29 octobre dernier, sont priées d'être présentes.

Nous faisons aussi un vibrant appel à toutes les dames et demoiselles de Chicoutimi, amicaliste ou non.

La Secrétaire.

Réponse à "Moderne"

La communication de "Moderne" dans le *"Progrès du Saguenay"*, en date du 2 novembre, prêche le modernisme par les idées exprimées et la signature empruntée.

Comme beaucoup de gens, Moderne préfère la soie à la laine; il sympathise trop avec la mode pour vivre heureux en hiver à Chicoutimi.

La mode mousse la soie et condamne la laine. De là, la kyrielle des objections contre un produit local: ça grossit trop, l'élégance disparaît, ça a l'air "habitant", etc.

La première richesse humaine, c'est de jouir d'une bonne santé. Un quêteux en santé est plus élégant qu'un millionnaire "tousseux" ou constipé.

Moderne affirme sans preuve que la soie est plus chaude que la laine. Si Moderne est logique, je l'invite, au prochain "norouêt", à m'accompagner en voiture d'hiver au Petit-Saguenay, il changera d'idée.

La mode veut, dit Moderne, qu'on s'habille ici comme à Paris. Erreur aussi grossière que populaire.

A Pâques, à Paris, la floraison des arbres fruitiers est disparue; à Chicoutimi nous sommes en hiver et le chapeau de paille à cette date, sur un squelette habillé de soie, n'est pas élégant.

Moderne ne comprend pas la relation des amygdales avec la laine. Les enfants portent tous les tissus importés et la mode défend de porter le seul tissu local: la laine.

La laine, facile à se procurer à Chicoutimi, est le tissu qui protège le mieux l'organisme humain contre le froid, les changements brusques de température.

Tout organisme humain, refroidi souvent et brusquement, s'expose à des troubles sérieux. La laine empêche l'organisme de refroidir rapidement et prévient quantité d'amygdalites, d'enflammations de poumons, etc.

Nos ancêtres portaient de la laine et les opérations d'amygdales étaient très rares.

A l'endroit où les moutons sont prospères, le bon sens dit: portez de la laine; dans les pays producteurs de coton, il est sage de se vêtir avec du coton, aux endroits propices à l'élevage du ver à soie, c'est logique de porter de la soie.

A Chicoutimi, le coton ne pousse pas, il est impossible d'élever le ver à soie. La Providence a créé le mouton pour fournir ici à l'homme le seul tissu capable de le protéger contre le froid.

La mode, belle fiancée de Moderne, s'objecte au bon sens, à l'oeuvre de la Providence, aux coutumes ancestrales et complète son oeuvre ridicule, en déshabillant avec de la soie et du coton nos modernistes pour en faire du bois d'hôpital.

A. CHARBONNEAU.

La St-Charles au Séminaire

Vendredi soir dernier, veille de la St-Charles, professeurs et élèves du Grand et du Petit Séminaire, se réunissaient à la salle des séances pour présenter leurs hommages à S. Exc. Mgr Lamarche, à l'occasion de sa fête patronale. Le clergé de la ville et plusieurs curés des environs s'étaient joints aux prêtres de la maison.

M. le chanoine Duchesne, supérieur, se fit, auprès de Monseigneur, l'interprète des sentiments de tous et exprima les voeux que, prêtres et séminaristes, formulaient pour leur premier Supérieur.

Son Excellence répondit avec l'heureux à propos qu'il sait mettre, remerciant chacun et distribuant de sages et pratiques conseils.

A 6½ h., le banquet traditionnel du séminaire groupait aux côtés de Son Excellence le clergé présent.

Et le lendemain, c'était pour les professeurs et les élèves grand congé.

A Port-Alfred

EXPOSITION D'ART CULINAIRE

L'exposition d'art culinaire, de tissage, de coupe et confection, d'ouvrages de fantaisie, etc., qui a eu lieu à Port-Alfred dernièrement a été un véritable succès.

Cette exposition s'est ouverte le 7 au soir par une allocution de M. le curé Gravel, de Port-Alfred et M. le Président de la Commission Scolaire. Quantité de dames et demoiselles de Port-Alfred, de Bagotville et de Grande-Baie assistaient à l'ouverture de l'exposition.

Les 500 à 600 personnes qui ont visité l'exposition ont pu admirer les 225 exhibits de tissage, de broderie, de tricot et d'ouvrages de fantaisie.

La distribution des prix a été faite hier soir à 7 heures-et-demie. M. le curé Gravel et M. le vicaire y assistaient ainsi que la Révérende Mère Supérieure Générale du Bon-Conseil, les Révérendes Mères Supérieures d'Arvida, de Bagotville et de Port-Alfred et un groupe de Soeurs de ces couvents.

15 prix ont été attribués pour les travaux de tissage et 20 prix aux autres travaux, y compris ceux des élèves et les travaux de vacances.

Les cours d'art ménager se continueront tous les lundis et mercredis à 7 heures-et-demie du soir, à partir du 13 novembre.

Les dames et demoiselles de la Baie des Ha! Ha! sont instamment priées de suivre ces cours. Afin de les encourager à suivre ces cours régulièrement, la Commission Scolaire a décidé de faire tirer un prix à chacune des leçons du soir. De plus, M. le Curé et Monsieur Desilets, directeur général de l'enseignement ménager, donneront chacun un prix d'assiduité pour toute la durée des cours.

Deux métiers seront à la disposition des personnes qui, désirant faire oeuvre d'économie, voudront fabriquer un tissu quelconque.

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser à la Révérende Mère Supérieure du Couvent de Port-Alfred.

Voleurs pris sur le fait

Saint-Jérôme. — Une arrestation sensationnelle de deux bandits a été faite vendredi matin, vers deux heures, au magasin de MM. Eugène et Maurice Tremblay. S'introduisant avec prudence dans le magasin à cette heure matinale, les deux voleurs firent un choix parmi les marchandises, et ficelèrent dans un solide paquet des robes et des manteaux pour une valeur approximative de quatre cents dollars. Une cloche d'alarme éveilla M. Eugène Tremblay. Suivi de M. Maurice Tremblay et armé d'un fusil, il descendit au magasin et surprit les deux bandits en flagrant délit. Un coup de fusil fut tiré, puis les deux maraudeurs se rendirent sans trop de résistance. MM. Tremblay montèrent la garder auprès des voleurs, et au petit jour, ils furent conduits à Roberval. C'est la troisième fois que des voleurs s'introduisent dans le magasin Tremblay depuis quelque temps.

Fête de l'Armistice

Chicoutimi fêtera solennellement la commémoration de l'Armistice, cette année, en faisant une parade militaire composée d'un détachement des Francs-Tireurs du Saguenay et des Vétérans qui ont servi durant la dernière guerre.

La cérémonie principale se fera au cimetière, sur la tombe d'un soldat tombé au champ d'honneur.

L'Officier Commandant invite tout spécialement les vétérans de la région à se joindre à cette démonstration, surtout pour la parade qui aura lieu dans l'avant-midi. Les vétérans qui auraient pu avoir été oubliés sont priés de communiquer avec le Major L.-G. Gauthier, téléphone: 316, Chicoutimi.

TENUE—Les vétérans porteront l'habit civil et leurs décorations.

Voici le programme de la journée:

10.00 h.—Rassemblement aux salles.
10.20 " —Formation de la parade.
10.30 " —Départ.
11.00 " —1 minute de silence.
11.01 " —Déposition de couronnes sur la tombe.
11.02 " —Prière.
11.03 " —"Last Post".
11.04 " —Le Réveil.
11.05 " —Dieu Sauve le Roi.
11.09 " —Départ du cimetière.
11.25 " —"March Past" en face de la salle publique.
11.32 " —Arrivée aux salles.
11.35 " —Inspection des Francs-Tireurs du Saguenay et des vétérans par les officiels.
11.46 " —Dispersement.
12.00 " —Diner.

FORMATION DE LA PARADE

Les Francs-Tireurs du Saguenay.
Les Vétérans.
Point de rassemblement: 332a, rue Racine.

J.-E. COUDE,
Lieut. Colonel.

L'évaluation préliminaire au 1er août, de la récolte de pommes au Canada est mise à 112 pour cent de la récolte de 1932, tandis qu'aux Etats-Unis la récolte de pommes (1er août) est évaluée à 13 pour cent au-dessous de la normale.

Feu Dame L. Tremblay de Ste-Anne

Mercredi, à 9 hres, à l'église de Ste-Anne-de-Chicoutimi avaient lieu les funérailles de Dame Marie Boucher, épouse de sieur Ludger Tremblay.

C'est M. le curé Martel qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés Armand Desgagnés, curé de St-Honoré, et Basile Néron, vicaire à Ste-Anne, comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé André Laliberté, du *"Progrès du Saguenay"*, et par M. l'abbé Jules-Arthur Villeneuve, vicaire à St-Fulgence.

Une nombreuse assistance se pressait dans l'église pour marquer sa sympathie à la famille éprouvée.

Mme Tremblay est décédée à l'âge de 46 ans, après une maladie de plusieurs mois, endurée avec une admirable résignation.

Le *"Progrès du Saguenay"* prie M. Ludger Tremblay de vouloir bien agréer ses plus profondes condoléances.

Soulagement extra rapide
demandez et obtenez
ASPIRIN



POUR un procédé unique de fabrication, les tablettes d'Aspirin sont faites pour se désintégrer — ou se dissoudre — *à l'instant même* où vous les prenez. C'est ainsi qu'elles commencent à produire leurs effets *immédiatement*. Commencez à même d'un fort mal de tête; d'une névralgie, des névrites ou des douleurs rhumatismales quelques minutes après les avoir prises.

Elle procurent un soulagement *sans danger* — car les Aspirin n'affectent pas le coeur. Quand vous les achetez, cependant, méfiez-vous des substituts. Pour être certain d'avoir le soulagement rapide des *Aspirin* voyez si le mot "Bayer" est imprimé en forme de croix sur chaque tablettes.

ASPIRIN
TRADE MARK REG.
N'AFFECTE PAS LE COEUR
(Fait au Canada)

CARTES PROFESSIONNELLES

Dentiste

DR PAUL RIVERIN
DENTISTE
885, RUE RACINE
VOISIN DU THÉATRE—CHICOUTIMI
TÉL. 880 — RÉSIDENCE 800
BUREAU OUVERT DE 7 À 9 HEURES LE SOIR

Dr MAURICE-A. GRAVEL,
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Spécialité Radiographie Dentaire.
97, rue Racine, (sur la côte), Chicoutimi.
Tél.: Bureau: 289....Rés.: 161.
Bureau ouvert de 9 h. à 5½, (sauf le lundi).
Tous les soirs de 7 h. à 8 h.

COURTIER

12, AVENUE LABRECQUE
Edifice du "Progrès du Saguenay"
THOMAS BOIVIN
COURTIER
Règlement des Accidents du Travail

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C.R.
—AVOCAT—
Rue Racine -:- -:- Chicoutimi
Téléphone : 274

Comptables-liquidateurs

L.P. MORIN, C.P.A. E. BARRY, C.P.A.
LÉON CÔTÉ, C.A. A.-G. MARCEAU, C.A.
Morin, Barry, Côté & Marceau
COMPTABLES ET LIQUIDATEURS
FINANCIAL BUILDING
105, DE LA MONTAGNE, QUÉBEC

Arthur-G. Lebel
TÉLÉ. 1014
173 RUE PRICE
REPARATIONS GENERALES
LEBEL
MECANISMES AUTOMATIQUES
TELS QUE SPÉCIALITÉ
Machines à écrire, à calculer, Balances, Caisses enrégistreuses, etc.
Service et satisfaction garantis

L'École d'Arts domestiques
Le bureau de direction

Le premier cours d'une semaine, donné par Madame Chamard, vient de se terminer.

Les dames et les demoiselles présentes, avant de se disperser, ont accepté le bureau de direction composé des personnes suivantes:

Présidente: Mme Elzéar Tremblay, rang St-Jean-Baptiste.

Vice-présidente: Mme Jules Gobeil, rang St-Jean-Baptiste.

Directrices: Mmes Arthur Hudon, 11 avenue Labrecque; Edgar Claveau, rang St-Thomas; Joseph Simard, avenue Bégin; Joseph Fortin, 78 avenue Bégin.

Secrétaire: Mlle Flora Gauthier, 49 avenue Morin.

L'hon. M. J.-Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture, s'est empressé d'offrir, au besoin, le personnel enseignant.

L'Ecole Industrielle de Chicoutimi accepte la fabrication de deux métiers conformes aux dernies plans.

Deux industriels de Chicoutimi, animés d'esprit civique, préparent chacun un métier double pour l'Ecole d'Arts Domestiques.

Un gérant de banque offre de payer la construction d'un dévidoir.

Il faut avoir six métiers, deux doubles et quatre simples, un rouet, un dévidoir, un ourdissoir, un cannellier, des navettes, un râteau, un trameur, etc.

Tous ces articles seront fabriqués à Chicoutimi par un menuisier expert en ces choses.

Cette Ecole rendra des services signalés à la région.

Le coût total du mobilier de l'Ecole s'élèvera à $200.00 environ, payées par des philanthropes.

Grâce à la bonne disposition de chacun, dans deux semaines tout sera prêt.

Les noms des donateurs seront écrits sur un tableau et exposés en permanence dans la salle, sur l'objet fourni ou payé.

L'Ecole d'Arts Domestiques sera ouverte au public chaque jour et chaque soir.

La Cité de Chicoutimi, à la demande de la Chambre de Commerce, met généreusement un vaste local, bien éclairé, à la disposition des dames et demoiselles.

A. Charbonneau.

Il y a au Canada près de 350 millions d'acres de terre arable et sur ce total 163 millions et demi sont en fermes occupées dont près de 86 millions d'acres sont en terres améliorées.

Le Ministère de l'Agriculture à Bombay a répandu directement ou indirectement parmi les agriculteurs indigènes de l'Inde 10,000 charrues en fer et 10 tracteurs en ces derniers trente ans.

LE RHUME
Disparait en une Nuit
Quand Vous Prenez Le Bon Remède!

Il n'est pas nécessaire qu'un rhume suive son cours et vous expose à de graves complications. Vous pouvez mettre un rhume en déroute en une nuit si vous le combattez de la bonne manière. D'abord, le rhume, étant une infection interne, réclame un traitement interne. Deuxièmement, le rhume requiert un remède contre le RHUME et non un remède à tous maux.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove est ce que requiert un rhume. C'est expressément un remède contre le rhume. Il est interne, direct, et il accomplit les quatre choses nécessaires: il libère les intestins, combat les germes du rhume et la fièvre dans le système, délivre du mal de tête et de la sensation de grippe, tonifie et fortifie le système entier. Faire moins que cela, c'est courir des risques avec le rhume. Procurez-vous le Bromo Quinine Laxatif de Grove chez n'importe quel pharmacien, 30c et 50c. Demandez-le par son nom complet et méfiez-vous des marchands qui vous offrent des succédanés.

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de OSCAR GAGNE, Restaurateur et Epicier, de St-Coeur-de-Marie, Lac St-Jean, Qué.,

Cédant autorisé.

VENTE A L'ENCHERE

JEUDI, le SEIZE (16) NOVEMBRE 1933, à ONZE (11) heures de l'avant-midi, seront vendus à l'enchère, au bureau du Syndic H. Girard, 267 rue Racine, Chicoutimi, les Items suivants faisant partie de l'actif en cette affaire:

ITEM "A"—Les créances aux Livres, comptes et billets, se montant à .. $907.72
ITEM "B" — Créance hypothécaire garantie par une propriété située dans la paroisse de l'Ascension. Transport enregistré à Hébertville sous le No 26,565, en 1927 ..... $900.00

Dans l'affaire de ALBERT TREMBLAY, marchand, rue Cartier, Chicoutimi, Qué.,

Cédant autorisé.

IMMEDIATEMENT après la vente des 2 items ci-dessus mentionnés, seront aussi vendus tous les crédits, comptes et billets recevables, faisant partie de l'actif en cette affaire, et se montant à $2,030.61.

Les listes de tous ces comptes et billets sont sujettes à correction jusqu'à la vente et peuvent être vues en tout temps en s'adressant au syndic soussigné.

Condition de vente: ARGENT COMPTANT.

Chicoutimi, 8 novembre 1933.

Henri GIRARD,
syndic.

A VENDRE
Belles occasions

On pourrait trouver, à d'excellentes conditions, au *Progrès du Saguenay*, plusieurs bureaux, tables, bureaux de sténographes, et différents articles fort utiles dans le même genre.

CE SOIR

CE SOIR; tel est le titre d'une chanson composée par M. François-Joseph Brassard, le jeune artiste bien connu qui vient de laisser Jonquière pour l'Europe, où il va continuer ses études musicales.

CE SOIR est une oeuvre remarquable, personnelle et délicate. Elle connaitra certainement le succès; la critique l'accueille avec la plus grande sympathie.

La chanson CE SOIR est en vente à la Librairie Régionale, au prix de 60 sous, franco.

J.N.O.

Le "PROGRES DU SAGUENAY"
Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R. GRENON, FIDUCIAIRE.—Casier P.—12 Ave Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION et ADMINISTRATION : 12, Ave LABRECQUE
TELEPHONE : No 457; LIBRAIRIE : 456.

ABONNEMENT
CANADA : $2.00; *A L'ETRANGER* : $3.00

Maison fondée en 1894
C. EMILE MORISSETTE, Ltée
ENTREPRENEURS-GENERAUX
Constructeurs d'Eglises et d'Edifices de tout genre.
Notre ATELIER de menuiserie, est pourvu des Machines les plus modernes; ce qui nous permet de faire les plus beaux ouvrages, et à des prix très minimes.
NOUS SOMMES LES REPRESENTANTS-GENERAUX POUR LES CLOCHES DE LA FONDERIE PACCARD, ET DE LA FONDERIE HAVARD.
ADRESSEZ-VOUS A
C. Emile Morissette, Limitée 236, RUE LATOURELLE, QUEBEC
TELEPHONE 5023
ou à notre Représentant Z. O. Tourangeau,
4233 rue Fabre, - Téléphone Bell, Frontenac 6272. - Montréal

SPORT

LE HOCKEY

COMMENT L'ORGANISER CET HIVER?

C'est la question que se posent plusieurs amateurs de notre beau sport national. Nous serait-il permis de revoir les belles joutes de hockey "Senior Amateur" d'autrefois entre Chicoutimi, Kénogami-Jonquière et Arvida? L'on nous apprend que le Kénogami-Jonquière Senior est en train de se former et de s'affilier à la Q. A. H. A., afin de pouvoir rencontrer le club de l'Ile-Maligne et pouvoir ainsi participer aux joutes de détail en fin de saison.

Il est même question de former, cet hiver, une ligue "Senior Amateur" affiliée à la Q. A. H. A., comprenant les clubs Kénogami-Jonquière, Ile-Maligne, Arvida et Chicoutimi. Puisque les villes soeurs ont assez de matériel pour organiser une forte équipe "Senior" pourquoi ne verrions-nous pas Chicoutimi en faire autant et se joindre à cette ligue? Il y a en effet à Chicoutimi une phalange de bons joueurs de hockey qui, bien groupés et entrainés, formeraient une équipe de premier ordre et figureraient avec honneur dans cette ligue. Les Tremblay, les Vézina, les Desbiens, etc., sont encore là. L'on se rappelle encore les magnifiques parties jouées, il y a quatre ans dans la ligue "Senior". Il faut penser à l'avenir de nos jeunes joueurs. Combien d'entre eux sont de l'étoffe pour devenir des joueurs professionnels, et pourraient être appelés à aller jouer à l'étranger et se créer une belle position sans oublier que les professionnels au hockey sont payés largement pour une saison. Le comté de Chicoutimi a déjà été une pépinière de joueurs et il en est sorti des étoiles comme les Vézina, les Gagnon, les Quenneville, etc., qui ont brillé dans les ligues majeures. Pourquoi? Parce qu'autrefois le "Chicoutimi" jouait contre des clubs d'en dehors et nos joueurs se faisaient remarquer, et lorsqu'on voulait un bon joueur on venait le chercher à Chicoutimi.

Pour que les jeunes puissent se faire connaître à l'étranger il y a un moyen, c'est que Chicoutimi et les autres clubs fassent partie de la Q. A. H. A., afin de participer aux joutes éliminatoires de fin de saison contre les clubs de Québec et Montréal, car c'est à ces joutes que les éclaireurs des clubs professionnels se rendent pour découvrir de nouvelles recrues, de plus il est intéressant pour les joueurs de pouvoir participer en fin de saison à des joutes de championnat comme celles de l'an dernier, par exemple, entre l'Ile-Maligne et les Granites de Québec, ou encore entre le "Arvida Junior" et les Granites et le Crane de Montréal. Ces parties ont contribué à faire connaître la région du Lac St-Jean et Chicoutimi au reste de la Province. C'est en faisant partie d'une ligue amateur reconnue, comme la Q. A. H. A., que nos joueurs pourront se mettre en évidence et se faire un avenir dans le hockey.

Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Arvida et l'Ile-Maligne formeraient une ligue très intéressante et que le public saurait encourager, pourvu, bien entendu, que les prix d'admission aux joutes fussent abordables et à la portée de toutes les bourses. L'on nous apprend que le club de l'Ile Maligne, ainsi que celui d'Arvida, joueraient leurs "Home Games" soit à Chicoutimi ou à Kénogami, ce qui éliminerait beaucoup de dépenses et permettrait aux joueurs de toujours jouer dans un aréna.

Depuis trois ans, le hockey "Senior Amateur" semble avoir périclité dans la région; faisons-le donc revivre cette année, pour redonner au district la place qu'il occupait dans le monde du hockey amateur. Les amateurs de hockey du district réclament une ligue "Senior Amateur" pour avoir du beau hockey cet hiver, et, comme c'est le public qui encourage le hockey en assistant aux joutes, efforçons-nous donc de lui fournir du beau hockey et l'assistance aux joutes s'en ressentira.

Organisons donc une ligue affiliée à la Q. A. H. A. entre les clubs "Senior" de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Arvida et Ile-Maligne, et, en fin de saison, le public pourra être témoin de belles joutes éliminatoires avec les meilleurs clubs de la Province.

UN AMATEUR.





Ses douleurs aux reins n'existent plus et il est beaucoup plus fort. . .

Voici un cas intéressant pour les Hommes. Celui de M. Victor Turgeon, qui a déclaré devant notaire ce que les PILULES MORO ont fait pour lui :

- "Il y avait longtemps que je travaillais dans une manufacture à l'ouvrage dur; je suis devenu épuisé et j'avais assez de douleurs aux reins pour me forcer à quitter mon ouvrage. J'avais bien besoin de travailler et ne savais pas quoi faire. Je lisais dans les journaux que les PILULES MORO étaient bonnes pour ces malaises. Je commençai à les employer et en moins d'un mois, je décidai de ne pas quitter ma position parce que mes douleurs aux reins disparaissaient graduellement. Après quelques boites, mon appétit revint et je travaillais tous les jours sans jamais m'apercevoir d'aucune douleur et me suis complètement rétabli avec les PILULES MORO."

(Signé) — VICTOR TURGEON,
Magog, P. Q.

DECLARE DEVANT MOI, ce 5 septembre 1933.

(Signé) — ETIENNE GERIN,
notaire.

Les PILULES MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, redonnent la force aux hommes fatigués, affaiblis, surmenés; elles ont aussi une action très efficace dans les cas de :

maux de reins	troubles d'estomac
rhumatisme	épuisement
douleurs de dos	malaise général

lorsque ces troubles ont pour cause l'affaiblissement de tout le système.

PILULES MORO
pour les HOMMES

La multiplication de stock pur des variétés ou espèces de plantes racines ne peut être accomplie que par l'emploi d'une méthode d'isolation. C'est parce que les espèces généralement cultivées de racines fourragères se croisent facilement avec des plantes étroitement apparentées de la même espèce ou même quelque fois d'espèces différentes.



Ligue Inter-cités

Port-Alfred dans la ligue

La ligue Inter-cités tiendra ce soir une nouvelle assemblée pour confirmer certains arrangements. Jusqu'à ce jour, 4 équipes doivent faire partie de cette ligue. Ce sont les clubs St-François-Xavier, National, Chevaliers de Colomb et Port-Alfred. On assure que ce club fera excellente impression dans la ligue.

Comme on peut le voir, le hockey est en bonne voie d'organisation et on nous ménage une excellente saison. Nous en reparlerons.

Dans le Monde De l'Automobile

DE SEMAINE EN SEMAINE

Les freins sont une des parties les plus importantes de l'automobile moderne. Dans un sens large on désigne par ce mot le mécanisme entier, à partir de la pédale jusqu'au tambour et aux parties internes qui font travailler les segments. En somme, le système de freinage est cette partie si importante, mais si souvent négligée, qui retarde, arrête ou tient immobile un véhicule moteur.

C'est un mécanisme très sensible, et son ajustement n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire tout d'abord. Les problèmes qui s'y rapportent sont souvent mystérieux, mais peuvent pourtant être solutionnée facilement par un mécanicien qui connaît les principes fondamentaux.

Les freins automobiles sont tous du type dit à friction, dans lequel un membre stationnaire est forcé par le mouvement de la pédale à frotter sur une partie mobile. Les systèmes de freins les plus en usage sont comme suit: à bande externe, à bande interne, à segment externe, à segment interne pour ce qui regarde les freins sur les roues; on parle aussi des freins sur l'essieu arrière, sur la transmission et sur l'arbre de propulsion.

Comme la pression développée par la pédale à pied est limitée, surtout lorsque c'est une femme qui conduit, il a fallu trouver une manière pour amplifier cette pression. Il est vrai que l'on peut utiliser le principe des leviers dans les différentes connections entre la pédale et le tambour, mais ce serait insuffisant pour les puissants véhicules d'aujourd'hui. C'est pourquoi presque tous les freins modernes utilisent le principe dit "servo" par lequel le frein développe sa pression de lui-même. Cette pression est causée par la caractéristique suivante: le bandage veut coller sur le tambour en mouvement, et on utilise ce principe de différentes manières suivant le genre de freinage employé. Dans certains systèmes à segment, le premier qui vient en contact forcera le deuxième à frotter aussi sans effort de la part du chauffeur. Mais dans tous les cas l'action "servo" est toujours proportionnelle à la pression originale développée à la pédale.

On divise les systèmes de freinage en deux grandes catégories: les freins mécaniques et les freins hydrauliques. On peut ajouter à ces systèmes des auxiliaires mécaniques appelés en anglais "boosters", qui sont des amplificateurs de la pression de la pédale. Ils sont soit à l'air, au vide ou mécaniques, mais leur action permet d'avoir une pédale très douce, tout en donnant un freinage puissant.

Va sans dire qu'un agencement mécanique aussi compliqué nécessite une lubrification soignée. Il y a toute une série de leviers, de câbles, de joints universels, et, si la lubrification est négligée, l'action de la pédale devient plus dure parce qu'elle doit vaincre la friction engendrée dans tout l'appareil de transmission. Donc il est important de tenir tout ce mécanisme en parfait ordre.

Déportation de prêtres en Sibérie

Berlin. — Des informations venues de Moscou apprennent que six prêtres catholiques ont été arrêtés et déportés en Sibérie pour s'être opposés activement au mouvement des Sans-Dieu. Ce mouvement, déclarent les mêmes informations, s'étend dans les provinces agricoles. Trop de paysans, a déclaré E. Yaroslawsky, son principal agent, ont encore des aspirations religieuses. Une enquête a établi que 77 pour cent des paysans avaient conservé des images pieuses, que 23 pour cent étaient encore attachés à la religion, que 30 pour cent n'entretenaient avec elle aucun sentiment défavorable, et que 18 pour cent seulement lui étaient hostiles. Dans une province 90 pour cent des paysans possèdent encore des icônes. Dans les villes, par ailleurs, d'après le même enquêteur, l'assistance aux offices religieux dans les quelques églises qui subsistent, a rapidement décru et se compose surtout de personnes âgées. Le sentiment religieux n'existe plus chez la jeunesse.





Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines, décisions, écrivez à "Mlle DOW" Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 22, Montréal. Mlle Dow en collaboration avec une des plus grandes autorités canadiennes en fait de sports, vous assure des renseignements exacts.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Dow

DOW RÉPOND À LA QUESTION DE LA SOIF

Bergeronnes

Grandes-Bergeronnes. — D. N. C. —

Funérailles de Mme Vve Théophile Lapointe.

Vendredi, le 27 octobre, Mme Vitaline Larouche, épouse de feu Théophile Lapointe, s'éteignait pieusement à la demeure de M. Charles Lapointe, à l'âge de 88 ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte huit enfants; ses fils: MM. Charles, Hormisdas, Dollard, Napoléon et Albanas Lapointe; ses filles: Mme Vve Louis Brisson (Hélène); Mme Joseph Gagnon (Laure), Mme Omer Gagnon (Emma); une soeur, Mme Paul Tremblay, de St-Bruno; un frère, M. Blaise Larouche, de Montréal; ses petits-fils: le R. P. Joseph-Louis Brisson, O.M.I., missionnaire au Basutoland, Omer Brisson et Amédée Gagnon, étudiant au séminaire de Chicoutimi; ses petites-filles: les révérendes Soeurs Gertrude-Marie, Marie-Gracia et St-Omer de Luxeuil; un grand nombre d'autres petits-enfants et arrière-petits-enfants, bien des neveux et nièces dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Son service et sa sépulture eurent lieu lundi, au milieu d'une foule considérable qui tenait à lui rendre encore une dernière fois la grande marque d'estime et d'affection qu'elle a su s'attirer de tous.

Portait la croix: M. Edmond Girard, son cousin. Portaient le corps: ses fils, MM. Dollard, Hormisdas et Napoléon Lapointe; son gendre, M. Joseph Gagnon.

Les coins du poêle *étaient portés* par ses belles-filles, Mmes Napoléon, Hormisdas, Nazarin et Dollard Lapointe.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Charles et Albanas Lapointe.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

SAINT-CHARLES

Saint-Charles. — D. N. C. — DE RETOUR

Mme Joseph Roy, de cette paroisse, qui était allée suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, pour cause de maladie, est maintenant de retour dans sa famille.

Nous lui souhaitons un parfait rétablissement.

Mlle Rose-Aline Gauthier, aussi de cette paroisse, est maintenant de retour chez son père, M. William Gauthier, après avoir passé quelques mois chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Paul Tremblay, de Ste-Anne.

Mlle Aline Tremblay, de Bagotville, institutrice en cette paroisse, est allée visiter ses parents et amis, à l'occasion du congé de la Toussaint.

M. Adrien Gauthier, de cette paroisse, est allé à Jonquière, par affaires, samedi dernier.

M. François-Nil Simard, de Jonquière, était en visite chez sa soeur, Mme Dorila Gauthier, de cette paroisse, vendredi et samedi derniers.

Mlle Julie-Anna Savard, ainsi que sa soeur, Mlle Rose-Albine, institutrices en cette paroisse, sont allées à St-Ambroise, dimanche dernier, visiter leur mère, Mme Vve Ludger Savard.

Mme Paul Coulombe, de Kénogami, était en promenade chez ses parents et amis de cette paroisse, la semaine dernière.

MM. Arthur Bouchard, Magloire Gagnon et Philippe Bouchard sont allés à St-Honoré et Jonquière, lundi dernier, dans l'intérêt de leurs affaires.

M. Magloire Gagnon, de Péribonka, est maintenant en promenade chez ses parents et amis de cette paroisse.

St-Jérôme

Saint-Jérôme. — D. N. C. — Dimanche, le 5 novembre, le cercle acéjiste de St-Jérôme se joignit aux cercles du Lac St-Jean et de Chicoutimi pour tenir le congrès à Kénogami. Tous revinrent le soir, enchantés de la belle journée acéjiste qu'ils avaient passée.



La Voix de la Jeunesse

Organe du Comité Régional de l'A.C.J.C.

Piété, étude, action. C.P. 181, Chicoutimi, P. Q.

KÉNOGAMI

Congrès de l'A.C.J.C.

Parler du congrès? On craint toujours de répéter ce qu'on a dit du congrès précédent. Chaque fois on s'écrie: C'est le plus beau congrès que nous ayons encore eu... et, chaque fois, c'est vrai.

Le congrès de dimanche dernier ressort avec éclat de ses prédécesseurs par plusieurs points.

C'est d'abord l'enthousiasme qui a flotté dans l'air toute la journée. C'est la présence parmi nous de cet enleveur des jeunes qu'est l'Aumônier général, le révérend Père Paré. C'est aussi et surtout l'enseignement de haute valeur que nous avons reçu et qui a été accepté religieusement par tous les acéjistes. Ce n'est pas souvent que notre Union régionale est convive à si haute et noble table intellectuelle.

N'est-il pas vrai qu'au cours de la magistrale conférence de M. l'abbé G.-E. Côté et des allocutions de Mgr Lapointe et de S. Excellence Mgr Lamarche, on percevait de façon presque palpable le courant de ferveur et d'enthousiasme qui nous était communiqué avec une telle maîtrise?

D'ailleurs, cette fois, nous avons été officiellement faits chevaliers par les autorités diocésaines qui ont proclamé notre A. C. J. C. membre de l'Action catholique telle qu'organisée ici. Notre Union régionale a reçu ses armes: Soyons-en fiers!

De cette journée, quelles conclusions tirer? Un fait est particulièrement frappant: On a les yeux sur nous.

Notre Evêque, nos prêtres et nos laïques les plus sérieux et les plus avertis pressentent un avenir orageux. Nous traversons une crise économique. Mais cette crise sera suivie, si elle n'est pas accompagnée, par une autre crise plus grave: crise sociale... peut-être crise religieuse. Et, pour faire face à cette éventualité, d'un mouvement unanime, c'est vers nous que les regards se tournent. On nous proclame les soldats de la défense et de la conquête. Il y a de quoi être fiers. Soyons-le... mais aussi, soyons à la hauteur. C'est à nous qu'on se fie: sans doute parce que, jeunes et jeunes acéjistes, nous sommes les mieux outillés, les mieux préparés pour les grands sacrifices, les belles générosités, les fortes ardeurs, les magnifiques enthousiasmes.

Mais il faut que notre enthousiasme soit dicté par des sentiments profonds et convaincus. Parce qu'il faut qu'aux heures de dépression, où l'enthousiasme s'abat de lui-même, nos convictions aient assez d'emprise sur nos âmes pour le raviver.

C'est donc dire que, plus que jamais, nous devons être acéjistes fervents dans les trois points de notre programme. Soyons convaincus et vivons nos convictions, et si nos chefs religieux et laïques, alertés, se tournent vers nous, nous pourrons leur répondre avec fierté et une certaine assurance: Ne craignez rien, Messieurs, nous sommes là.

J.-B. JALBERT,
membre du Comité régional.

Hébert

Séance du 3 novembre, 1933.

La séance commence par la prière, avec une présence de 16 membres sur 28.

M. l'Aumônier nous fit des commentaires sur l'apostolat de la prière, il nous parla de la grandeur et surtout de l'efficacité de la prière, auprès de Dieu, ce qui nous a fort édifiés. Pour l'assistance à la messe, furent nommés les camarades G.-H. Fortin et E. Vézina.

Le prochain travail sera préparé par le camarade J.-R. Dubois, secrétaire-correspondant. Le travail de cette séance fut fait par M. Henri Tremblay, sur "l'Historique de l'A. C. J. C." Le camarade, par ses connaissances sur la fondation de cette société, a su fortement intéresser tous ses compagnons.

J. R. Dubois, L.D.C.,
Secrétaire-correspondant.

Mort subite à Jonquière

Jonquière. — Nous avons annoncé, la semaine dernière, le décès subit de M. Philippe Boulianne. Il était l'époux de dame Emélie Tremblay, et âgé de 63 ans et 6 mois. Il a été foudroyé par une syncope de coeur. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Emélie Tremblay; une fille, Mlle Fernande Boulianne et un fils, M. Joseph Boulianne; une soeur, Mme Philippe Murray, de Chicoutimi et trois frères: MM. Joseph et Ovide, de Chicoutimi, et Thomas, d'Hébertville-Village. Il était le beau-frère de la révérende Mère Ste-Jeanne de Chantal, de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, de la révérende Soeur Lapointe, des Soeurs de la Providence, Montréal, de Mme Joseph Simard, Jonquière, Mme Elie Angers, de St-Nazaire, de MM. Xavier Jean et Napoléon Tremblay, de Chicoutimi et Camille Tremblay, de Montréal. Il laisse aussi un grand nombre d'autres parents et amis.

En 1932 la quantité de viande consommée au Canada a été évaluée à 1,626 millions de livres, soit une augmentation de 86 millions de livres sur l'évaluation de l'année précédente.

Septembre est le mois de la moisson dans les pays suivants: Suède, Norvège, Sibérie, le nord de la Russie, le nord de l'Ecosse, le Canada, le Dakota Nord et le Montana.

La production agricole varie suivant les régions dans les Provinces Maritimes, mais dans l'ensemble des provinces, les fruits et les pommes de terre sont les récoltes les plus importantes pour la vente en nature, et les conditions favorisent tout spécialement leur production.

MAL EN TRAIN?
COMMENT VA VOTRE FOIE?
Stimulez la Bile de votre Foie —Sans Calomel

Votre foie est un tout petit organe, mais il peut, assurément, mettre vos organes digestifs et éliminatoires hors d'état en refusant de déverser ses sécrétions quotidien de deux livres de liquide biliaire dans vos intestins.

Vous ne corrigerez pas complètement cet état en prenant des sels, des huiles, des eaux minérales, des bonbons ou de la gomme à mâcher laxatifs ou des céréales. Quand ils auront libéré vos intestins, ils auront fini leur tâche et vous aurez besoin d'un stimulant pour votre foie.

Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) auront soin fait à merveille de nouveau votre vie. Elles sont purement végétales, légères, inoffensives. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c cass tous les pharmaciens. 457

MONTRÉAL

VENDREDI, 17 NOVEMBRE

par les trains réguliers.

Aller et retour		Aller et retour	
ARVIDA	$6.10	CHICOUTIMI	$6.20
CHAMBORD	5.20	HEBERTVILLE	5.60

Réductions proportionnelles des points intermédiaires.

RETOUR, 20 NOVEMBRE
par tous les trains réguliers.

Billets valables en voitures de première seulement.
Aucune bagage enregistré. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.
Pour renseignements complémentaires, voir un agent du

CANADIEN NATIONAL

"NON! des lampes communes ne sont pas profitables!"



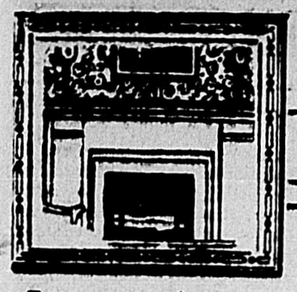
LES marchands savent très bien que les ampoules communes et anonymes gaspillent du courant et brûlent vite. C'est pourquoi les meilleurs tiennent les célèbres LAMPES MAZDA EDISON.

Choisissez
LES LAMPES EDISON MAZDA

FABRICATION CANADIENNE L-63F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED





Au Foyer

JE DOIS : JE VEUX.



La piété liturgique

La piété. Foyer.

Conférence présentée par la révérende Soeur Marie-Louise-Nazaire, religieuse du Bon-Pasteur et une ancienne de notre région, au congrès des Amicales fédérées tenu cet été à Sillery.

Pour répondre à l'invitation gracieusement réitérée de madame la Présidente générale, je vous présente quelques réflexions sur la liturgie proposée aux Amicalistes comme piété idéale.

L'idéal, c'est un chemin qui monte et qui monte dans la lumière. La Fédération des Amicales s'engageait sur ce chemin de lumière en adoptant sa devise splendide: "Le rayonnement du foyer par le Christ"; elle y a accompli une marche ascensionnelle et entraînante.

Pour en témoigner, il suffirait de considérer de près le bien réalisé par ses "Comités de Liturgie et d'Art chrétien", mais tel n'est pas mon mandat.

—I—

Ne faudrait-il pas parler d'abord des beautés de la liturgie et de son importance pour la formation de l'Amicaliste? Ce point à lui seul, déborderait la limite de temps assigné à notre causerie. Je ne résiste pourtant pas au plaisir de citer notre Eminentissime Cardinal Archevêque. "La liturgie m'apparaît comme la marche des priants dans la route de Sion, à la suite du Pontife suprême, le Verbe Incarné et Rédempteur. Est-ce autre chose que la religion intégrale et consciente? Trop longtemps, on a travaillé à distraire les âmes de ce mouvement de l'humanité priante, pour la mener par de petites traverses individuelles, par d'illusoires chemins courts. Comme si de vivre la liturgie n'était point l'unique manière d'entrer dans le grand mystère du salut universel."

Après ces paroles de maître, il faut conclure que la piété liturgique est bien la piété idéale. Oui, en effet, et combien nous nous sentons déterminées à délaisser pour jamais "ces petites traverses individuelles, ces illusoires chemins courts" de la dévotion à la mode ou de ce qu'on pourrait appeler le dilettantisme en piété.

Suggestif est notre Prélat quand il déclare que "négliger la liturgie, c'est se soustraire à l'entraînement triomphal et salutaire du cortège des justes à la suite de Jésus-Christ".

Telle ne sera pas l'attitude de notre piété, car c'est plus que jamais l'heure de nous presser sur les pas de notre Roi outragé. Si triste est notre époque d'indépendance, de sensualisme, de religiosité! Lugubre trilogie que celle-là!...

Une vie franchement chrétienne, à base de liturgie, voilà un remède à tant de mal et un espoir de salut, voilà le programme tracé pour tous par notre Chef auguste. Les Amicalistes de plus y entendent un appel.

Ne voudrions-nous pas — par notre vie liturgique — hâter le triomphe du Christ-Roi?.. Certes, nous le voulons! et la devise de nos phalanges en témoigne fièrement!

—II—

Quels moyens l'Amicaliste mettra-t-elle en oeuvre pour réaliser sa formation liturgique et celle de ses subordonnés?

Trois Papes nous répondent. Pie X d'abord: "Le culte public est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien, et les fidèles n'auront cet esprit chrétien que dans la mesure où ils participeront activement aux sacro-saints mystères et à la solennelle prière de l'Eglise."

Et Benoît XV: "La connaissance exacte de la liturgie, le goût sacré des formules, des rites, des chants, la participation active aux fêtes ecclésiastiques, tout cela rapproche le peuple du prêtre, nourrit la piété, raffermit la foi et perfectionne la vie."

Pie XI enfin: "La liturgie est une chose sacrée. Par elle, nous nous élevons jusqu'à Dieu et nous lui sommes unis. De là une certaine connexion entre le dogme et la liturgie, comme aussi entre le culte chrétien et la sanctification du peuple."

Mais venons à la pratique et à la précision des moyens. Je devine l'interrogation des bonnes volontés qui se cherchent un guide.. Ce guide, Mesdames, c'est le missel qui permet de suivre efficacement la Sainte Eglise dans tout le cycle liturgique, à la messe quotidienne et aux autres offices. Véritable livre d'or il contient aussi la liturgie de chaque sacrement et les exposés les plus riches, au point de vue du dogme et de l'histoire sacrée.

En fait de lectures, les sources ne manquent pas. "Nous avons en outre, pour notre formation personnelle, les cours de liturgie donnés par les Universités, et que fréquentent les Amicalistes vraiment désireuses de se faire des convictions sur un sujet de si grande importance.

Convictions et principes ne sont pas tout, et vous avez conscience, Mesdames, de l'obligation de faire rayonner cette religion sincère que vous cultivez en vous-mêmes. Le premier moyen d'apostolat sera de prêcher d'exemple la piété liturgique. L'exemple est une lumière qui éclaire tout le monde et ne blesse personne.

Bonne chrétienne se traduit parfaitement par bonne paroissienne... liturgique. S'intéresser activement aux cérémonies du culte, aux offices de son église, se conformer à toutes les directives de son Curé: cela comporte une dévotion bien entendue, parce qu'elle est liturgique, une dévotion qui ne fera jamais médire de... nos dévotions.

La fidélité à la messe paroissiale, à la grand'messe surtout et l'assistance à vêpres: ce sera par excellence le bon exemple dominical. Il brillera même sur semaine, car l'on verra chaque matin l'un des membres de la famille au moins assister à la messe.

La messe, cette manifestation principale du culte liturgique rend à Dieu une gloire infinie. Combien ne doit-elle pas compter dans la vie d'une Amicaliste! Non pas cette froide messe pendant laquelle une piété inerte se contente de joindre les mains, ou peut-être d'égrener son chapelet... de distractions, en attendant que ça finisse... mais la messe liturgique où — missel en mains — on prie avec le prêtre et comme lui; la messe enfin rendue complète en nous par la communion eucharistique; car, nous dit Dom Gaspar Lefebvre "sans la communion, la messe, incomplète est une action comme mutilée."

Vous, Mesdames, vous avez le culte de la messe "aimée, suivie, vécue", vous savez entraîner vos familles. Outre l'exemple, en effet, un rôle direct incombe aux mères chrétiennes pour l'éducation de leurs subordonnés: c'est le devoir de l'enseignement liturgique, celui que nous étudions en ce moment.

Il semble superflu d'appuyer sur la formation religieuse des tout petits. Cette tâche reste toujours un charme pour la maman. Mais lorsque l'enfant a grandi, ne le laisse-t-on pas trop volontiers s'arranger tout seul? Ne voit-on pas les gestes liturgiques, en particulier les signes de croix et les génuflexions, perdre toute leur grave et expressive beauté, comme aussi s'en aller, hélas! le maintien du respect?

On ne saurait trop insister sur le signe de croix bien fait, hommage à la Sainte Trinité qui peut se renouveler souvent dans la journée, et qui ne sera jamais omis à l'heure du Benedicite et des Grâces. Nous ne prétendons pas que ce signe doive toujours être fait ostensiblement.... Mais la petite croix qu'on trace discrètement sur soi ou sur les objets, quel acte de foi facile et qui n'échappe pas à Dieu! quelle protection pour nous et pour ces chers enfants exposés à mille dangers spirituels et corporels!

La génuflexion accompagnée d'une courte formule d'adoration, entre aussi au programme liturgique. Par ce geste extérieur, exécuté pieusement, l'enfant comprendra qu'il salue au Tabernacle non pas quelque chose mais quelqu'un, le Roi des rois, Jésus.

A la maison comme à l'Eglise, l'eau bénite doit être en honneur. Qu'il y ait place, chez vous, pour des bénitiers, où l'enfant apprendra de bonne heure à tremper ses petits doigts, pour se signer ensuite, surtout au lever et au coucher. Et cette eau sainte qu'il puise aussi à l'église, on lui explique qu'elle chasse le démon, purifie l'âme des légères taches et fait descendre toujours une bénédiction du bon Dieu.

D'autres sacramentaux seront, dans l'occasion, présentés à l'enfant. Pour qu'il bénéficie de leur efficacité, on lui enseignera la signification sainte, le symbolisme des cierges, des cendres et des rameaux bénits.

De l'initiative aux sacramentaux, laquelle a toujours précédé la formation relative aux sacrements, nous en arrivons au sujet si touchant de la première communion. Le pri-

(A suivre)

LA MORT

Mystère impénétrable et sombre de la tombe!
Oh! devant ton silence et ta réalité,
Tout effort semble vain, toute espérance tombe,
Car tu es à nos yeux l'atroce vérité.

Comme on taille une image en un bloc de porhyre,
Cruelle et dure, ô mort, tu figes nos aimés,
Leur front garde parfois le sceau de leur martyre,
Leur douleur pleure encor dans leurs chers yeux fermés.

De ceux que l'on aimait ainsi plus que nous-mêmes,
Il ne reste que cendre au tréfonds d'un tombeau,
Cette rigidité, ce grand calme suprême,
Pour un regard païen, c'est la nuit sans flambeau.

Qui sait ce que la mort cache dans son mystère!
Ên nous l'oeil de la foi plus loin qu'un cercueil,
Il s'élève plus haut, il voit Dieu, il espère,
La mort c'est une vie, un bonheur à son seuil!

Tout succès est le fruit de travaux et de peines,
Une âme est enfantée au milieu des douleurs,
La souffrance est le prix de toute joie humaine,
Le doux plaisir d'aimer s'achète avec des pleurs.

Puisqu'un coeur en souffrance achète l'espérance
Que l'âme laisse ici la chair et ses débris,
Alors, pourquoi la mort, oeuvre de la souffrance,
Ne serait-elle pas le prix d'un paradis?

La matière asservit la mortelle nature,
Nos sens voluptueux, tous, ce sont enivrés,
Il faut donc se laver de l'infâme souillure,
Et partir pour le ciel, dépouillés, délivrés.

Mort, le crime et le mal te rendit nécessaire,
Car le corps que l'on traîne est notre châtiment,
Et pour vaincre la chair, ce cruel adversaire,
Il faut la rejeter comme un vieux vêtement.

Sur la terre notre âme est une prisonnière,
Elle aspire au bonheur, rêve d'éternité,
Pour guérir il lui faut la féconde Lumière,
Le remède à son mal, c'est l'immortalité!

REINE

Nov. 1933.
Limoilou, Québec.

Saint-Prime

Saint-Prime. — D. N. C. — VA-ET-VIENT

M. Emile Plourde, de Port-Alfred, était de passage à Saint-Prime, dimanche, le 29.

M. et Mme F.-X. Laprise, de Bagotville, étaient en visite chez M. Adélard Lavoie, dimanche dernier.

M. et Mme Louis Jean, de Dolbeau, étaient en visite chez M. Ths-Ls Laberge, samedi dernier.

Mlle Elise Potvin, de St-Félicien, était à St-Prime, mardi, le 31, l'invitée de sa cousine, Mlle Hermance Potvin.

M. J.-R. Potvin est allé à St-Félicien, lundi dernier.

Mlle Léontine Bouchard est retournée à St-Félicien, après une promenade d'une quinzaine de jours chez ses parents, à Saint-Prime.

Mlle Blanche Laberge est allée à Roberval, mercredi, le 1er; elle était l'invitée de Mme Philippe Binet.

M. Maurice Simard, de Chicoutimi, était de passage à St-Prime, mardi, le 30.

MM. Emile et Ths-Ls Laberge, ainsi que MM. J.-C. et Ladislas Auclair, sont allés à Alma, samedi, le 4.

M. et Mme G. Aubin, de Chicoutimi, étaient à St-Prime, dimanche, le 5.

M. et Mme Johnny Perron, de Mistassini, étaient à Saint-Prime, samedi dernier.

Mlle Alma-Rose Laberge est allée à St-Félicien, dimanche, le 5; elle était l'invitée de Mlle Emma Perron.

M. et Mme J. Villeneuve, Mlle M.-Ange Bouchard, M. J. Verreault, sont allés à Dolbeau, dimanche, le 5.

Académie St-Michel Jonquière

Académ. St-Michel. Rég.

Voici les noms des élèves qui se sont classés les premiers dans les concours donnés sur toutes les matières enseignées durant les deux premiers mois de classe:

8e Année: — Ls-René Tremblay, Fernand Larouche, Edmond-Ls Boudreault.

7e Année: — Raymond Cimon, Eugène Boivin, Gérard Marcheterre.

6e Année A: — Adrien Larouche, René Côté, Paul-Emile Dallaire.

6e Année B: — Victor Castonguay, Léo-Paul Tremblay, Valère Fortin.

5e Année B: — Augustin Brassard, Ls-Joseph Gagnon, J.-Marie Girard.

5e Année C: — J.-Paul Côté, Henri-Ls Joly, Emile Larouche.

4e Année A: — Lucien Boivin, H.-Paul Gagnon, Roch Achard.

4e Année B: — Joachim Valin, Yvon Simard, André Simard.

4e Année C: — Jos.-Elie Lapointe, Chs-Edouard Gagnon, P.-Julien Girard.

4e Année D: — Julien Verreault, Léo-Paul Lavoie, Raymond Duchesne.

3e Année A: — Victorien Lévesque, Damase Tremblay, Marcel Boily.

3e Année B: — Roger Larocque, Gérard Lévesque, Jean-Paul Harvey.

3e Année C: — Aurélien Côté, Patrick Simard, Georges Martel.

3e Année D: — Lucien Simard, Léonard Dufour, Raymond Harvey.

2e Année A: — Laurien Harvey, Edouard Bittner, Chs-Emile Gagnon.

2e Année B: — Sylvio Bolduc, Dominique Levasseur, Raymond Simard.

2e Année C: — Edmond-Louis Gagnon, J.-Jos. Therriault, Lionel Bréault.

1ère Année A: — Marcellin Nadeau, R. Tremblay, Laurent Létourneau.

1ère Année B: — Fernand Desgagné, Robert Simard, René Goulet.

1ère Année C: — P.-Emile Tremblay, J.-Marc Lauzier, Lucien Thibeault.

1ère Année D: — Léo-Paul Harvey, René Leduc, Chs-Eugène Tremblay.

Préparatoire A: — Marcellin Pelletier, Roger Gauthier, Benoît Larue.

Préparatoire B: — Berthol Tremblay, Lucien Girard, Denis Landry.

Préparatoire C: — Lucien Fortin, Jacques Gagnon, Jacques Bourassa.

On propose différents moyens pour corriger les poules de l'habitude de manger leurs oeufs. On recommande par exemple (a) de mettre des oeufs artificiels sur lesquels les poules se font mal au bec ou (b) de mettre dans le nid un oeuf rempli de substance comme la quinine ou la moutarde. Le seul moyen absolument sûr cependant est de remettre l'oiseau au cuisinier. Bombay (Inde) Poultry Association.

CHEZ **Riverin & Perron**

Au prix du manufacturier qui veut tenir sa fabrique en opération dans le but de donner un travail a ses ouvriers.

L'heure a sonné! Nous sommes prêts. Tout notre stock de confection pour dames, messieurs, et fourrures, acheté avant la récente hausse de prix, est offert à des prix que l'on ne verra pas plus tard pour la même qualité de marchandise.



Trois Groupes

très intéressants - dans les

ROBES NOUVELLES



Nouveaux matériels et nuances. Des robes qui rapporteront un succès en fait d'élégance. Elles sont les plus en vogue. N'est-ce pas ce que vous désirez? Nouvelles silhouettes et nouveaux matériels. Crêpe transparent et satin, lainage, sheers, bangoline, velours. Admirablement combinées et découpées et autres détails concentrés aux épaules.

Grandeurs: 14 à 20 — 38 à 46

$2.98 - $3.75 - $4.98

Nouveaux Menteaux

pour Dames et Jeunes Filles

Epaulettes, bandes, manches compliquées sont les points de mire de la mode cette saison. L'ampleur de la manche se retrouve en haut du coude, la partie de la jupe est droite. Quant aux étoffes, elles sont souples et sont alliées à des fourrures riches. Choisissez votre manteau maintenant, vous vous assurerez un meilleur choix et plus ample satisfaction. TROIS Groupes à des prix extraordinaires:

Tailles: 13 à 19 — 14 à 20 — 38 à 44

$9.90 — $13.75 — $17.75

Des Réductions

DANS LE **DÉPARTEMENT** DES **MESSIEURS**

Achetez maintenant pour épargner de l'argent car les prix augmentent de jour en jour.



COMPLETS

avec "DEUX" PANTALONS

Nous venons de recevoir tous les derniers modèles d'automne en worsted anglais, en serge. Les plus nouveaux patrons et nuances: brun, gris Oxford, gris bleu, bleu-marine et serge botany. Choisissez le vôtre avant la hausse de prix.

$12.75

PALETOTS

D'HIVER

à des grandes réductions pour la vente finale au bas prix de.....

$12.50 et $15.50

Ne manquez pas votre chance de choisir votre paletot d'hiver parmi ces deux groupes. Ces paletots se vendaient régulièrement $17.50 et $27.50. Un bon choix de teintes, modèles et grandeurs.

CHOISISSEZ votre paletot d'hiver maintenant avant la hausse de prix. L'assortiment est considérable et les prix sont bas parce qu'ils ont été achetés avant la hausse du marché.

Nous avons un prix pour chaque bourse parmi notre vaste assortiment.

UTILISEZ NOTRE MODE DE PAIEMENT BUDGETAIRE

Riverin & Perron

— Marchands - Généraux —

Téléphone 684 - - - CHICOUTIMI-OUEST

Congrès diocésain de la Ligue Catholique Féminine

Activités de la L.C.F.

Par Mme J.-O. Gagnon

Excellence, après avoir accepté l'humble invitation des officières de la Ligue, leur avoir accordé votre sainte bénédiction, vous avez voulu rehausser ces assises en adressant la parole. La Ligue est très heureuse du grand honneur que vous lui faites. Mais voici que, votre paternelle bonté pousse la condescendance jusqu'à vouloir assister à la lecture du rapport des activités de la Fédération Diocésaine. Votre incomparable bonté est connue de tous, je ne saurais m'en surprendre. Cependant, je suis toute confuse de cette nouvelle marque de bonté de votre part. Personnellement, je m'en réjouie puisque je donne moi-même le compte-rendu de mes activités, mais je m'en réjouie surtout, et encore plus, Excellence, pour la part de sympathie et d'encouragement que vous donnez, par ce geste, à notre chère Ligue, aussi je n'ai gardé d'oublier que c'est elle qui me vaut tous ces honneurs.

Monseigneur le Président d'honneur,

L'auditoire d'élite auquel, en ce moment, j'ai l'honneur d'adresser la parole, a certainement pour agréable que je vous exprime le bien vif plaisir que j'éprouve de parler sans votre distingué patronage.

En effet, personne parmi nous n'ignore, qu'en notre beau Royaume du Saguenay, vous avez été l'initiateur de cette belle organisation ouvrière et de ces nombreuses œuvres sociales répandues en notre chère province. Et comme vous nous le disiez au congrès de Québec, "l'Initiateur et le seul survivant" — Monseigneur, ce dernier terme ne laisse rien de pénible en nos esprit, survivance n'endigue pas, nécessairement, une fin prochaine — et puisque vous nous faites l'honneur de vous intéresser à notre Ligue à laquelle vous nous promettez de donner quelques directions. Nous espérons pouvoir travailler longtemps sous votre égide — et nous sommes heureuses, Monseigneur, de mettre sans votre entière direction, nos personnes, nos esprits et nos cœurs. Mais, après avoir divulgué mes espérances, au sujet des destinés de la Ligue, un juste sentiment de crainte m'envahit toute entière. Comme votre inlassable activité s'est exercé surtout auprès du sexe fort — qu'on dit tout spécialement *docile* aux directives pontificales — je me demande si vous trouverez notre dévouement féminin à la hauteur de l'apostolat chrétien de nos maris et de nos grands frères... Forte de votre bienveillance, Monseigneur le Président, j'exposerai sans phrases et sans apprêts oratoires les activités de la Ligue Catholique Féminine dans notre diocèse — l'une des premiers diocèse de cette Province — je le proclame avec fierté— à répondre au désir du Saint Père et de Nos Seigneurs les Evêques.

Madame la Présidente Diocésaine,
Révérendes Mères,
Messieurs les Abbés,
Mesdames, Mesdemoiselles,

Nos activités, depuis novembre 1932, ont surtout consisté en un travail d'organisation, de révision, et de mise au point. Notre Fédération Diocésaine étant maintenant séparée des sections St-François-Xavier et Sacré-Cœur du Bassin.— Nous avons fait, aussi, beaucoup de propagande, afin de rendre la tâche plus facile à nos remplaçantes. C'est pourquoi, le rapport, que j'ai l'honneur de donner aujourd'hui, est peut-être moins satisfaisant, si je me place au point de vue du Conseil Central, qui aimerait, sans doute, compter plus de fondations de sections. J'espère que Mademoiselle la Présidente Générale, entendra cette raison et m'accordera son indulgence.

Dans quelques-unes de nos premières sections nous avons cru nécessaire de faire la sélection de nos membres. Plusieurs d'entre elles avaient donné leur adhésion dès les débuts de la fondation de la Ligue à Chicoutimi, et ne remplissaient qu'imparfaitement, à notre gré, leurs engagements. Nous avons profité de la parution du dernier Bulletin d'Adhésion pour faire cette sélection: celles qui trouvaient trop sévères ces règlements de la Ligue, n'avaient qu'à ne pas signer le dernier bulletin et se trouvaient libérées de leurs engagements. Je dois avouer que nous avons perdu plusieurs membres: nous trouvons même ici la raison pour laquelle le nombre de nos ligueuses ne paraît pas avoir augmenté chez-nous. Cependant, nous avons des membres dans soixante-cinq paroisses sur quatre-vingts, et dans huit cantons, en plus. Toutes ces paroisses où nous ne connaissons pas de ligueuses, sont de Charlevoix: cela s'explique par l'éloignement du centre diocésain. Plusieurs paroisses comptent des groupements de cent, cent-cinquante, même deux-cents ligueuses où il n'y a pas de conseil de section organisé. Les curés de ces paroisses n'ont pas trouvé nécessaire, jusqu'à présent, d'organiser ces comités. Espérons qu'ils seront sur notre liste pour le rapport de 1934.

Bulletin de la Ligue.

Le Bulletin de la Ligue a été distribué régulièrement, dans toutes les sections. On a fait de la propagande auprès de Messieurs les Curés. Vous recevrez le Bulletin. La Fédération payera les abonnements de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'auront pas répondu à notre demande. Un travail de propagande a été commencé auprès des institutrices. Il serait à désirer qu'une institutrice par école au moins, reçût le Bulletin. Sans cela inutile de compter sur un travail d'ensemble, et d'ailleurs, par quel moyen leur faire connaître les directives de la Ligue?

A Roberval, M. le Curé de St-Jean-de-Brébeuf a promis son concours, et réunira, de temps à autre, les institutrices de sa paroisse afin de les mettre au courant des initiatives de la Ligue et de préparer la formation des avant-gardes dans les écoles.

Avant-Gardes.

Des avant-gardes ont été organisées dans les couvents dirigés par les Religieuses du Bon-Conseil de Chicoutimi; le couvent de St-Prime a donné 31 adhésions, celui de St-Wilbrod, Hébertville, 34; celui de St-Jérôme 26; celui de St-Gédéon, 27 et celui de Ste-Thérèse d'Arvida, 37.

Je n'ai pas encore reçu les listes d'Avant-gardistes des Ursulines de Roberval, qui devaient en organiser au Pensionnat, à l'Ecole Normale et à l'Externat. La Directrice de l'Orphelinat de Chicoutimi m'a informée que leur avant-garde serait organisée prochainement. L'Assistante Provinciale des Sœurs du Bon-Pasteur, a reçu la réponse qu'elle attendait; et elle n'attend plus que notre concours pour fonder, dans leurs couvents et écoles, les avant-gardes de la Ligue. — ce que nous espérons faire en novembre. — a ce moment là, ce travail d'organisation sera fait dans tous les couvents et écoles, du diocèse, dirigés par les Religieuses. Chaque groupement d'avant-gardes reçoit le Bulletin de la Ligue.

Groupe de priantes.

Union de prières pour les membres de la Ligue Catholique Féminine, section paroissiale de Chicoutimi.

Cette union de prières consiste à enrôler tous les membres afin qu'à chaque jour une Ligueuse offre une prière spéciale pour le succès de la Ligue dans son entreprise d'assainissement moral.

Fonctionnement.

Une Ligueuse promet, par exemple, d'entendre la messe le 1er de chaque mois à cette intention; le 2, une autre promet une heure d'adoration au St-Sacrement; une troisième dit un chapelet le 3 de chaque mois, ainsi de suite.

Telle ligueuse qui fait partie de cette union de prières aura donc à la fin de l'année 12 messes, 12 chapelets etc. à l'avantage de la Ligue.

Nous demandons instamment que toutes les ligueuses disent chaque jour 3 Ave Maria avec l'invocation: Vierge très pure, priez pour nous; toujours pour demander que le bien s'accomplisse.

Surveillance des plages.

Une copie de la lettre de la Présidente Générale, demandant la surveillance des plages a été adressée aux curés et aux Conseils des municipalités suivants: St-Irénée, St-Siméon, La Malbaie, Les Eboulements, Pointe-au-Pic, Tadoussac, Baie St-Paul, et Cap-à-l'Aigle. Je puis vous assurer que cet appel a été entendu et que certaines mesures d'assainissement ont été prises. Les réponses à ce sujet, ont été adressées au Conseil Central de la Ligue.

Surveillance des routes.

Monsieur l'Aumônier diocésain de la Ligue C. F., et les directeurs d'œuvres sociales et pieuses ont demandé au Procureur Général de la Province de faire exercer une surveillance toute spéciale sur le parcours des routes de la région de Chicoutimi, afin d'empêcher le stationnement des autos, et par ce moyen, protéger la morale publique. La police provinciale s'est occupée de cette surveillance. Nous avons constaté une amélioration.

Surveillance des affiches cinéma.

Dans la ville de Chicoutimi, les affiches de cinéma ont été surveillées de près, et les plus inconvenantes ont disparu. A la demande de Madame Girard présidente de la section St-Frs-Xavier, quelques annonces scandaleuses de la compagnie "Canada Dry" ont été enlevées ou modifiées. Cependant, deux magasins dont les propriétaires sont de nationalité étrangère, ont, jusqu'ici, fait sourde oreille à nos demandes. Nous nous adresserons à la compagnie elle-même, pour faire disparaître ces annonces.

La supplique au cœur Imm. de Marie.

Des blancs de supplique ont été adressés dans toutes les paroisses du diocèse; jusqu'à date les paroisses suivantes ont retourné les suppliques avec signatures: St-Frs-Xavier de Chic., y compris les communautés religieuses, Sacré-Cœur du Bassin et Rivière-du-Moulin, St-Jean de Brébeuf et Notre-Dame de Roberval, Grande-Baie, St-Fidèle, St-Honoré, Baie St-Paul, St-Bruno, Chambord, St-Charles Borromée, Normandin, Tadoussac, Les Bergeronnes, St-Louis de l'Ile-aux-Coudres, St-Emilien, St-Wilbrod et Notre-Dame d'Hébertville, St-Thomas Didyme, Petit Saguenay, St-Siméon, Dolbeau, St-Gérard Majella, L'Anse St-Jean, St-Edouard de Péribonka, St-Henri de Taillon, l'Ermitage et St-Thomas d'Aquin du Lac Bouchette, Pointe-Bleue, Pointe-au-Pic, St-Augustin, St-Gédéon, et St-Jérôme.

Requête cinéma.

Au cours des vacances, nous avons demandé à nos principales sections de faire signer, dans leurs paroisses, des requêtes demandant le maintien de la loi actuelle concernant l'entrée des enfants au-dessous de 16 ans, au cinéma. Ce travail a été fait dans la ville de Chicoutimi par la section St-Frs-Xavier.

Littérature de la Ligue.

Cent-cinquante exemplaires du tract "Danger des Vacances" ont été distribués dans les paroisses du diocèse, et cent exemplaires du sermon de l'abbé Lapointe, aumônier général de la Ligue C. F. "Apostolat féminin et vie intérieure" ont été adressés, en même temps que les souhaits de Bonne Année, aux curés et communautés religieuses; cinquante exemplaires du tract "La Ligue Catholique Féminine du Canada" viennent d'être adressés aux curés. Et combien de Bulletins de la Ligue?... La propagande a été la grosse dépense de la Fédération, mais petit à petit l'œuvre fait son chemin partout.

Costume institutrices.

Plusieurs municipalités scolaires ont adopté l'uniforme pour institutrice; — je regrette de ne pouvoir vous en donner les noms — Nous reparlerons de cette question, du costume, à la réunion des directrices des sections, après cette séance.

Fondation des sections.

Nous comptons depuis le dernier congrès, c'est-à-dire depuis juin 1932, les fondations de St-Jean de Brébeuf, de Roberval, en novembre 1932, et de St-Jean l'Evangéliste, en septembre 1933, — Nous pouvons annoncer, pour très prochainement, la fondation de St-Alphonse, et pour un peu plus tard celle de Port-Alfred.

Zélatrices.

Partout où il y a des ligueuses isolées, nous avons demandé aux curés la nomination d'une ou de plusieurs zélatrices, espérant, de cette manière, stimuler la fondation des sections paroissiales, en préparant des directrices, et aussi afin de pouvoir mieux diriger ces ligueuses.

Contributions.

Au cours du mois d'août, la perception des contributions de 21 sous par membre, a été demandée dans toutes les sections. Sur 790 dollars et 80 sous dus, nous avons perçu, jusqu'à date, 89 dollars et 60 sous. Un montant de 50 dollars a été donné au Conseil Central, en accompte sur notre dette de 90 dollars.

Depuis juin 1932, la Fédération diocésaine a été administrée avec 39 dollars et 60 sous de revenus, plus les secours d'une personne charitable. A la séance du 12 sept. les livres ont été fermés. Les nouvelles officières acceptent la dette de 40 dollars, due au Conseil Central. Je me permets de dire, ici deux mots au sujet des contributions. Après avoir étudié sérieusement la question, il me semble, je crois, qu'il serait possible, si non facile, en tout cas nécessaire d'exiger la contribution de 10 sous par membre; les sections pourraient s'en rendre responsables vis-à-vis de la Fédération, quitte à combler le déficit par une organisation payante quelconque. Si non, notre Fédération se verra dans l'obligation de réduire à moins de la moitié la distribution du Bulletin de la Ligue et autre littérature. Entendre que le prix des abonnements au Bulletin va au Conseil Central, et que les membres aiment mieux payer 25 sous pour un abonnement, que 20 sous pour leur contribution qui ne leur donne — pratiquement — rien. L'esprit public est ainsi fait, il veut pour son argent!

Mais ce qui est sûr, c'est que le montant de la contribution doit être uniforme partout; cela, pour le bon fonctionnement de l'œuvre. J'ai dis une contribution de dix sous: — le Conseil Central, se contentera, à l'avenir, des abonnements au Bulletin de La Ligue — c'est pourquoi la Fédération Diocésaine, demande 10 sous, au lieu de 20 sous. On comprendra qu'une œuvre, aussi considérable, ne peut être administrée sans revenus déterminés. — Si ma manière d'envisager cette question n'est pas agréée de tous — que l'on m'excuse de l'avoir énoncée si franchement. Je ne puis que redire: je vois ici la plus grande objection à notre œuvre — l'on aime que ce que l'on connait. J'ajoute: faire connaître par la diffusion de la littérature qui intéresse plus spécialement la Ligue, voilà la clef du succès.

Congrès de la Ligue à Québec.

Madame Pelletier, vous a parlé d'une manière si charmante et si intéressante des assises de ce superbe congrès, que je ne veux, pour aucune raison, revenir sur le sujet. Permettez-moi, seulement d'annoncer une réunion des aumôniers et des directrices des sections paroissiales qui, aura lieu, ici même, immédiatement après cette séance. (C'est-à-dire à 5 heures). Nous ferons part, alors, des directives reçues à ce congrès, et nous discuterons de nos intérêts particuliers.

Rapports des sections paroissiales.

Cette journée d'étude a été préparée dans un trop court délai: nous étions pressé d'une part, par la question des chemins qui pouvaient fermer d'un jour à l'autre, et d'autre part, nous voulions réunir le plus grand nombre d'institutrices; il nous fallait donc profiter d'un jour de congé. C'est pourquoi il nous était impossible de demander des rapports à chacune de nos sections. Nous le regrettons infiniment, et nous espérons avoir ce plaisir et cette consolation pour la journée diocésaine de 1934. Je puis vous assurer, Mesdames les Officières de la Fédération, qu'en général, il se fait du bon travail partout — il y a bien eu, ici et là, quelques tâtonnements, facile à comprendre — l'œuvre est bien nouvelle, très délicate, et nous ne nous rencontrons pas assez souvent... Mais, je le répète, en général, grâce au dévouement, à l'action intelligente de nos collaboratrices, nous n'enrégistrons que des succès dus, permettez-moi de spécifier, à la bonne entente imprégnée de charité, qui existe dans nos relations. Pour cela, Mesdames, un merci tout spécial.

Congrès à Chicoutimi.

Madame Girard, prés. de la section de la ville a adressé des invitations aux curés et aumôniers, aux directrices de toutes les sections.

Tous ceux qui ont répondu, ne pouvant envoyer de délégation, ont formulé leurs regrets de ne pouvoir assister, et ont ajouté leurs bons souhaits d'un plein succès. Tous les directeurs, directrices et ligueuses de notre diocèse, sont avec nous de cœur; nous pouvons être assurées du concours de leurs prières.

Nous remercions spécialement messieurs les Curés, les Aumôniers de la Ligue ainsi que toutes les déléguées de l'extérieur qui ont assisté à nos assises. Lorsque j'ai donné ce compte rendu, au congrès de la Ligue à Québec, il n'y avait de tracé, au sujet de cette journée de ralliement, que les grandes lignes du programme, je les ai soumises; nous avons reçu du Comité Central, l'entière approbation, et même de chaleureuses félicitations. C'est que nous nous rendions au plus grand désir des officières du Conseil Central, qui savent, comme nous, que pour travailler en collaboration, sous une même autorité, il faut que nous nous réunissions au moins une fois l'an. Déjà, une grande partie du programme est épuisé, les conférences ont été brillantes et si utiles — je ne veux pas, ici, remercier ces distingués conférenciers — je compte pour cette tâche difficile, sur le concours de notre Président d'honneur, je veux seulement souligner que, grâce à ces travaux donnés par des maîtres, notre travail nous sera plus facile, puisque tous ont compris que leurs collaborations nous étaient absolument nécessaire, et, qu'en toute justice nous pouvions espérer l'obtenir.

Travailler dans de telles conditions serait trop beau et trop facile?... Mais, ce n'est pas le temps ni le lieu pour faire part de nos craintes... Et nous voulons espérer que la Ligue verra toujours des jours de prospérité. Est-ce trop dire quand nous parlons de morale, de religion et d'action sociale catholique? Je demande à la Vierge Très Pure de bénir ces assises. Il ne peut qu'en résulter de très grands avantages et un grand avancement pour la Ligue en notre diocèse. Je laise entre ces mains expertes l'administration de la Fédération, heureuse d'avoir pu rendre quelques services, honorée de compter parmi les collaboratrices de la première heure — vous assurant, Mesdames et chères Ligueuses, de mon sincère attachement à la Ligue Catholique Féminine du Canada.

Madame J.-O. GAGNON,
Prés. Fond.

Délégués au Congrès de la Ligue

Voici la liste des délégués au congrès de samedi dernier:

N.-D.-de-Roberval: Mmes G. Levesque, prés., Armand Boily, cons., Hilas Gagnon, cons., Cloutier.

St-Jean-de-Brébeuf, Roberval: Mme J.-E.-N. Boivin, remplaçant Mme la Présidente.

N.-D.-d'Hébertville: M. l'abbé E. Levesque, aumônier.

Ste-Anne: M. l'abbé Martel, aumônier, Mmes Alonzo Tremblay et Charles Gravel.

St-Honoré: M. le curé Degagné, aumônier, Mmes David Guay, v.-p., J. Légaré, sec., Arthur Tremblay, Xavier Duchesne, J. Simard, conseillères et quelques autres.

Bagotville: M. le chanoine Gaudreault, curé, Mmes Elie Sergerie, Alphonse Tremblay, Roberge, Mlle Blanche Ida Thibault, inste.

Kénogami: M. l'abbé Henri Fortier, curé, Mmes Ernest Marchand, Donat Demers.

Jonquière: Les Religieuses du Bon-Pasteur, Mmes Miville Lacroix et Lazare Vaillancourt.

Sœurs du Bon-Pasteur: Supérieure de l'Ecole Normale représentant la Rév. Mère Provinciale, religieuses et des élèves du Pensionnat, St-Frs-Xavier, St-Michel et Sacré-Cœur.

Sœurs du Bon-Conseil: La Maison mère représentée par la Rév. Sœur St-Jean-Baptiste, maîtresse des Etudes et quelques autres religieuses; la Rév. Sœur St-Vincent de Paul, sup. du couvent de Kénogami. Orphelinat: Deux religieuses déléguées.

Les A. F. A. C. C., couvent des Ursulines de Roberval, représentées par Mme Hilas Gagnon, secrétaire. Mme Tessier, présidente n'a pu venir à cause de maladie.

Charlevoix: On a regretté l'absence de Mlle Laure Gaudreault, ex-vice-présidente, qui devait être au programme, ainsi que l'absence des déléguées des sections de Charlevoix que la distance a empêchées de venir.

Pour les institutrices

Conférence de M. l'abbé N. Degagné

Permettez-moi, en ouvrant cette conférence pour répondre à l'invitation qui m'a été faite par les dames organisatrices de cette journée d'action catholique, de rappeler brièvement l'origine et les développements de la Ligue Catholique Féminine. Vous n'ignorez pas que cette ligue, dont vous vous honorez, sans doute, ou vous vous honorerez, de faire partie, fut fondée pour réagir contre les modes indécentes. Une réaction s'imposait, car la pudeur s'en allait, les âmes se perdaient par le scandale, et tous les honnêtes gens gémissaient d'un pareil état de choses. Elle devait venir de l'initiative féminine, parce que le mal était féminin, que l'éloquence masculine n'y pouvait rien, et qu'en tout cas elle tombait dans le vide. L'Eglise elle-même avait beau prêcher et condamner, elle y perdait, c'est le cas de le dire, son latin. On l'écoutait respectueusement, peut-être, mais on n'en faisait rien de moins.

Il fallait l'exemple, et les femmes seules pouvaient le donner. Elles comprirent enfin leur devoir et le remplirent généreusement. Sous l'impulsion de deux vaillantes, Mlles Jeanne Talbot et Georgina Lefèvre, de Québec, la Ligue Catholique Féminine fut fondée, la croisadre contre les vêtements inconvenants entreprise, encouragée et bénie par le cardinal Rouleau.

Peu à peu l'œuvre se développe et s'étend, grâce à l'énergie et à la persévérance de la fondatrice et de sa fidèle secrétaire. Elle consiste d'abord à répandre l'idée en formant des groupes d'adhésion à la ligue, laquelle établit des filiales dans différents diocèses, entre autres dans celui de Chicoutimi. Les évêques approuvent, bénissent et donnent des directives, fidèlement suivies. On fonde un bulletin, on adopte une gracieuse vignette symbolique avec la devise: *Soyons apôtres*. C'est de l'apostolat, et du meilleur. On propose des modèles de costume décents et de bon goût, qui, d'ores et déjà, s'adoptent çà et là. La Présidente générale se multiplie, visite les sections, et, aidée des présidentes et des secrétaires locales, prêche la bonne parole et augmente son armée de ligueuses. Tant et si bien qu'à la fin le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, conquis par cette belle activité, établit officiellement la Ligue Catholique Féminine, à l'occasion de son troisième congrès général, centre de l'Action catholique féminine dans l'archidiocèse de Québec, après avoir, au préalable, rapporté de Rome une glorieuse décoration pontificale pour Mademoiselle Talbot. Magnifique récompense accordée au zèle de la Fondatrice, grand honneur et grand réconfort pour la ligue, suprême encouragement pour l'avenir plein d'espérances qui s'ouvre devant elle. C'est de l'histoire d'hier, et c'est une ère nouvelle qui s'inaugure pour la Ligue Catholique Féminine au milieu de l'inauguration même de l'Action catholique dans la vieille cité de Champlain.

Quant à la filiale de Chicoutimi, sous l'active impulsion de sa Fondatrice, Mme Joseph Gagnon, elle a déjà essaimé dans le diocèse, et elle montre aujourd'hui sa vitalité par cette première manifestation de l'Action catholique voulue par le pape et notre évêque, organisée, dès le lendemain de celle de Québec par nos zélées Présidentes, Mmes Gagnon et Girard.

Ce sont ces dames qui m'ont fait violence et m'ont engagé où vous me voyez présentement. Jamais démonstration plus palpable de l'adage: Ce que femme veut, Dieu le veut. Mais surtout, ce que Dieu veut, il s'est toujours rencontré des femmes au grand cœur pour le prendre en main et l'exécuter. A preuve, outre la Ligue Catholique Féminine, l'Action catholique féminine, en bonne voie dès ses débuts, ici comme ailleurs.

Mme la Présidente m'a demandé de porter mon attention spécialement sur l'institutrice, auxiliaire indispensable de la Ligue Catholique Féminine. Le sujet m'agrée, véritablement, puisque j'ai déjà consacré dix-neuf ans de ma vie à la formation des institutrices, et que je n'ai pas fini. Bon nombre de mes anciennes élèves font d'ailleurs, sans doute, partie de l'auditoire qui me fait l'honneur de m'écouter.

Qui que vous soyez, Mesdemoiselles, vous faites certainement partie de la ligue ou vous voulez y entrer, puisque vous êtes ici, en ce moment. Institutrices, vous avez besoin de la ligue, comme la ligue a besoin de vous. Il est banal de répéter que l'union fait la force. Mais aujourd'hui tout le monde est à l'association, il ne se fait plus rien sans collaboration. Toutes les professions se groupent, tous les corps s'unissent plus étroitement. Et voici que des Amicales de couvent se forment çà et là, et il ne sera probablement pas long temps avant que celle de l'Ecole normale s'organise. J'ai signé le millième diplôme de celle-ci au mois de juin dernier, un an après ses noces d'argent: ce serait une belle Amicale.

Mais toutes les institutrices ne sont pas d'anciennes Normaliennes. Eh bien, la Ligue Catholique Féminine est là pour les recevoir et pour les rassembler en une vaste corporation, une des plus intéressantes certes que l'on puisse imaginer. Même profession, même âge, ou à peu près, même instruction, même éducation, même idéal surtout et même noble ambition, qui est de former l'enfance et la jeunesse. Se peut-il lien plus fort que de se serrer autour du Christ avec cette multitude des petits dont il a dit avec une tendresse jalouse: Laissez venir à moi les petits enfants! Oui, se peut-il vocation plus enviable que celle de donner l'enfance à Jésus-Christ, qui l'aime de prédilection et la considère comme la prunelle de ses yeux?

Entrons un peu plus avant dans la mission de l'institutrice. Elle continue la mère de famille et en exerce le rôle. Elle ouvre délicatement les frêles intelligences, elle regarde dans les yeux purs le fond des cœurs innocents, pour les garder tels et les purifier encore, elle épanouit ces tendres fleurs à la lumière de sa foi et à la chaleur de sa charité. Elle se penche sur ces candides ignorances pour les éclairer, sur ces faiblesses attirantes pour les soutenir et les fortifier. Elle apprend à ses chers petits et à ses chères petites à connaitre et à aimer leur petit frère Jésus, les familiarisant avec sa vie en leur expliquant les ravissantes scènes de l'Evangile. Elle épèle avec eux les divines syllabes du Pater et de l'Ave et les leur fait savourer, mettant dans leur bouche et dans leur cœur, pour la vie, la prière la plus excellente. Elle enseigne toutes les matières de son programme, sans doute, mais voilà son plus précieux enseignement, celui de la prière, accompagnant le catéchisme, celui que les enfants emporteront comme un trésor au sortir de l'école, et qui sera leur consolation dans les jours d'épreuve. "La plus belle profession, dit saint Thomas d'Aquin, est celle de l'homme (ou de la femme) qui distribue la vérité à ses semblables et qui les rapproche de Dieu en les élevant."

On lui donne, ou on lui mesure, un salaire, à la petite institutrice; et certes on le lui doit, en justice la plus élémentaire, et elle en a besoin; à considérer même ce qu'elle donne, elle en mériterait un deux fois plus considérable. Mais ce n'est pas pour cela qu'elle travaille; et, si on la traite injustement, ou chichement, elle n'en garde pas moins son sublime idéal d'apostolat. Ses vues sont d'éternité. Elle comprend qu'auxiliaire du prêtre de paroisse elle a son humble part à prendre de la mission du Maître: "Allez, enseignez". Et elle la prend avec bonnheur Avant tout elle voit les âmes de ses enfants. A leur contact, elle s'enflamme elle-même et brûle du feu qu'elle communique. Elle y trouve son salaire et sa récompense." "Il n'en est pas de la charité comme de l'argent, dit saint Augustin. Plus on dépense d'argent, plus il diminue. Plus on dépense de charité, plus elle augmente."

Oh! elle souffre, l'institutrice qui est à la hauteur de sa vocation. Rien de grand ne s'accomplit que dans la souffrance, et l'éducation est ce qui s'accomplit de plus grand sur la terre. Elle aime d'ailleurs ses enfants d'un profond amour, et, dit l'Imitation de Jésus-Christ, *sine dolore non vivitur in amore*, on ne vit pas sans douleur dans l'amour. Elle seule sait ses privations, ses sacrifices, ses renoncements, toute l'abnégation que requièrent ses devoirs d'état. Elle a vingt ans: le monde lui sourirait, à elle aussi. Mais elle n'en a cure quand même. Son univers est sa classe. Sa famille de petits ignorants et imparfaits prend tout son cœur. Et, qui le croirait? elle est heureuse, malgré tout. A l'instar du grand Apôtre, elle surabonde de joie dans ses tribulations. Car, dit encore saint Augustin, *ubi amatur, non laboratur, et si laboratur, labor amatur*, et cette parole ne contredit pas celle de l'Imitation: où il y a amour, il n'y a point de peine, et s'il y a peine, on aime la peine elle-même. Tout à sa tâche ingrate et aimée, l'institutrice dépense ses jours, elle donne son esprit, son âme, sa vie. Ce n'est rien: elle se donne." Il y a pourtant une limite, disait-on à ce jeune héros aviateur, du nom de Guynemer, et qui fut frappé en plein ciel après avoir foudroyé lui-même une quantité d'aviateurs ennemis. —Oui, répondait-il, une limite qu'il faut toujours dépasser. Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné." C'est le don de l'institutrice. Je sais une devise d'institutrice: "Laisser la gloire à Dieu, donner la joie auxautres, garder la peine pour soi." "Au-dessus des plus grands peintres, écrit saint Jean Chrysostome, au-dessus des sculpteurs de génie et des meilleurs artistes, je mets sans crainte celui (ou celle) qui sait former le cœur d'un enfant."

En effet, ce ne sont pas des chefs d'œuvre d'or, de marbre, ou de lumière que façonne l'éducateur ou l'éducatrice, mais des chefs d'œuvre de vie, le chef d'œuvre par excellence, l'homme, *et, comme s'exprimait naguère* Etienne Lamy, la femme de demain, dont, en particulier, notre société aux abois va avoir si grand besoin. "Quand faut-il commencer l'éducation de l'enfant, demandait-on à Napoléon? — Vingt ans avant sa naissance, par celle de la mère" répondit-il.

Nous venons de voir que l'institutrice joue un rôle de premier ordre dans la société chrétienne. Qu'est-il besoin d'ajouter que, si elle le remplit avec la haute conscience qu'elle en doit avoir, elle n'aura nulle peine paraître, non seulement l'école, mais devant le monde, en une mise décente et modeste, ce qui est le premier article de la Ligue Catholique Féminine, fondée pour lutter contre les vêtements immodestes? Ce serait même lui faire injure que de penser autrement d'elle, et de croire qu'étant ce que nous avons dit, son premier souci n'est point de prêcher d'exemple. S'il n'en était pas ainsi, quel démenti ne s'infligerait-elle pas elle-même! Quelle invraisemblable inconséquence ne serait-ce pas pour elle de prêcher la vertu à l'école et d'afficher en public une tenue répréhensible! Bien plus, quelle inconscience de porter cette mise inconvenante jusque dans sa classe! Oublierait-elle que le plus grand respect est dû à l'enfant, selon cette maxime connue et pratiquée par tout vrai éducateur: *maxima debetur puero reverentia*? Et ignorerait-elle donc le terrible anathème lancé par le Christ contre ceux qui scandalisent un de ses petits? Non, mesdames les présidentes et directrices de toutes les sections de la ligue, vous trouverez dans nos chères petites maîtresses d'école les meilleures de vos ligueuses, les plus réservées comme les plus dévouées, et les collaboratrices indispensables que vous désirez. Que pourraient-elles faire d'ailleurs pour la ligue, sans cela? Ce serait une contradiction dans les termes: des ligueuses contre les vilains vêtements vilainement habillées.

Ceci m'amène à dire quelques mots d'un uniforme pour les institutrices. Certes, un costume décent, encore qu'élégant et distingué, s'impose à toutes les dames et demoiselles de la ligue. On croit que nous sommes contre la mode. On se trompe bien. Nous sommes contre les extravagances et les indécences. Nous n'aimons point les bêtes curieuses et nous voulons qu'on soit mis comme tout le monde. Nous apprécions même l'élégance. Nous savons ce que c'est que le bon goût. Mais le plus mauvais des mauvais goûts, c'est de faire souffrir les âmes honnêtes et de salir l'innocence. Je voudrais, pour ma part, que nos petites Canadiennes figurassent, par la distinction et par un joli costume national, au premier rang parmi toutes les femmes du monde. Ce ne serait pas malaisé. Elles sont aussi, disons, gentilles que d'autres. Un rien de savoir-faire leur donnerait, si elles voulaient, le premier prix. Hélas! si elles savaient avec quel art elles s'ingénieunt à s'enlaidir, quand elles s'y mettent! Elles ne s'en doutent pas, les pauvres, mais comme elles nous font de la peine!

Revenons à la question d'uniforme. Il convient, ce semble, que les institutrices soient vêtues non seulement avec décence, mais encore uniformément. Un uniforme attire les regards, plaît quand il est joli, et donne du prestige. Nous ne sommes pas

Congrès diocésain de la Ligue Catholique Féminine

habitués à cela chez nous. En France, chaque région a son costume. Demandez au révérend Père Legrand si celui des filles de son pays n'est pas seyant.

Néanmoins, le bulletin de notre ligue nous a appris, et nous savons, par ailleurs, qu'à divers endroits de la Province, notamment dans notre région, les institutrices ont adopté un costume uniforme, parfois sur l'initiative des autorités scolaires. Il faudrait que la chose se généralisât.

Permettez-moi, ici, de rapporter un fait personnel. J'eus l'idée, un jour, c'était vers les premiers temps de la ligue, de modifier le costume de mes jeunes filles de l'Ecole normale et de leur en faire adopter un qui fût également séant à leur condition de normalienne et de future institutrice. Quelques-unes d'entre vous peut-être s'en souviennent et l'aient porté. Je serais moins sûr qu'elles l'ont gardé à leur école. Je m'adressai, pour en avoir un modèle, à l'une de nos anciennes élèves qui avait été hors concours pour le dessin. Elle m'envoya quelque chose de gentil qui plut à tout le monde, particulièrement aux intéressées, et qui fut adopté d'emblée. Depuis lors, c'est le costume de l'Ecole normale, et je n'ai encore rencontré personne d'entre nos visiteurs à qui il n'agréât et qui ne nous en fît compliment. Peut-être est-il indiqué pour les institutrices du Saguenay. Il a été déjà reproduit par le bulletin de la ligue, et la Présidente générale de Québec m'en a demandé naguère un millier d'exemplaires. Mais peu importe, pourvu qu'on trouve un modèle convenable, ce que votre goût, Mesdemoiselles, ne sera pas en peine de découvrir.

Voilà donc nos institutrices en uniforme et donnant le ton de l'élégance et du bon goût à toutes les ligueuses, et même à toutes les jeunes filles, pourquoi pas à toutes les dames? de la paroisse. Les voilà, ligueuses elles-mêmes, réalisant à la fois, par l'apostolat de l'exemple, qui est ici capital, je le répète, et la devise de leur ligue et son article essentiel, la réforme du vêtement féminin. Qu'elles fassent maintenant, par leur enseignement, de l'action catholique au premier chef, réalisant encore le désir du Souverain Pontife, ainsi que celui de Mgr l'évêque de Chicoutimi, un grand ami, au surplus, de l'éducation, et un ami de la première heure, si je ne me trompe, de la Ligue Catholique Féminine.

Je souhaite, en terminant, Mesdames et chères Mesdemoiselles, que votre ligue devienne, dans le diocèse de Chicoutimi comme dans celui de Québec, le centre et le moteur de l'Action Catholique Féminine. Rôle magnifique qui vous sera dévolu pour occuper un dévouement qui ne demande qu'à se prodiguer au service de la Sainte Eglise.

Voeux directives du congrès

ATTENDU que madame J.-O. Gagnon, présidente-fondatrice diocésaine de la fédération diocésaine de La Ligue C. F. de Chicoutimi, se désiste de ses fonctions pour cause de santé;

IL EST PROPOSE par madame Henri Girard, présidente-paroissiale de Chicoutimi, ADOPTE A L'UNANIMITE:

1o. QUE des remerciements lui soient offerts au nom de toutes les Ligueuses du diocèse, principalement au nom de celles qui composaient son comité diocésain qui connaissent bien tout le zèle, le dévouement et la générosité qu'elle a apportés dans l'exercice de ses fonctions de présidente diocésaine, lesquelles qualités nous voulons louer hautement;

2o. — QU'elle soit félicitée de son titre de présidente-fondatrice et de celui de vice-président honoraire du Comité central;

3o. — QUE copie de ces propositions soit transmise à Mme J.-O. Gagnon, prés-f. vice-p. h. et au "Progrès du Saguenay", pour publication.

La Secrétaire.

Un vœu de remerciement est proposé par Mme Alphonse Gagnon, présidente diocésaine, à l'adresse du Conseil central, qui a eu la délicate attention de décorer sa vice-présidente, Mme Déry, à notre congrès, nous apportant l'heureux message d'une promotion et d'un grand *honneur* pour notre Présidente Fondatrice.

La profanation du dimanche et des autres fêtes d'obligations peut encourir aux individus, à la famille et à la société toute entière des maux incalculables. Nulle part plus que dans la catholique Province de Québec cette profanation du jour du Seigneur, loin de s'atténuer tend à se généraliser, la Fédération diocésaine de Chicoutimi émet le vœu que la Ligue Catholique Féminine, joignant son effort à la Ligue du Dimanche, mette au premier plan de ses activités la lutte contre ce fléau envahisseur.

La Présidente Fondatrice de La L. C. F.

ATTENDU que les directives de la Ligue, concernant notre diocèse, paraîtront dans la "Page du Foyer" du Progrès du Saguenay; nous émettons le vœu que toutes nos sections paroissiales reçoivent le Progrès, afin que ces directives puissent demeurer dans les archives.

DIRECTIVES DU CONSEIL CENTRAL.

Campagnes de propagande; costume des institutrices; avant-gardes; retraites fermées; requête au sujet du cinéma; costumes de bain modestes; groupe de Priantes de la Ligue; campagnes d'assainissement: surveillance des plages.

Surveillance des affiches de cinéma; surveillance des annonces de commerce.

MISE AU POINT.

La contribution des membres, du diocèse de Chicoutimi est fixée à 15 sous — 10 sous par membre, doivent être donnés à la Fédération Diocésaine, la balance reste à la section paroissiale. Il a été décidé en conseil, à l'unanimité, que les sections soient responsables de ces contributions envers la Fédération, comme celle-ci est responsable à l'égard Conseil central, de certaines dépenses.

Le prix des abonnements au Bulletin de la Ligue Catholique Féminine va au Conseil Central, mais les abonnements doivent passer par la Fédération Diocésaine, toujours parce que la Fédération s'engage à procurer un certain nombre d'abonnements au Conseil Central. Il lui faut donc prendre connaissance des listes d'abonnements.

Dans toutes les sections, le comité doit tenir un régistre des ligueuses et faire rapport à la Fédération des changements survenus à ce sujet. La Fédération tient aussi un régistre des Ligueuses de tout le diocèse.

La correspondance à ce sujet doit être adressée à Mme J.-O. Gagnon, prés.fond. C. F. 239,rue Racin Chicoutimi. Toute autrecorrespondance doit être adressée à Mme Alphonse Gagnon, prés. diocésaine, 361, rue Racine, Chicoutimi.

MENTIONS SPECIALES.

Nous remercions bien sincèrement Messieurs les Conférenciers et Mme la Conférencière, pour leur généreux concours. Grâce à leur dévouement nos assises ont ét instructives et des plus intéressantes.

Aux Religieuses du Saint-Sacrement.

Aux propriétaires du théâtre Capitole, qui ont bien voulu, à la demande de M. Plante, gérant de la Banque Canadienne Nationale, mettre gracieusement cette salle à la disposition de notre Présidente diocésaine.

Au Comité d'organisation; au Comité de réception; aux chanteuses invitées; au chœur de la Ligue, et à nos quêteuses.

Note. — Les recettes de l'après-midi ont rapporté $33.50.

Compte rendu

La Ligue Catholique Féminine a tenu un grand ralliement au théâtre Capitole de Chicoutimi samedi dernier, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Lamarche.

Le congrès a été présidé avec grande maîtrise, tact et succès véritable par Mme J.-O. Gagnon, présidente fondatrice et l'âme de la Ligue dans ce diocèse. Mme Gagnon a eu un réel mérite en fondant la Ligue et a récolté samedi le fruit de son travail.

Un grand nombre de prêtres ont assisté à ce congrès. Nommons, outre Son Excellence, Mgr Lapointe, P. A., M. le chan. Tremblay, curé de la cathédrale, M. le chan. Duchesne, su p. du Séminaire, le R. P. Legrand, curé du Sacré-Cœur, M. le chan. Gaudreault, MM. les abbés Martel, curé de Ste-Anne, Degagné, curé de St-Honoré, Degagné, principal de l'Ecole Normale, Levesque, vicaire à Hébertville, et plusieurs autres.

Plusieurs communautés religieuses étaient représentées.

Nous publions dans ce numéro les conférences, comptes-rendus, etc. présentés au cours du congrès. On y trouvera de précieux renseignements sur la Ligue appelée à prendre une large part dans le mouvement d'Action Catholique dans ce diocèse.

Des délégués de nombreuses sections ont assisté au congrès, et, dans l'après-midi, le Capitole était rempli d'un auditoire très choisi.

Voici le discours d'ouverture de la présidente du congrès, Mme J.-O. Gagnon.

M. le Président d'Honneur,
Rév. Mères,
Mesdames,

Après avoir parlé à Dieu de nos assises, à cette messe solennelle chantée ce matin, à la chapelle du Saint-Sacrement, nous voulons commémorer cette journée sous la protection de la Vierge Très Pure, patronne de la Ligue. Bien que nous ayons préparé avec soin le programme de cette journée, nous avons peut-être commis, quelques oublis involontairement. Alors nous comptons sur votre charitable indulgence. Nous y avons mis tout notre cœur, mais le cœur suffit-il toujours?

Je remercie bien cordialement, et d'une manière toute spéciale, les révérendes Mères, et les déléguées du dehors qui ont bien voulu nous encourager de leur présence. A tous, et au nom des officières des Comités, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Les congressistes ont eu ensuite le plaisir d'entendre une conférence de M. l'abbé Degagné, principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi. Cette conférence qui a pour titre "l'Institutrice indispensable collaboratrice de la L. C. F." est publiée dans cette édition.

C'est en termes choisis que Mme J.-O. Gagnon a présenté et remercié le distingué conférencier.

Une autre conférence sur l'Elite de demain par les Avant-Gardes que nous publions aussi entièrement, a été donnée par M. l'abbé O.-D. Simard, préfet des Etudes au Séminaire. Mme J.-O. Gagnon a su trouver également des paroles justes et appropriées pour présenter et remercier M. l'abbé Simard.

Le R. P. Legrand remercia les distingués conférenciers de leurs magnifiques conférences. Le R. P. apprécia aussi l'excellent travail de Mme J.-O. Gagnon, présidente fondatrice, et rappela tout le travail accompli par Mme Gagnon. Il souligna les précieux enseignements donnés dans les conférences et dit tout le bien que ces idées pourront faire accomplir.

Mme J.-O. Gagnon, présidente fondatrice ouvrit la deuxième séance d'études, tenue sous la présidence d'honneur de Mgr Lapointe, P. A., V. G. H. Voici le discours d'ouverture:

Nous ouvrons la deuxième séance de cette journée d'études, en souhaitant à tous, et spécialement à nos déléguées de l'extérieur, la plus cordiale bienvenue. Les Officières de la Fédération diocésaine, et celles de la section St-François-Xavier de Chicoutimi et du Sacré-Cœur du Bassin, vous sont très reconnaissantes pour cette nombreuse assistance et vous en remercient de tout cœur. Je suis heureuse de saluer la présence de madame Déry, l'une des fondatrices de la Ligue, et vice-présidente actuelle du Conseil central, déléguée à nos assises. Nous apprécions hautement cette délicate attention du Conseil central, que nous prenons comme un gage de sympathie et d'encouragement. Pour l'honneur que vous nous faites recevez, madame la Vice-Présidente, au nom de tous, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

PRESENTATION DES OFFICIERES.

J'ai le très agréable devoir de vous présenter les nouvelles officières de la Fédération diocésaine de la Ligue Catholique Féminine. Ces dames sont si avantageusement connues dans la région Chicoutimienne que je pourrais me dispenser de faire leur éloge; mais il est certains traits que je crois justice de souligner ici.

Madame Alphonse Gagnon, bien que venue de loin — personne n'ignore qu'elle est d'origine américaine — est bien nôtre par son alliance avec une de nos familles canadiennes les plus anciennes, par son attachement à sa nouvelle petite patrie, par sa grande sympathie pour notre langue, et son généreux dévouement à nos oeuvres catholiques sociales. Madame Gagnon n'a pas besoin de faire effort pour marcher avec ses soeurs canadiennes dans cette voie apostolique. Elle suit, en cela, l'exemple d'une soeur chérie, Religieuse à qui elle doit une grande part de sa belle éducation chrétienne. Elle nous sera donc une Présidente idéale!

Petite-fille d'un juge distingué et très remarquable homme de lettres, épouse du premier magistrat de la municipalité voisine, madame Eudore Boivin se présente à nous avec un prestige que grandissent encore ses nombreuses qualités personnelles. Notre Ligue est flattée de l'heureux choix qui nous vaut d'avoir Madame Boivin comme sa distinguée vice-présidente.

C'est à une autre famille d'éminents jurisconsultes de la région d'Arthabaska qu'appartient notre charmante secrétaire-correspondante, madame Jean Pelletier. Elle-même écrivain de mérite, a déjà présenté des oeuvres remarquées du public intellectuel. Son beau talent de plume et son fin esprit d'observation nous seront d'un précieux secours. Du reste, vous aurez dans quelques instants l'occasion d'admirer l'une et l'autre, car madame Pelletier nous donnera ses impressions sur le dernier congrès de la Ligue tenu à Québec.

Mesdames, vous le voyez déjà: notre chère Ligue, qui a une importante mission à accomplir en cette ville et dans le diocèse, entend bien, par le choix de ses officières, ne s'écarter en aucune façon de la voie inflexible de la justice et du droit! Que cela soit dit pour calmer les craintes d'empiètement des droits et privilèges de nos amis du sexe fort, si vraiment ces craintes doivent agiter leur esprit!

Mademoiselle Stella Gagnon sera notre secrétaire-archiviste. Fille de notre concitoyen bien connu dans le monde des affaires, mademoiselle Gagnon, à peine sortie de la célèbre institution enseignante des Religieuses de Jésus Marie de Sillery, veut bien consacrer ses aptitudes et ses loisirs au service de la Ligue qui est heureuse de la compter au nombre de ses distinguées et dévouées officières.

Venant après les autres, la charge de trésorière n'en est pas moins d'une importance capitale, même dans un groupement féminin: elle n'en est pas, non plus, moins bien remplie. Madame C.-E. Massicotte se chargera de nos finances. Bien que possédant des talents exceptionnels, au début il lui faudra monter la garde auprès d'une caisse vide, même trouée!... Ce n'est pas que dans le passé, il y ait eu dilapidation du trésor de la Ligue. — La femme ne dépense qu'à bon escient et pour des fins utilitaires. — Nos maris ont tort d'en douter quelquefois!... Mesdames, on vous donnera ailleurs le rapport détaillé des ressources modiques de la Ligue et des dépenses assez considérables occasionnées surtout par la diffusion du Bulletin de la Ligue, des tracts et autre littérature. En présence d'une situation financière qui ne laisse pas que d'être quelque peu alarmante, il faudra à madame Massicotte, pour équilibrer le budget, toutes les initiatives de son esprit, toutes les activités et les patiences de son grand coeur. C'est dire que nous sommes rassurées de ce côté; sous le contrôle avisé et prudent de notre trésorière diocésaine, et grâce à l'active coopération des Ligueuses et des Amis de notre oeuvre, la caisse verra enfin des jours de prospérité.

Madame Henri Girard, ex-vice-présidente de la Fédération diocésaine, et présidente actuelle de la section St-François-Xavier de Chicoutimi et du Sacré-Coeur du Bassin, reste conseillère de la Fédération. Dans ce balayage complet de la première administration de la Ligue, madame Girard est la seule survivante de ce chambardement général. Que nos amis masculins se rassurent: pour opérer ces changements si heureux dans la Ligue, il n'y eut ni cabale, ni intrigue. Tout s'est passé dans la paix et l'harmonie. Madame Girard, qui a tant fait déjà pour cette oeuvre, lui continuera l'appui de ses conseils et de son expérience.

Mesdames, ce qui vaut encore mieux que les plus belles qualités de l'esprit, c'est la noblesse du coeur; ce sont les solides vertus chrétiennes: et à notre époque surtout, c'est le dévouement aux oeuvres catholiques et sociales, l'apostolat de la femme enfin. Reconnaissons qu'à tous ces titres et pour toutes ces raisons, le choix des nouvelles officières de la Ligue est tout particulièrement heureux et permet de bien augurer pour l'avenir.

Monsieur l'Aumônier, votre présence à ces assises est pour nous tous une joie et un précieux réconfort. Veuillez recevoir l'expression de notre gratitude pour tout le dévouement que vous portez aux intérêts de la Ligue, qui est heureuse, sous votre sage direction, de poursuivre son travail d'assainissement morale de la société chrétienne. C'est une haute et difficile tâche; mais nous entendons bien lui être fidèles, et ne jamais trahir la confiance que nos chefs spirituels ont placée en nous.

Mesdames les Officières et mesdames les Ligueuses, dans l'expression de notre reconnaissance, nous ne voudrions oublier personne. En plusieurs circonstances déjà, nous avons dit toute notre gratitude à nos chères et dévouées collaboratrices de la première heure, nous voulons ici accorder une mention spéciale aux propriétaires de ce théâtre qui ont bien voulu, par l'entremise de M. Plante, nous accorder gracieusement cette salle et une deuxième à notre sympathique journal, le "Progrès du Saguenay" qui, toujours avec empressement, avec grâce, a fait, dans ses colonnes, une si large place à nos communiqués, aux comptes rendus des séances et des activités de la Ligue. Ces rapports, le "Progrès" se chargeait de les porter en ses pages jusqu'aux quatre coins du diocèse, intensifiant ainsi notre travail de propagande. Nous lui savons gré de sa large et généreuse hospitalité. A l'expression de notre vive reconnaissance, nous ajoutons notre admiration pour l'oeuvre éminemment religieuse et patriotique que le "Progrès" accomplit au milieu de nous. Qu'il reçoive nos meilleurs voeux de succès et de prospérité!

Notre gratitude va encore à nos bonnes Religieuses de la ville et du diocèse. Leur empressé et actif concours nous permet d'exercer sur la jeunesse des écoles — toute éprise d'idéal chrétien — une action bienfaisante qui ne peut que se continuer dans la vie pour le plus grand honneur de la jeune fille chrétienne d'aujourd'hui et de la femme de demain.

Dans nos travaux de propagande à travers le diocèse, nous avons reçu le plus bienveillant accueil des Messieurs du Clergé. Grâce à leur puissant et indispensable appui, la tâche de recrutement des ligueuses et d'organisation de sections dans les paroisses, nous est rendue relativement facile. Les encouragements que nous recevons des Curés, en particulier, contribuent à nous faire aimer davantage cette oeuvre catholique par excellence, confiée à nos humbles personnes par Nos Seigneurs les Evêques.

Notre dernier, mais aussi bien cordial merci, va au public qui, dès les débuts de l'oeuvre, ne nous a pas ménagé ses sympathies. Cette affluence à nos organisations, soirées récréatives, conférences, etc., marquait, nous ne voulons pas en douter, le vif désir de connaître notre Ligue Catholique Féminine. Et, je dirais, la connaître pour l'aimer; n'est-ce pas lui accorder toutes les attentions de son esprit, lui consacrer tous les efforts de son zèle? C'est ce que vous avez compris, mesdames et chères ligueuses. Et la Ligue, forte des encouragements, des sympathies et du concours généreux de tous ses membres, sous la direction de ses nouvelles officières, verra se centupler son action bienfaisante, en même temps que s'élargir son champ d'apostolat.

C'est Mme Alp. Gagnon présidente diocésaine qui répondit à la présentation des Officières. Elle le fit en ces termes:

Le cœur charitable de notre Présidente fondatrice est un fait reconnu. Alors fallait-il que la présentation de ses nouvelles collaboratrices se passât avec grand éloge. Je voudrais vous dire toute notre reconnaissance pour cette haute marque d'estime à notre égard, mais je dois me contenter de vous dire tout simplement, mais de tout cœur et en votre beau français, un sincère et cordial merci.

L'éloge que Mme Gagnon fait du nouveau Comité, aidera à stimuler nos énergies, grâce à notre Présidente fondatrice, la voie est toute et très bien tracée.

Mesurons bien la tâche immense qu'a remplie Mme Gagnon en fondant et en dirigeant jusqu'à ce jour la Ligue Catholique Féminine dans notre diocèse. Les heures qu'elle a consacrées à l'œuvre, tant en activités qu'en étude, sont innombrables. Malheureusement, elle doit se retirer, la santé des siens ne lui permet plus de donner à la Ligue le meilleur d'elle-même. madame Gagnon reste notre Présidente fondatrice; qu'elle n'espère pas dormir sur ses lauriers. Le nouveau comité compte aller puiser largement dans ses trésors de dévouement et de connaissances de l'Oeuvre.

Au nom de la Ligue Catholique Féminine, nous remercions chaleureusement Mme la Présidente fondatrice.

J'espère, mesdames, que vous aussi, serez très indulgentes envers nous et que vous verrez en nous de dévouées chrétiennes désireuses de servir l'Eglise par notre belle œuvre, la Ligue Catholique Féminine.

Mme Jean Pelletier donna ensuite lecture d'un excellent travail intitulé "Impressions de congrès". Il s'agit ici du grand congrès de Québec. C'est Mme J.-O. Gagnon qui présenta en termes choisis la distinguée secrétaire-correspondante, Mme Pelletier. Nous publions dans cette édition le texte de la conférence très instructives.

Dans ses remerciements, Mme la Présidente fondatrice souligna le sens d'observation de Mme Pelletier, la haute tenue littéraire de la conférence. Elle dit toute l'aide que la distinguée secrétaire pourra apporter à la Ligue.

Il fut donné ensuite aux Ligueuses d'entendre une magnifique conférence donnée par M. l'abbé Eugène Tremblay, L. Ph., S. T. D., professeur de théologie au Grand Séminaire, sur "Le devoir social des femmes catholiques".

Comme les autres conférenciers, M. l'abbé Tremblay a été présenté par Mme J.-O. Gagnon qui le fit en termes élogieux, choisis et goûtés. Elle remercia aussi le distingué conférencier.

M. L'ABBE TREMBLAY.

La conférence de M. l'abbé Eugène Tremblay, professeur de théologie au Grand Séminaire, avait pour sujet: *Le devoir social des femmes catholiques.*

Nous ne pouvons malheureusement ne donner que les grandes lignes du magistral exposé que M. l'abbé Tremblay développa devant l'assistance toute entière prise par sa parole éloquente et distinguée.

"Y a-t-il, oui ou non, un devoir social? Question oiseuse aux yeux de celles qui sont depuis longtemps convaincues; mais dont ne s'étonnera pas quiconque observe ce qui se passe autour de lui. Le devoir social suscite tant d'infractions sereines, tant de contestations qu'il n'est pas sans utilité d'établir qu'il existe."

Après avoir solidement développé cette partie, le conférencier en arrive au devoir social des femmes. Il se résume principalement à ceci: former de bons catholiques et des bons citoyens.

Mais pour exercer ce rôle, la femme consciente de son devoir social, doit avoir formé son intelligence et son cœur. Elle doit aussi avoir appris l'obéissance aux directions de l'Eglise, obéissance entière, sans libre examen; elle doit avoir développé son esprit par la lecture et l'étude d'ouvrages qui lui montreront les grandeurs et les secrets de sa tâche.

Son cœur se sera ouvert à la compassion de tant de misères, matérielles et morales; il est de ses misères que la femme, mieux que tout autre, peut soulager.

Développant ensuite la pratique du rôle social des femmes catholiques, le distingué conférencier conclut que *la Ligue Catholique féminine* est une association qui répond éminemment à l'accomplissement de ce grand et noble devoir.

Il n'est point de raisons qui puisse tenir éloigné de cette association aucune femme ou jeune fille catholique de cette Province.

Son Excellence Mgr Lamarche qui célébrait ce jour-là sa fête patronale, fut acclamé par les congressistes à son entrée dans la salle. Mme J.-O. Gagnon dit l'honneur et le bonheur causés par cette visite qui témoigne du haut estime de S. Excellence pour la Ligue. Mme Gagnon céda alors la parole à la présidente diocésaine, Mme Alphonse Gagnon qui présenta les vœux de fête à Son Excellence, en ces termes:

Excellence,

Au nom de la L. C. F. j'ai l'honneur de vous présenter l'hommage très respectueux de nos vœux les plus sincères, à l'occasion de votre fête patronale.

Nous prions la Vierge Très Pure, patronne de notre Ligue, de bénir les vœux que nous formulons pour notre vénéré évêque et de veiller à leur entière réalisation.

Et si vous daignez, Excellence, en cette circonstance, nous accorder la faveur de votre bénédiction, nous aurons la ferme conviction de partager avec vous ces faveurs du ciel, qui feront de nous des femmes catholiques selon le cœur de Dieu.

SON EXCELLENCE.

S. Exc. Mgr Lamarche, après avoir remercié la Ligue de ses vœux, souligna avec joie les progrès réalisés par la Ligue féminine. L'œuvre a grandi et la Ligue est prête pour l'Action catholique. Son champ d'action s'étend plus loin que les petits chapeaux, les robes et les colifichets; c'est un vaste domaine d'Action qui s'ouvre maintenant devant la femme catholique de la Ligue Féminine.

Son Excellence félicita les nouvelles Officières de la confiance qui leur a été marquée et remercia la Présidente fondatrice de son large dévouement.

Les congressistes ont eu ensuite le plaisir d'entendre la voix du Conseil central par l'entremise de sa distinguée vice-présidente, Mme Déry, déléguée au congrès. Après avoir offert des félicitations aux nouvelles officières, Mme Déry donna lecture de la lettre suivante confirmant la nomination de Mme J.-O. Gagnon comme vice-présidente d'honneur du Conseil central. Voici le texte de la lettre:

Québec, 29 oct. 1933.

Mme J.-O. Gagnon,
Vice-présidente d'hon. L. C. F.,
Chicoutimi.

Chère madame,

Le Conseil Central de la L. C. F. est très heureux de confirmer votre nomination de vice-présidente d'honneur, largement méritée par le zèle que vous avez déployé dans l'organisation de notre premier comité diocésain.

Le Conseil Central souhaite que votre comité vous garde, avec le titre de présidente fondatrice qu'il vous a décerné, voix délibérative dans ses réunions, ce qui serait un précieux appui pour la présidente active, et vous garderait toujours attachée à l'œuvre dont vous avez dû laisser la direction par suite du mauvais état de votre santé et de celle des vôtres.

Avec l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

Le Conseil Central de la Ligue Catholique Féminine.
par G. LEFAIVRE,
présidente générale.

MGR LAPOINTE.

Le directeur de l'Action catholique dans ce diocèse a adressé des paroles de bienveillance et de confiance aux congressistes. Il a dit tout ce qu'il attend de la Ligue Féminine dans l'œuvre d'Action catholique, dont il a parlé aux dames et demoiselles. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les sages conseils, les directives, donnés par Mgr Lapointe qui compte grandement sur l'apostolat des catholiques pour étendre le règne du Christ et pour promouvoir l'Action catholique.

Mgr eut aussi des paroles de félicitations aux Officières et de remerciements à Mme la Présidente fondatrice.

M. LE CHAN. TREMBLAY.

Monsieur l'Auménier diocésain remercie la présidente fondatrice, en son nom, pour l'avoir vue à l'œuvre, comme curé pour l'exemple qu'elle a donné, au nom de la section St-Frs-Xavier, dont les directrices sont de la première heure, et au nom de toutes les Ligueuses du diocèse. Comme aumônier diocésain, il fait voir les obstacles qu'il a fallu Vaincre. Depuis plus d'un an et demi, Mme J.-O. Gagnon administre seule la Fédération avec prudence, intelligence, grande discrétion, dépensant sans compter son temps et son argent. Ce qu'elle a dépensé d'heures au travail, à l'étude de l'action sociale, à l'organisation de la Ligue dans le diocèse, en voyages de toute sorte au bénéfice de son œuvre, est innombrable. Excellence, Vous l'avez dit, il y a un instant, je le répète: Mme Gagnon n'a pas compté son dévouement; nous ne devons pas, non plus, lui mesurer notre reconnaissance.

Mme la vice-présidente du Conseil central, dites, je vous prie, à la Mère que sa première fille se porte bien, qu'elle nous fait honneur, comme elle fait honneur à la mère! Nous sommes heureux du message que vous lui apportez. Vous pouvez être fière et nous le sommes également — de notre Présidente fondatrice.

Je remercie Mme Déry, votre Conseil et vous-même, Madame Déry, pour cette démarche. Dites bien chez vous, que Mme Gagnon s'est choisi des remplaçantes sur lesquelles nous pouvons compter. Le nouveau Comité, fait honneur à la Ligue, comme le premier.

Mme J.-O. GAGNON.

J'ai écouté les trop élogieuses paroles de M. l'Aumônier Diocésain, de notre Curé, et de M. le chanoine Tremblay, puisque vous avez bien voulu parler au nom de ces trois distingués personnages . . Je vous avoue que ce sont les paroles du Père de notre paroisse qui m'ont le plus touchée. — J'allais les prendre toutes pour moi, quand j'ai songé qu'elles s'adressaient plutôt à la Présidente fondatrice de la Ligue. Permettez-moi de faire ici, une large part, de tous ces mérites énumérés à mes collaboratrices. Il convient de nommer entre autres, Mme Henri Girard, ex-vice-présidente, Mlle Laure Gaudreault, ex-secrétaire-correspondante, Mlle Mathilde Casgrain, ex-trésorière, et Mlle Irène Fraser, secrétaire-trésorière, pour l'année 1932-33. Je crois justice de reconnaître ici leur talent et leur mérite, et je leur réitère mes remerciements et l'expression de toute ma gratitude. M. le Curé, votre voix de pasteur s'est faite bien indulgente à mon endroit, il était facile de travailler efficacement sous votre égide. Aujourd'hui, je suis largement récompensée pour tous mes sacrifices et je ne veux plus me rappeler que de vos bonnes paroles.

VOICI QUEL ETAIT LE COMITE D'ORGANISATION DE CE COGRES.

Mmes: J.-O. Gagnon, prés. fond; Alphonse Gagnon, prés. dioc.; C.-E. Massicotte, trés. dioc.; Gustave Gauthier, vice-prés. paroissiale; Mlle Mathilde Casgrain, sec. paroissiale; Mme Georges Smith, prés. paroissiale.

LE COMITE DE RECEPTION.

Mmes: Eudore Boivin, vice-prés. dioc.; C.-E. Massicotte, trés. dioc.; Lorenzo Délisle; Pitre Truchon; Georges Smith, prés. paroissiale, Mlle Mathilde Casgrain, sec. paroissiale.

LES QUETEUSES.

A la messe: Mmes J.-O. Gagnon et Alp. Gagnon.

Au Capitole: Mlles Juliette Girard, Fabienne Girard, Suzanne Mercier, Camille Tremblay.

Le matin, la messe a été chantée par le chœur de la Ligue. Accompagnatrice: Mme Gustave Gauthier. Directrice du chant: Mlle Pauline Girard. Soliste: Mlle Bernadette Blais. Chœur: Mlles Françoise Casgrain, Georgette Côté, Marcelle Desbiens, Lauretta Desbiens, Thérèse Demers, Marie Duchaine, Irène Fraser, M.-Ange Fraser, Edith Gagnon, Stella Gagnon, Fernande Gagnon, Yvonne Gauthier, Georgette Gauthier, Alexina Jalbert, M.-Paule Lamarre Georgette Maltais, Marguerite Rueland, Ces demoiselles forment le chœur régulier de la Ligue.

Notons que Mlle Bernadette Jean et Mme A. Létourneau ont été fort appréciées dans leur chant au cours du congrès.

A 5 heures, Mme J.-O. Gagnon, prés. fond., reçut une quarantaine de dames à sa demeure en l'honneur de Mme Déry, déléguée de Québec.

Redisons une dernière fois tout le succès de ce ralliement et souhaitons qu'il porte les meilleurs fruits.

L'élite de demain

PAR LES AVANT-GARDES

Conférence de M. l'abbé O.-D. Simard

L'ELITE DE DEMAIN PAR LES AVANT-GARDES.

A l'exemple de Notre-Seigneur, l'Eglise a toujours aimé d'un amour de prédilection l'enfance et la jeunesse. Toute son histoire nous la montre penchée sur les jeunes pour leur verser les trésors de la science et de la vertu. Durant quinze siècles elle a été la seule éducatrice de l'Europe. Depuis trois cents ans, elle poursuit la même tâche dans les Amériques Latine et Française. Maintenant l'Afrique et l'Asie bénéficient largement de son apostolat, et les institutions catholiques surgissent sur les terres de l'infidélité, comme naissent les étoiles, le soir, au firmament.

En se penchant sur l'enfance et la jeunesse féminines, la Ligue est donc à bonne école et fait un geste bien catholique. En se préoccupant de l'avenir de nos fillettes, elle prend à cœur les intérêts les plus sacrés de l'Eglise. Il convient donc de la féliciter de son zèle et de souhaiter à ses travaux les plus heureux succès.

Mais la Ligue Catholique Féminine n'aime ni les aventures ni les marches à travers les ténèbres. Elle veut de la lumière et la réclame de ceux qui sont chargés d'enseigner dans l'Eglise de

(Suite à la 9ème page)

Page Agricole

Classement des oeufs

Des amendements importants destinés à protéger d'une façon plus efficace les producteurs et les consommateurs, ont été apportés par arrêté-en-conseil aux règlements concernant les oeufs. Les nouvelles catégories seront désignées "A-1", "A", "B", et "C" remplaçant les "Spéciaux", les "Extras", les "Premiers", et les "Seconds". Les mots "Oeufs du jour" (new laid) ne peuvent être appliqués qu'à la catégorie A-1, et le mot "frais", ou tout autre équivalent de ce mot, aux catégories A-1 et A.

Les catégories A-1 et A sont divisées respectivement en trois catégories, Gros, Moyens, et Poulette et tous les oeufs ayant la qualité de la catégorie A peuvent être vendus sous cette catégorie, quelle qu'en soit la grosseur, mais les oeufs de différentes grosseurs doivent être emballés séparément, et la grosseur doit être indiquée sur le contenant. Comme la catégorie A-1 est une catégorie supérieure, l'emballage d'oeufs de cette catégorie ne peut être fait que par les producteurs autorisés du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il n'est pas permis de vendre les oeufs d'entrepôt dans une catégorie supérieure à B.

La catégorie "B" se compose d'oeufs raisonnablement propres, à coque saine, et les oeufs pesant moins que le poids de 22 onces la douzaine ne seront pas emballés dans B. Il y a deux catégories, Gros (24 onces) et Moyens (22 à 24 onces).

La catégorie "C" se compose de tous les oeufs inférieurs aux catégories A et B, mais qui sont bons pour la consommation.

Lorsque les premières catégories régulières pour les oeufs ont été officiellement établies en 1915, il n'y avait au Canada que très peu d'oeufs assez bons pour pouvoir être classés comme Extras, et à cette époque la catégorie "Premiers" représentait la meilleure qualité que l'on pût trouver en quantités commerciales. Depuis lors, après toutes ces années de classement, la qualité des oeufs canadiens s'est améliorée à tel point qu'en ces dernières années les Extras ont été aussi nombreux sur le marché que les autres catégories. La catégorie "Premiers" ne comprenait donc plus les oeufs de la meilleure qualité offerte et le mot "Premiers" induisait en erreur. L'adoption des noms de catégories A, B et C, donne au classement des oeufs une terminologie conforme aux conditions actuelles et que les consommateurs comprennent facilement.

Un défaut des anciennes catégories, c'est que l'on ne pouvait vendre comme étant de qualité supérieure que les gros oeufs de la meilleure qualité. Les oeufs de qualité médiocre et les petits oeufs de bonne qualité étaient vendus dans une même catégorie. Il était donc impossible au consommateur de distinguer entre ces oeufs, et le producteur recevait, pour ces petits oeufs de bonne qualité, un prix plus bas que celui qu'ils méritaient. Avec les revisions actuelles, la qualité est le facteur principal qui détermine la catégorie, et les oeufs de différentes grosseurs dans une même catégorie sont classés en Gros oeufs, oeufs moyens, et oeufs de poulettes.

Les revisions actuelles ont été soigneusement considérées et tous les intéressés s'accordent à dire qu'elles représentent un progrès bien net dans le classement des oeufs.

Pour avoir des oeufs en hiver

L'éleveur de volailles doit profiter de tous les moyens qui s'offrent à lui pour produire ses oeufs et ses volailles au plus bas prix de revient possible. Ce n'est qu'à cette condition qu'il peut faire un bénéfice dans les temps actuels.

Lorsque le lait entier se vend entre 60 cents et une piastre les cent livres, le lait écrémé n'a que peu de valeur, et cependant ce même lait écrémé, donné aux volailles, rapporte encore un revenu très passable. Si les aviculteurs se servaient de lait écrémé au lieu de déchets de boeuf comme source de nourriture animale, ils économiseraient sur la nourriture et leurs oeufs leur coûteraient moins cher à produire.

Dans une expérience qui a été conduite pendant cinq saisons de suite à la station expérimentale fédérale de Cap-Rouge, Québec, un groupe de poules qui recevaient du lait écrémé a pondu plus d'oeufs, tout en faisant une augmentation de poids plus forte, que le groupe qui recevait des déchets de boeuf, alors que tous les autres aliments étaient de même nature.

Le lait écrémé doit être donné ou toujours doux ou toujours sur, afin d'éviter des dérangements d'intestins. Si l'on n'a pas de lait écrémé il faut avoir recours aux déchets de boeuf et alors, les oeufs coûtent plus cher. Pourquoi se servir de substances animales coûteuses quand on a chez soi du lait écrémé, plus économique et plus profitable? Sachons donc employer les produits que nous avons à notre disposition.

C. E. STE-MARIE,
Station expérimentale fédérale,
CAP-ROUGE, P. Q

Commissaire à Londres

On annonce que M. W. B. Gornall, de la division des Fruits, du ministère fédéral de l'Agriculture, vient d'être nommé Commissaire canadien du commerce des fruits en Grande-Bretagne. Cette nomination a été fort bien accueillie, non seulement au Canada mais en Grande-Bretagne. Ce poste est d'importance vitale pour les deux pays immédiatement intéressés. La première fonction du Commissaire est d'aboucher les exportateurs aux importateurs de façon à créer un commerce harmonieux et toujours croissant.

Succès d'un Euchre-bridge à Arvida

Lundi soir, le 23 octobre, a eu lieu à Arvida un euchre-bridge au profit de l'église Ste-Thérèse d'Arvida, qui rapporta un brillant succès. Cette partie de cartes était organisée sous la présidence de M. et Mme Paul Arcand. Il y avait environ 250 personnes qui assistaient à cette intéressante veillée. Il y avait de nombreux prix, fort jolis et utiles, qui furent bien appréciés par les heureux gagnants. Les personnes suivantes ont prêté leur aide à M. et Mme Arcand pour mener à bonne fin ce euchre-bridge: M. et Mme J.-W. Barthe, M. Didier Caron, Mme A. Denis, M. et Mme A. Devarennes, M. et Mme P. Doucet, Mme A. Giroux, Mlle Mary Larouche, M. et Mme Ed. Parise, M. et Mme Guillaume Tremblay, Mlle C. Simard.

Voici la liste des donateurs de prix et des gagnants: Thomas Abel, Chicoutimi: pantoufles, gagnées par Mme J.-R. Smith. Aluminum Co. of Canada, Ltd.: une tonne de charbon, gagnée par M. Ed. Tremblay, de Chicoutimi. M. et Mme Paul Arcand: une chaise, gagnée par Mme Jack Gault. Mme D. Aspinall: un gilet, gagné par Mme C. Tessier. Ami: culotte pour bébé, gagnée par M. Willie Brandle. Ami: savon de toilette, gagné par Mlle Jeanne Côté. Ami: une jarre, gagnée par Mme J.-A. Fréchette. Ami: crayons et plumes, gagnés par Mme A. Gobeil. Ami: sacoche, gagnée par Mme Paul Bernier. Ami: thermomètre, gagné par M. Clovis Villeneuve. Ami: table demi-lune, gagnée par Mme A. Danis, pour vente de billets. Ami: cafetière, gagnée par Mlle Rose Harvey. Ami: cigares Peg Top, gagnés par M. Simon Allaire. Ami: rasoir, gagné par M. J.-G. Bélanger. Barsalou, Québec: 4 boîtes de savon, gagnées par Mme Stronghill. Léa Bélanger: gilet, gagné par Mlle Germaine Blanchette. J.-R.-L. Bilodeau, Chicoutimi: cravate, gagnée par Mme E. Hubert. C.-E. Boivin, Arvida: cendrier, gagné par Mlle Antoinette Perron. J.-F. Boivin, Jonquière: friteuse, gagnée par M. Raoul Perron. Mlle Marguerite Boivin: coussin, gagné par Mlle Yvette Allaire. J.-Albert Bolduc, Jonquière: théière, gagnée par M. André Reney. A. Brassard, laitier, Jonquière: une carte de lait, gagnée par M. Léon Lavoie. Francis Bouchard, boulanger: une carte de pain, gagnée par M. René Tardy. A.-H. Caron, Chicoutimi: une brosse, gagnée par Mlle Bernadette Tremblay. Cie Electrique: cadeau électrique, gagné par Mme J. Duquet. Cie de Ferronnerie Générale de Chicoutimi: set de vaisselle, gagné par Mlle Armande Ouellet (prix d'entrée). Cie Paquet, Ltée, Québec: chandeliers, gagné par M. W. Goodwin. Dominion Store, Chicoutimi: thé, café, poudre à pâte, gagnés par Mme Roland Pagé. J.-B. Dubé, Jonquière: pipes, gagnées par M. l'abbé Emery Dubé (prix d'honneur au euchre). Dupuis & Frères, Montréal: beurrier, gagné par Mlle Annette Pelletier. Eaton Co. Limited, Toronto: chandelier, gagné par Mlle Parisé (pour vente de billets). Ernest Fortin: carte de pain, gagnée par Mme Antoine Giroux. Mme J.-A. Fortin, Jonquière: pipe, gagnée par M. J.-B. Parent. Adélard Gagnon, Jonquière: gilet, gagné par Mme Pierre Bouchard. Gagnon & Frère, Chicoutimi: crucifix, gagné par Mme Doucet, pour vente de billets. Gagnon & Frère, Chicoutimi: lampe à bridge, gagnée par M. J.-W. Duquet. Gagnon & Frère, Arvida: un quart de pommes, gagné par Mme Elisée Lalonde. Willie Gagnon, Jonquière: rotissoire, gagnée par M. Alfred Simard. Gauthier, restaurateur, Chicoutimi: chocolats, gagnés par Mlle Anneite Tremblay. D. Gershovitz, Kénogami: gilet, gagné par Mme Patrick Fraser. Z. Girard: une carte de lait: gagnée par Mme Lalonde. Z. Girard: une carte de lait, gagnée par Mme G. Castonguay. H. Gilbert, Jonquière: une carte de pain, gagnée par Mlle Marguerite Boivin. A. Hamel, Chicoutimi: une boite de chocolats Laura Secord, gagnée par Mme Laurent Blouin. Imprimerie Commerciale, Chicoutimi: une statue de Ste-Thérèse, gagnée par M. Edouard Turbide. M. Jarjour, Jonquière: boite à lettres, gagnée par M. Roger Hubert. P.-E. Laforest, Jonquière: gilet, gagné par M. R. McAskill. Mme Elie Lalonde, Arvida: ballet et vadrouille, gagnés par M. C.-H. Forrest. J.-Raoul Lamarre: cendrier, gagné par Mlle A.-M. Pomerleau. Roméo Lapointe: une corde bois, gagnée par Mme J.-R. Smith. Mlle Mary Larouche, Arvida: deux boites de café, gagnée par M. Antoine Giroux. Pitre Larouche: une carte de lait, gagnée par M. Henri Lévesque. P.-T. Légaré, Ltée., Chicoutimi: cendrier, gagné par M. T. Beiley. Lessard & Frère, Chicoutimi: chemise, gagnée par Mme H.-R. Summers. Lessard & Frère, Chicoutimi: cadre, gagné par M. R. Pedneault. L'Evénement, Québec: brosses, gagnées par M. Edmond Landry. Librairie Régionale, Chicoutimi: service en cuir, gagné par M. Bernard Croisetière. J.-E. Livernois, Québec: nécessaire pour toilette, gagné par Mlle Françoise Chiasson. Magasin du Peuple, Chicoutimi: oreillers, gagnées par Mme Adjutor Houde. D. Malky, Jonquière: boite d epapier à lettres, gagnée par Mlle Françoise Chiasson. Mlle E. Massicotte, Arvida: poudre à toilette, gagnée par Mlle Gabrielle Raymond. "Le Progrès du Saguenay": marqueurs pour bridge, gagnés par M. Devarennes. Red & White, Arvida: un sac de sucre, gagné par M. W.-A. McKeown. J.-B. Renaud & Cie, Chicoutimi: Jello, gagnée par M. Lucien Perron. J.-B. Renaud & Cie, Québec: plateau en argent, gagné par Mme R. Pedneault (prix d'honneur au bridge). Saguenay Art, Chicoutimi: statuette, gagnée par M. Edmond Parisé. Saguenay Art, Chicoutimi: statuette, gagnée par Mlle Gabrielle Blackburn. Simard & Simard, Jonquière: statuette, gagnée par Mme Dubeau. R. Simpson Co. Ltd., Toronto: service de toilette, gagné par Mme Emile Danis. Le Soleil, Limitée, Québec: service à dépeser, gagné par M. J.-Bte Parent. Cyranis Tremblay: une carte de lait, gagnée par Mlle Eugénie Duquet. M. et Mme Truchon, Arvida: coussin, gagné par M. Hermel Tremblay. Mlle Jeanne Tremblay: poli à argenterie, gagné par Mlle Angeline Chouinard. Mlle Jeanne Tremblay: bouteilles de parfum, gagnées par M. Paul Duplin. F.-W. Woolworth Co. Ltd., Chicoutimi: plateau, gagné par Mme Doucet. P. Villeneuve, Jonquière: pipes, gagnées par M. Louis Paquet.

Les dames d'Arvida ont fourni de très beaux et bons gâteaux ainsi que des pains, du beurre, etc., ce qui a permis aux organisateurs de servir un excellent goûter durant la veillée, ce qui a été bien apprécié de l'assistance.

Les organisateurs remercient tous ceux qui ont bien voulu leur aider en quelque manière que ce soit, ainsi que tous ceux qui ont donné des cadeaux.

Sélection des brebis

Dès que l'automne est arrivé, les cultivateurs devraient faire un examen très soigneux de leur troupeau, car la qualité des agneaux que l'on maintient, de même que les bénéfices que l'on en tire, dépendent dans une très grande mesure du soin que l'on a apporté à la sélection des brebis portières. Cette sélection devrait être basée sur l'âge, l'apparence, la conformation, la vigueur et l'absence de tares, et l'état de la toison.

Tout d'abord, rejetons les vieilles brebis; aucune bête qui a plus de sept ans ne devrait être conservée dans le troupeau à moins qu'elle ne soit tout à fait exceptionnelle au point de vue de la qualité et de la vigueur. D'autre part, les agneiles ne sont pas en général suffisamment développées pour faire partie du troupeau. A la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, nous avons trouvé qu'il est avantageux de faire lutter les brebis pour la première fois à l'âge d'un an. Elles font des mères plus sûres et on en obtient des agneaux de meilleure qualité.

Choisissez des brebis bien développées, saines et actives. Méfiez-vous des brebis petites, chétives, qui produisent généralement des agneaux chétifs et qui se développement lentement. La peau claire, l'oeil vif, la laine lustrée, contenant beaucoup de suint, sont généralement des indications de bonne santé. L'état de la bête, c'est-à-dire la quantité de chair qu'elle porte, a aussi son importance, mais si la brebis vient d'allaiter des jumeaux, il faut tenir compte de ce fait.

Comme le type de boucherie est préféré aujourd'hui, il est nécessaire de choisir des animaux assez trapus, à corps large, profond et de bonne capacité. Evitez les bêtes hautes sur pattes et à poitrine étroite. Elles ne valent généralement pas grand'chose pour la reproduction.

Rejetez sans aucune hésitation les brebis dont la bouche est endommagée. Elles ne peuvent absorber suffisamment de nourriture pour nourrir un agneau et se maintenir. Il y a aussi beaucoup de brebis qui ont perdu leur pis ou un quartier de leur pis par suite d'un accident ou d'une maladie. Ces bêtes ne valent rien pour la reproduction.

La laine n'est pas seulement destinée à rapporter de l'argent au propriétaire du troupeau; elle sert également à protéger les animaux contre une température inclémente. Choisissez donc les brebis à toison compacte, uniformément belle, d'assez bonne longueur. Il faut que la laine recouvre bien tout le corps, spécialement le ventre.

Ce n'est pas une tâche bien difficile que de bien choisir les brebis, mais on pourrait faire la sélection plus intelligemment et en meilleure connaissance de cause, si on prenait des notes sur l'élevage et la production de la laine.

P. E. SYLVESTRE,
Ferme expérimentale centrale,
OTTAWA, Ont.

Les inspections d'œufs pour les expéditions entre provinces et exportées en 1932 au Canada couvrent 429,397 caisse expédiées, dont 10,412 pour l'exportation. L'Ouest du Canada a expédié 327,742 caisses, dont 2,072 pour l'exportation. Les expéditions de l'Est du Canada ont atteint un total de 101,655 caisses, dont 8,340 pour l'exportation.

MÈRE!
n'expérimentez pas quand votre Enfant s'Enrhume



Frictionnez-le avec
VICKS VAPORUB
le moyen éprouvé de soulager les rhumes

A la minute même où vous appliquez Vicks VapoRub sur la gorge et la poitrine, il entre en guerre avec le rhume — **de deux façons à la fois** — par stimulation et inhalation. A travers la peau, comme un cataplasme, "extirpant" l'oppression et la douleur. *En même temps, ses vapeurs médicamentées sont aspirées directement* dans les voies respiratoires irritées. Durant toute la nuit, il aide la nature à "enrayer" le rhume.

Idéal pour les rhumes des enfants.

Etant d'application externe, le VapoRub évite les dangers de ces bouleversements digestifs qu'entraîne généralement l'usage continuel de remèdes internes. Il peut être employé abondamment et aussi fréquemment que cela est nécessaire, même sur l'enfant le plus jeune. Et il est également bon pour les adultes.



"Nous avions perdu l'espoir de la sauver"

MADAME A. HAGAN, 5 Moss Park Place, Toronto, Ont., nous écrit: "Nous désespérions d'elle. Elle maigrissait, pleurait continuellement et dormait bien mal. Conseillée par une amie, j'essayai le Lait Eagle, et, dès le début de ce régime, elle commença à engraisser, dormit bien et s'améliora de toutes façons. Maintenant âgée de quinze mois, on ne saurait imaginer de bébé plus heureux ni mieux portant. Elle a gagné un premier prix lors d'une exposition de bébés à Montréal. Elle avait alors 6 mois."

Si vous ne pouvez allaiter bébé, suivez le conseil de centaines de milliers de mères et essayez le Lait Eagle. Le coupon ci-dessous vous procurera un exemplaire du "Bien-Etre de Bébé."

Lait CONDENSE
Marque *Eagle*

The Borden Co. Limited, F115 Yardley House, Toronto, Ont.
Veuillez m'expédier la nouvelle édition du "Bien-Etre de Bébé."
Nom .....
Adresse .....
Prov. .....

LES SOINS A VOTRE TROUPEAU DE LAITIÈRES

Les vaches ne sont pas des machines. Elles peuvent contracter des maladies ou se blesser. Mais le Liniment Minard permet de soigner facilement leurs maux. Mme Thos. Bulmer, de Lardo, C.B., a découvert que l'une de ses vaches souffrait d'hypertrophie de l'épaule. "Je la frottai avec du Liniment Minard," dit-elle, "et elle fut bientôt mieux."

Le Minard est ce qu'il y a de mieux contre Coupures, Meurtrissures, Coliques, Gourme, etc., et il est également bon dans l'écurie ou dans la maison. C'est avec raison qu'on dit qu'il "Triomphe de la Douleur". 88F

Sans Doute, la Qualité est Suprême!

Il n'y a pas de mélasse aussi bonne que la marque "BEMA". Il n'y a pas de mélasse aussi pur. Il n'y en a pas d'aussi bienfaisante. Il n'y en a pas d'aussi exquise!

Elle goûte infiniment meilleur et est beaucoup plus riche que toutes les autres mélasses.

Votre table mérite la meilleure. Insistez pour avoir cette marque!

Votre Epicier l'a en Vente! 31E

MARQUE "BEMA"
La Véritable MELASSE
Extra Fancy
des BARBADES

Les Thés et Cafés GLADIATOR

sont toujours appréciés par leur bon goût et leur saveur. La poudre à pâte, cocoa, essences, épices, marque "GLADIATOR", sont aussi des produits de choix.

Magasin: 422, rue Racine, CHICOUTIMI.
Tél.: 652



DIT MISS JESSIE DE BOTH
directrice des fameuses Ecoles Ménagères De Both

MAGIC

—Ne coûte pas tout à fait ¼ de sou de plus par cuisson que la poudre à pâte la meilleur marché. Pourquoi ne pas employer cette poudre de qualité supérieure et être assurée des résultats?

MAGIC BAKING POWDER

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

CASTORIA
Chas. H. Fletcher
contre la constipation infantile



Le seul laxatif spécialement préparé pour l'enfance (des premiers jours à la 11ième année)

FER A CHEVAL PORTE BONHEUR

$5,000.00 EN PRIX

Trouvez les 2 fers-à-cheval semblables qui vous porteront bonheur et gagnez LE 1er PRIX $2,000.00

REGARDEZ BIEN CES FERS À CHEVAL

EXAMINEZ-LES sérieusement avec un peu d'attention vous trouverez les deux semblables.

NE TARDEZ PAS... CAR UNE PRIME DE PROMPTITUDE DE $900.00 sera immédiatement adressée au concurrent qui se qualifiera et gagnera le premier prix.

Sans Risque, et sans Engagement n'Hésitez pas !

QUELQU'UN GAGNERA SUREMENT LE 1er PRIX. POURQUOI PAS VOUS?

Cent Grands Prix

1er prix	valeur de		$2,000.00
2e prix	"	"	$ 875.00
3e prix	"	"	$ 750.00
4e prix	"	"	$ 650.00
5e prix	"	"	$ 300.00
6e prix	"	"	$ 150.00
7e prix	"	"	$ 75.00
93 autres	"	"	$ 330.00
	TOTAL	—	$5,130.00

PRIME de $2.00 à chaque concurrent qualifié.

CE concours est absolument gratuit. Déjà dans le passé nous avons donné plus de $30,000.00 en argent et en marchandises pour nous annoncer. Mme Hormidas Boileau, 7438, Châteaubriand, Montréal, a reçu un Graham-Paige "8" d'une valeur de $2,478.00. M. Fred Mylroa, Oak River, Man., a gagné un Sedan Graham-Paige, "6", d'une valeur de $2,195.00. M. C. Mauborgne, 5438, Ste-Julie, Montréal Est, a reçu un Chevrolet "6", d'une valeur de $895.00. M. F. Hartling, Boite 176, Stellarton, Pictou, Co., N.S., a gagné un Willys Custom Sedan, 4 portes, d'une valeur de $1,195.00. Mlle Elisabeth Ruest, Sayabec, Co. Matapédia, P.Q., a reçu un Willys Knight, d'une valeur de $895.00. M. Louis Philippe Palin, 6811, rue Delanaudière, Montréal, a gagné un Willys Coupé d'une valeur de $895.00. Mme J. Aimé Renaud, St-Léonard de Port Maurice, P.Q. a reçu un Willys "6" d'une valeur de $895.00. Mme Marcellin Baril, St-Prosper, Co. Champlain, P.Q., a gagné un Willys Custom Coupé d'une valeur de $855.00 et des centaines d'autres qui n'ont que des louanges à nous faire.

Les juges du concours 1933 étaient: — L'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, M. J. Alphonse Fortin, avocat, M. J. E. Turcot, Marchand.

G. RENAUD, Secrétaire,
279, rue Ste-Catherine Est, Montréal, P.Q.

Les fers à cheval portant les numéros ..... et ..... sont les semblables. Veuillez me répondre sans obligation de ma part et me dire ce que j'ai gagné.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Ecrire lisiblement

LE TRAVAIL DE MAISON LA RENDAIT À BOUT ...



Madame ALFRED CHAPLEAU, assermentée devant notaire, dit:

"Depuis mon mariage, il y a sept ans, je souffrais de faiblesse, si grande que je passais la plus grande partie de mes journées couchée. Je pouvais à peine vaquer aux travaux de la maison. J'étais très pâle, faible et toujours fatiguée. Je souffrais de l'estomac et d'engourdissements dans les membres. Après avoir essayé plusieurs remèdes inutilement, je décidai d'aller consulter le médecin de la Cie Chimique FRANCO Américaine. Il me conseilla un traitement aux PILULES ROUGES. Après en avoir pris deux boites, je constatai immédiatement une grande amélioration dans ma santé. Quelques mois de ce traitement m'ont remis sur pied. Il me fait plaisir de conseiller les PILULES ROUGES à toutes les femmes qui souffrent de faiblesse et de maladies particulières aux femmes."

(Signé) — Mme ALFRED CHAPLEAU

Assermentée devant moi à Terrebonne, ce dix-neuf juillet mil neuf cent trente-trois.

(Signé) *Léopold Gravel*, notaire.

Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes, avec grand succès, depuis 40 ans dans les cas de:

PALEUR	NERVOSITE	IRREGULARITES
FAIBLESSE		
MANQUE D'APPETIT	DOULEURS DE DOS, DE REINS	TROUBES INTERNES
FATIGUES ANORMALES	PERIODES DOULOUREUSES	ESSENTIELLEMENT FEMININS.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

L'ELITE....

(Suite de la 7ème page)

Dieu. Elle veut faire le bien, mais dans l'ordre. C'est cette bonne disposition qui me vaut l'honneur de vous adresser la parole aujourd'hui.

"L'élite de demain par les avant-gardes": voilà le sujet que j'ai à traiter. A vrai dire, je me bornerai à faire valoir les avantages de telles associations. Quant aux détails pratiques de leur mise en train et de leur fonctionnement, mieux vaut les remettre à plus tard et les déterminer dans des conversations entre personnes intéressées et compétentes. Pour le moment, qu'il suffise de créer autour de la question une atmosphère de lumière, et de donner le branle à un plus grand nombre de volontés. Et si, en cours de route, il nous arrive de dire des vérités plus opportunes que flatteuses, il ne faudra pas l'attribuer à la malveillance: nous vous connaissons trop pour ignorer combien un tel sentiment à votre égard serait injuste.

Un mot de définition.

Que sont les avant-gardes de la Ligue Féminine?

Ce sont des groupements de fillettes qui fréquentent les écoles.

Qu'est-ce qui les unit en association?

C'est un règlement commun, adapté à leur âge, qu'elles s'engagent à observer fidèlement en signant un bulletin d'adhésion.

Quel est le but de ces groupements?

C'est de préparer d'excellentes chrétiennes et des femmes apôtres.

Quel moment semble le mieux choisi pour faire entrer les enants dans les avant-gardes?

C'est l'époque de la communion solennelle.

Les avantages.

Ils sont multiples. Nous ne donnons que les principaux.

1o.—L'enfant qui aura fait partie d'une avant-garde durant trois, quatre, cinq ans, entrera tout naturellement dans la Ligue Féminine. En sortant de l'école ou du couvent, au lieu d'être abandonnée aux risques et à la faiblesse de l'isolement, elle sera accaparée par une force organisée, enrôlée dans une milice entraînée.

On dira peut-être: est-il si nécessaire d'entrer dans la Ligue Féminine? Il y a d'autres sociétés! Il y a la société des Dames de Sainte-Anne, la société des Enfants de Marie! — C'est vrai. Mais je ne crains pas de dire que ces sociétés ne suffisent pas. Elle existaient il y a dix ans. Elles fonctionnaient quand la marée des modes indécentes s'est étendue sur le monde chrétien. Quelles résistances ont-elles opposées? Ont-elles été contre le flot envahisseur, contre le fléau de l'immodestie, une barrière infranchissable? Vous savez quelle réponse il faut donner.

Ces sociétés sont excellentes, je n'en doute pas; suffisantes? J'en doute.

Ce sont proprement des sociétés pieuses, qui ont leur siège social dans l'église, ou dans la sacristie, mais pénètrent-elles assez dans les foyers pour y exercer leur action bienfaisante? Suivent-elles assez la femme et la jeune fille partout, dans la rue, dans les salons, dans les salles publiques? Franchement, si nous disions oui à ces questions, nous parlerions contre notre pensée. Nous ne prétendons pas ne pas nous tromper; mais nous prétendons ne pas mentir.

Par contre, nous croyons la Ligue Féminine plus capable d'exercer une influence salutaire en dehors du sanctuaire. Ou, si vous voulez, les rôles seront répartis entre les différentes sociétés. Les sociétés pieuses continueront de promouvoir la piété, d'aider à l'éclosion des bonnes résolutions. Les sociétés d'action, telle la Ligue Féminine, prendront la femme et la jeune fille au sortir de l'église et les accompagneront tout le long de leurs journées... afin qu'elles tiennent leurs résolutions.

Cela ne veut pas dire que les sociétés pieuses n'auront pas le droit de faire de l'action, que les sociétés d'action devront s'interdire la piété; cela veut dire que les sociétés pieuses s'occuperont surtout de piété, et que les sociétés d'action seront principalement agissantes.

Voilà des considérations qui ont l'air de toucher d'assez loin les avant-gardes. Nous ne regrettons pourtant pas de vous les avoir soumises; car elles établissent clairement combien il est important de diriger les fillettes vers la Ligue Féminine et de les y introduire comme tout naturellement.

2o. — Les avant-gardes aideront à l'éducation de la modestie et de la pureté.

Je sais bien que cette collaboration n'est pas également nécessaire partout. Il est clair que dans les classes d'un couvent tenu par des religieuses expérimentées et pleines de zèle, par des religieuses passionnées pour le bien de leurs élèves, l'organisation d'une avant-garde ne révolutionnera rien: le bien qui s'y faisait continuera de s'y faire, tout au plus sous une rubrique nouvelle. Mais en est-il de même dans les classe d'une institutrice laïque qui en est à sa première année d'enseignement? Evidemment non.

Et je réponds tout de suite à une objection bien naturelle. On dira: "Organisons des avant-gardes dans les classes qui en ont besoin; mais pas dans les autres".

Moi je réponds: Organisons des avant-gardes dans toutes les classes. Et tant mieux s'il y a des classes qui pourraient s'en passer! S'il y a des classes où elles fonctionnent parfaitement, elles serviront de modèles aux autres. Elles donneront de leur abondance à celles qui sont moins fortunées. Le zèle qu'on y déploiera, l'expérience qu'on y aura acquise seront un stimulant et de la lumière pour ailleurs. Et, de cette façon, la religieuse ou l'institutrice entendue, sans quitter leurs classes, feront du bien ailleurs, et, peut-être, bien loin et dans beaucoup d'endroits.

J'ai dit: Les avant-gardes aideront à l'éducation de la modestie et de la pureté, je ne veux pas passer légèrement sur ce point.

Si, à date, nous avons pris cent moyens différents de sauvegarder la modestie et la pureté, et qu'il reste un autre moyen hâtons-nous de prendre encore celui-là.

Oh! qu'il est important de garder nos fillettes vertueuses! Elles sont les jeunes filles de demain, les futures religieuses, les futures épouses, les futures mères.

Jeunes filles, elles resteront bonnes, et bien loin d'être un danger pour les jeunes gens, elles seront leur protection; car une bonne jeune fille peut ramener un mauvais jeune homme; une mauvaise jeune fille, au contraire, peut perdre les meilleurs jeunes gens.

Si les enfants qui sortent des écoles sont excellentes, elles alimenteront abondamment nos communautés religieuses. Nos œuvres seront prospères; il y aura des secours pour nos nécessités, des mains charitables pour nos plaies et nos blessures, des sourires pour vos larmes et nos tristesses, des immolations et d'ardentes prières pour vos expiations.

Nous pourrons encore assister largement les peuples "qui sont assis à l'ombre de la mort." Nos recrueuses missionnaires seront partout où il y a des âmes à sauver. Et soyez sûres que cela ne nous nuira pas: un peuple qui fait la charité ne peut être que béni du bon Dieu, et cela dès ici-bas; car Dieu n'attend pas l'éternité pour récompenser ou punir les peuples.

Si nos fillettes restent bonnes, les épouses et les mères, chez nous, seront bonnes aussi; les familles seront nombreuses et heureuses.

On s'alarme, à bon droit, de l'expansion que prend le communisme en notre pays, même en notre province de Québec, même en notre ville de Chicoutimi. Si l'on faisait une enquête, on découvrirait peut-être que le communisme n'a de prise que dans les mauvais foyers: dans les foyers où celle qui préside est inférieure à la tâche et aux vertus de son état. Il faut donc ne négliger rien pour préparer des épouses et des mères vertueuses, et le moyen radical et efficace, c'est de veiller sur la vertu de nos petites filles. Les avant-gardes sont une protection de plus.

Quels sacrifices ne fait-on pas pour donner à ces chères enfants de belles manières, une bonne instruction! Comme on s'efforce de corriger leurs défauts, de développer leurs qualités! On veut en faire des personnes accomplies, et l'on a mille fois raison.

Mais tous les vernis du monde ne remplacent pas une vertu comme la pureté, une vertu si belle qu'elle semble plus faite pour des anges que pour des créatures terrestres: la reine des vertus. Oh! oui, une véritable reine, qui ne reste dans une âme qu'entourée d'une vraie cour! La prudence, l'humilité, la piété, l'esprit de sacrifice, la pudeur, la modestie; on trouvé toutes ces vertus dans une âme pure. Les deux dernières sont les sentinelles qui montent la garde. Que la pudeur s'en aille, elle s'en ira par l'habitude de l'immodestie, et c'en est fait de la pureté.

N'hésitons donc pas à introduire dans nos classes de fillettes une société destinée par vocation à développer chez elles la pudeur et la modestie, à sauver leur pureté. N'hésitons pas à créer des avant-gardes qui aideront puissamment les éducatrices dans l'accomplissement du plus essentiel, mais aussi du plus délicat de leurs devoirs.

Nous avons dit que l'époque de la communion solennelle est le bon moment de faire entrer les fillettes dans les avant-gardes. "Elles sont bien jeunes encore, dira-t-on. Pourquoi ne pas attendre qu'elles sachent mieux ce qu'elles font? Réservons les avant-gardes pour les enfants de quinze ans."

Voici ce que nous répondons à cette objection.

Personne n'ignore qu'entre douze et quinze ans la petite fille vit un âge difficile. Elle fait des découvertes qui la troublent, elle passe par des transformations rapides qui la bouleversent. En même temps elle prend conscience d'elle-même et sent qu'elle sort de l'enfance. Cette sensation n'est guère autre chose qu'une poussée d'orgueil; elle se regarde avec un regard de complaisance. Mais quand on est satisfait de soi-même, on n'est pas porté à la prière: pour bien prier, pour prier beaucoup, il faut sentir son indigence.

Ainsi donc, dans cet âge critique, l'enfant est deux fois exposée: l'état physique est en désordre et peu prêt à la résistance; le recours aux armes spirituelles est, en fait, négligé et, parfois, abandonné.

Mais puisqu'elle est plus impuissante que jamais à se protéger elle-même, protégeons-là. Multiplions, renforcissons autour d'elle les barrières qui empêcheront le mal d'approcher. Faisons comme les soldats de la dernière guerre qui, aux systèmes de tranchées profondes, ajoutaient les réseaux de fils de fer barbelés, les obstacles de tous genres. Qui niera, en effet, qu'une association comme l'avant-garde ne soit une pierre de plus au rempart qui doit protéger l'enfant entre douze et quinze ans?

Ne reprochons donc pas à l'avant-garde d'arriver trop tôt. Pour ma part, j'ai presque envie de lui rapprocher d'arriver trop tard. Voulez-vous ma pensée tout entière? La question de la modestie chez nous n'aura son règlement définitif que le jour où les mères de famille se seront décidées à vêtir leurs fillettes, même toutes petites. Je ne crois pas à la pudeur d'une enfant qui a été déshabillée jusqu'à l'âge de douze ans. Non, il n'est pas possible que cette enfant ait conservé l'horreur de la nudité. Si la pudeur n'est pas morte chez elle, il est impossible qu'elle ne soit gravement malade.

Je ne dis pas que ces enfants sont une cause de scandale, comme les grandes personnes; je dis que, chez elles, la pudeur s'en va en proportion de la durée et du degré de leur dévêtissement; je dis que si vous voulez garder à vos enfants toute leur pudeur, vous devez commencer à les habiller dès l'âge le plus tendre et ne point vous départir de cette règle de conduite.

De cette façon vos filles protégerez. Et tout ce que vous pourriez faire par ailleurs ne vaut pas, pour protéger vos enfants, la pudeur. Vos bons exemples, vos belles leçons, votre surveillance, et tout ce qu'elles reçoivent par l'entremise des excellentes maîtresses que vous leur choisissez, et tout ce qui leur arrive encore par les exhortations du prêtre: tout cela n'est que secours passager, conviction qui s'affaiblit, impression qui passe; tout cela peut faire défaut au moment où votre enfant est exposée. Mais sa pudeur, l'enfant l'a toujours avec elle. Même, je dirais, elle l'a surtout au moment du danger; car c'est alors que ce sentiment se réveille avec force et fait naître à l'égard du mal des répugnances qui sont le salut.

Vous vous dites peut-être: "C'est l'opinion d'un homme; un homme peut se tromper". C'est plus que l'opinion d'un homme, c'est la thèse même de la franc-maçonnerie.

"Il faut, lisons-nous dans un de ses organes (La Française, 4 oct. 1924), que les enfants réalisent l'idéal de la nudité... Il y a dans ce dévêtissement de nos petits beaucoup plus qu'une question d'hygiène, une tendance morale." A quoi rime cette tendance morale de la part de francs-maçons si ce n'est à démoraliser l'enfance? Le premier degré de démoralisation, c'est la perte de la pudeur.

Si vous aviez des doutes sur le but qu'ils se proposent, vous n'auriez qu'à lire ces explications de deux des leurs, les docteurs Rollier et Debille: "La nudité devient alors la chose normale, dont personne ne songe plus à s'étonner; reste à habituer le public, en premier lieu, les parents, les maîtres; c'est une question de convention qui se résoudra par l'accoutumance... c'est une affaire d'éducation de l'œil."

Voilà, mesdames et mesdemoiselles, un témoignage qui, il me semble, ajoute du poids à "l'opinion d'un homme." Je vous le donne, mais je vous confesse qu'il me fait mal au cœur que nos mères de famille, si admirables à tant de titres, si souvent héroïques, soient ainsi tombées dans le jeu de nos plus cruels ennemis. Il me fait mal au cœur de songer que toute une génération est peut-être irrémédiablement blessée au point de vue si grave de la formation morale.

Une fois de plus, me voilà assez loin des avant-gardes. Mais vous auriez tort de m'en vouloir quand je mets sous vos yeux une de nos plaies vives, une plaie qui saigne encore. J'ai tenu à le faire parce que vous pouvez plus que personne travailler à sa guérison. Et c'est ce que je demande à toutes les ligueuses, aux mères actuelles comme aux mères futures, que la Ligue Catholique Féminine nous rende ce seul service, et son existence aura été pour nous une grâce de salut.

3o. — Il me reste à faire valoir un double avantage des avant-gardes: c'est qu'elles seront un moyen de plus pour combattre deux défauts bien prospères chez nous: l'égoïsme et le respect humain.

Nous ne brillons pas par le sens social. En est-il ainsi ailleurs? Quoi qu'il en soit, rares sont les nôtres qui savent se dévouer au service de la collectivité, sans arrière-pensée d'intérêt ou de vaine gloire. On le reproche à nos hommes politiques; on le reproche à nos hommes de finance. Sont-ils pires que les autres? Ils sont plus exposés à la tentation et ne se font pas prier pour y succomber. Cela ne veut pas dire que leurs accusateurs feraient mieux, s'ils étaient à leurs places. Sur ce point nous ne sommes pas capable de n'être pas sceptique: même le dévouement coûte cher chez nous, trop souvent...

Ses femmes valent-elles mieux que les hommes? Pour dire oui sans hésitation, il faut attendre encore...

Les enfants, va sans dire, ressemblent à leurs pères et mères.

Groupons donc nos petites filles dans une association comme les avant-gardes. Veillons ensuite sur le bon fonctionnement de ces sociétés. Habituons-les le plus que nous pourrons à se plier à un règlement commun: ce sera toujours au détriment des exigences égoïstes. Imposons-leur une discipline commune; qu'elles marchent au pas de leurs compagnes; cela assouplira le mécanisme de leur volonté et l'habituera à tenir compte des autres. Entraînons-les à poursuivre des buts autres que ceux qu'elles se seront marqués: ce sera à l'avantage du désintéressement et du sens social.

Le deuxième défaut que les avant-gardes aideront à combattre, c'est le respect huumain. Sous ce rapport, valez-vous mieux que les hommes? Je vous le dis bien franchement je crois que non. Je crois même qu'en matière de toilette et de modestie, cinquante pour cent d'entre vous sont totalement impuissantes à faire face au respect humain, que quarante pour cent ne peuvent lui opposer qu'une résistance faible et partielle. Il resterait dix pour cent qui seraient à l'abri de ce défaut.

Si je me trompe, ce n'est peut-être pas dans le sens qui vous est favorable.

J'ai l'air sévère à votre égard; mais ce n'est qu'en apparence et pour faire disparaître une tache qui est loin de me faire oublier votre inépuisable générosité, votre patience dans la souffrance et tant d'autres qualités qui sont la richesse de votre sexe.

Vous êtes donc facilement victimes du respect humain et vous n'attendez pas d'être majeures pour céder à ce défaut: vous n'avez pas douze ans que déjà vous lui prêtez une oreille bienveillante.

Comment le combattre? Je ne connais pas de meilleur moyen que le groupement, l'association.

C'est la peur de faire autrement que les autres qui vous rend faibles: dès que vous saurez que les autres feront comme vous, vos hésitations cesseront.

Je ne développe pas cet argument, tellement il me semble clair. J'ajoute tout simplement que nos fillettes trouveront cette avantage dans les avant-gardes.

Telles sont les principales raisons qui militent en faveur de la fondation d'avant-gardes dans les couvents et écoles.

Mais ces avantages ne seraient pas obtenus si on n'évitait un danger que je veux signaler en toute franchise.

Les avant-gardes auront, j'imagine, un organisme central qui sera on le conseil diocésain de la Ligue, ou un conseil créé exprès.

Cet organisme est nécessaire. Autrement rien ne fonctionnera.

Il sera tenu au courant des activités des différents cercles. Ainsi tout sera comme mis en commun; ce qui se sera fait dans une avant-garde deviendra réalisable dans une autre. De cette façon les cercles s'aideront les uns les autres et une louable émulation sera entretenue.

Mais le Conseil Central devra bien se garder de se substituer à la direction des écoles ou couvents: l'avant-garde d'une école relève de la direction de l'école. Autrement le bien ne se fera pas, et les ennuis de toutes sortes surgiront.

Le conseil central peut faire des suggestions, distribuer de la littérature appropriée; il peut avoir plus de zèle à l'égard de certaines avant-gardes moins bien situées. Mais il ne devra jamais oublier que la direction d'une école, qui est le siège d'une avant-garde, décide en dernier ressort de ce qui est réalisable sur place.

Nous pourrions donner bien des raisons pour justifier la règle que nous venons de poser et sur laquelle nous insistons; mais ce serait indélicat de notre part; nous aurions l'air en effet, de douter de votre prudence et de votre sagesse. Nous semblerions penser que vous ne voulez pas le bien uniquement, et que, pour l'atteindre, vous n'êtes pas disposées à user des meilleures méthodes, toutes faites de mesure et de discrétion. Ce serait vous faire une injure que vous ne méritez certainement pas.

Voilà quelques idées, rassemblées bien à la hâte, mais que nous croyons utiles. Voilà une semence de bien peu d'apparence, il est vrai; mais elle tombe en si bonne terre qu'elle ne peut manquer de produire beaucoup.

Ah! si le réveil, dont nous sommes les heureux témoins, s'était fait dix ans plus tôt! Si toutes nos chrétiennes, femmes et filles, s'étaient unies dans une sorte de fascisme intransigeant, si elles s'étaient dressées comme une épaisse et vivante muraille, jamais de la vie le mal n'aurait passé. Si elles avaient dit alors: "On ne touche pas à la modestie, chez nous: c'est une chose sacrée! On ne touche pas à l'enfance, chez nous: l'enfance nous est chère à l'excès! Dieu merci! Nos berceaux sont remplis, mais pas pour l'enfer! Nos mères n'ont pas eu à rougir de nous: nous ne rougirons pas de nos filles non plus. Et pour qu'elles soient dignes de nous, et dignes de leurs aïeules, nous ne reculerons devant aucun sacrifice, nous serons capables de toutes les énergies."

Ces mots, que vous n'avez pas prononcés, il y a dix ans, mesdames et mesdemoiselles, prononcez-les aujourd'hui, et tenez parole.

O.-D. SIMARD, ptre.

Conférence de Mme Jean Pelletier

Le manque d'espace, que nous avons pourtant fait très large à la Ligue, nous oblige à remettre à la semaine prochaine l'excellent rapport de Mme Jean Pelletier, intitulé "Impression de congrès".

VIEILLES ROUTES...

(Suite de la 1ère page)

animaux domestiques; seule la coupe du bois destinée à des scieries était autorisée. Mais en 1842, date du renouvellement du bail de la Compagnie, le gouvernement de la Province n'accorda ce renouvellement que contre le droit de faire arpenter les terres pour les vendre à des colons. L'élan devint aussitôt très vif: en 1845, 3000 personnes étaient déjà installées. Chicoutimi était dès 1851 une petite agglomération industrielle de 1200 âmes, noyant le poste de traite qui ne tarda pas à disparaître. Celui de Métabetchouan s'évanouit avant 1870. Un à un sautaient les maillons de la chaîne de postes jalonnant la vieille route des pelleteries.

Mais cette route était si bien tracée par la nature que c'est le long de ses lignes d'eau et de ses portages qu'a cheminé la colonisation rurale d'où est né le splendide domaine agricole du lac Saint-Jean avec ses 51,000 habitants d'aujourd'hui. Lorsque les premiers colons du lac Saint-Jean se lancent vers ces terres neuves, ils montent par la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami, la rivière des Aulnets et la Belle Rivière; jusqu'en 1894, date où le chemin de fer atteint Chicoutimi, la seule voie de communication vers le lac, le "grand chemin Kénogami", suivait depuis l'ancien poste Métabetchouan jusqu'à Chicoutimi le tracé de la route des fourrures. De même à l'Ouest; la colonisation n'a que tardivement progressé vers le N.E. du lac Saint-Jean, à cause des obstacles du haut Saguenay si bien évoqués par le Père De Quen en 1651; les premiers défrichements n'y datent que de 1878. Or à cette époque les colons, suivant le long du lac et de la Choumouchouane l'ancienne route des pelleteries, étaient déjà parvenus à l'extrémité N.O. du lac, fondant sur leur parcours une dizaine de paroisses prospères. La vieille voie navigable des fourrures a ainsi servi d'avenue à la colonisation; elle s'est survécu alors que disparaissait le trafic pour lequel elle était née.

Evidemment, nous sommes pris à la dernière minute pour parler de la fructueuse tournée du R. Père Paré et nous devons le faire brièvement. Nous reparlerons plus longuement, la semaine prochaine, de ces intéressantes fondations qui grandissent la famille acéjiste et qui sont l'oeuvre d'un apôtre des jeunes.

Dimanche dernier, M. le professeur Girard a été nommé président honoraire de l'Union régionale de l'A. C. J. C., en reconnaissance des services rendus à l'Association pendant 20 années.

M. Beaupré, gérant de la Banque Provinciale de Chicoutimi, quittera notre ville samedi pour aller prendre la gérance de la succursale de Loretteville. Il sera remplacé par M. Lapointe, de Montréal.

La séance publique de l'Orphelinat a eu lieu hier soir.

L'abondance de matière que nous avons pour le présent numéro nous force à remettre à la semaine prochaine le compte-rendu.

Conférence publique du cercle Thomiste

Le CERCLE THOMISTE DE CHICOUTIMI tient aujourd'hui sa deuxième session.

Ce soir, à 8 h., au Capitole, il donnera une séance publique, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Lamarche. Mgr Eugène Lapointe, P.A., sera le conférencier et traitera d'un sujet dont l'actualité est incontestable: L'ACTION CATHOLIQUE.

Le public de la ville et des alentours est cordialement invité, spécialement les hommes... et les dames aussi.

Les chantiers

Faute d'espace, nous devons remettre à la semaine prochaine une communication très importante sur les chantiers.

PETITES NOUVELLES

La vente d'économie du magasin David Régis, rue Bossé, bat son plein. Une foule de personnes économes visite chaque jour le petit magasin des grandes occasions.

Afin de donner une chance aux personnes qui n'auraient pu profiter de cette vente d'économie, la durée de la vente est prolongée de huit jours.

Rendez-vous à cette vente d'économie si vous ne l'avez pas encore fait.

Le R. P. Paré, aumônier général de l'A. C. J. C., a profité de son passage dans notre région pour travailler à l'expansion de l'A. C. J. C. Le R. Père a visité Arvida, Grande-Baie, où il a fondé des cercles, à Ste-Anne où il a semé la bonne parole, et à Kénogami, où, devant un auditoire considérable, il a parlé de la "formation d'un groupe selon les orientations nouvelles de l'A. C. J. C."

Arrête le Mal de Tête

Des milliers de gens, qui ont déjà souffert du mal de tête, en sont maintenant exempts. Ils prennent une TABLETTE ZUTOO, aussi inoffensive que la soude, et sont soulagés en 20 minutes. En vente partout. 25c.

Zutoo

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bébé — Le Meilleur pour Vous

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Un sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

C7 THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

Lessard & Frère

SUR LA CÔTE

Nous offrons cette semaine un lot de 74 jolis MANTEAUX garnis de riches fourrures et fins tissus des plus nouveaux, avec bonne doublure de crêpe, garantis pour deux saisons.

C'est là une occasion unique que nous avons eue en faisant cet achat et nous voulons en faire bénéficier tous ceux qui désirent avoir de la nouveauté et des prix réellement bas. Vous choisirez dans le lot pour

$14.50

PAS DE VIEUX MODELES
PAS DE MAUVAISES FOURRURES
PAS DE MAUVAISE COUPE
PAS SEULEMENT 2 OU 3 COULEURS
PAS UN SEUL DE CES MANTEAUX NE VAUT MOINS DE $20.00.
ALORS PAS D'ERREUR POSSIBLE SI VOUS VOUS RENDEZ CHEZ

Lessard & Frère

SUR LA CÔTE

En même temps, vous Messieurs, vous pourrez vous choisir un joli capot Silvertown gris bleu ou brun, à votre goût, coupe impeccable, au bas prix de

$12.90

CLAQUES pour hommes. Marques Jacques-Cartier et Dominion. Les meilleures sur le marché. Tous les points. La paire ..... .65c

CLAQUES pour garçons. Pts: 10 à 13. La paire ... .50c

AVIS PUBLIC

Sous la Loi de Faillite

Dans l'affaire de: —

J. A. TREMBLAY ENRG. (DAME ALICE VALLERAND) BAGOTVILLE, QUE.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque accepté de dix pour cent de l'offre seront reçues aux bureaux de Messrs. Lamarre, Lamarre & Inns, 19 St-Jacques Est, Montréal, jusqu'à mercredi, le 15 novembre 1933, à midi, pour l'achat des biens suivants, en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous: —

1—Fonds de commerce suivant inventaire: —

Epicerie	727.76
Accessoires de fumeur	183.56
Articles de librairie	257.59
Quincaillerie	6,079.21
Fixtures et outillage de la quincaillerie	1,298.00
Fixtures et outillage de l'épicerie	1,558.00
Ameublement et outillage de bureau	393.85
TOTAL:	$10,499.97

2—Un emplacement formé de trois lots de terrain ayant une superficie totale d'environ 16,355 pds. ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., avec bâtisses dessus érigées, à savoir: Un magasin en brique et terra cotta d'un étage et demi avec chauffage à l'eau chaude, mesurant 114 pds de front par 50 et 70 pds. de profondeur, le tout représentant 168,168 pds de construction, avec entrepôt y attaché, lambrissé en papier, soit 22,640 pds de construction, avec un autre hangar de 9 pds x 33 pds, soit 5,152 pds de construction.

3—Un lot de terre de 66 pds = 198 pds ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., formant une superficie de 13,068 pds avec une bâtisse en bois, lambrissée en brique, intérieur en plâtre et en gyproc, à deux étages et demi, soit une construction de 54,000 pieds.

4—Un lot de terre de 66 pds x 166 pds et un demi lot de terre de 161 pds x 99 pds, le tout formant une superficie de 14,223 pds, avec un entrepôt construit en bois, à deux étages, formant une bâtisse de 73,024 pds dessus érigé, ayant front sur la rue Mars (ou rue de la Station) à Bagotville, Qué.

5—Trois lots de terre ayant une superficie totale de 19,470 pds, ayant front sur la rue Mars (ou rue de la Station) à Bagotville, Qué., avec bâtisse dessus érigée employée comme garage, écurie et entrepôt, formant une construction de 74,304 pieds.

6—Un lot de terre d'une superficie totale de 6,400 pds, ayant front sur la rue Mars (ou de la Station) à Bagotville, Qué., avec une bâtisse en bois, lambrissée en crépi, d'un étage et demi, couverte en métal.

7—Deux lots de terre d'une superficie totale de 11,024 pds., ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., avec une bâtisse à deux étages, construite en bois, lambrissée en amiante, avec une extension de 20 x 20, et hangar de 12 x 16, comprenant deux logis.

8—Un lot de terre d'une superficie de 15,000 pds, ayant front rue St-Pierre, Bagotville, avec un hangar et un solage en béton dessus érigés.

9—Un lot de terre d'une superficie de 7,600 pds, ayant front rue St-Pierre, à Bagotville, Qué., avec un hangar en bois d'un étage et demi dessus érigé.

10—Trois lots de terre ayant front sur la 58ème Ave, en la ville de Port-Alfred, Qué., sans bâtisse.

11—Un lot de terre situé à St. Mathew's Height, en la ville de Régina, Sask.

12—Cinq lots de terre situés en la ville de Lanigan, Sask.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, lundi, le 13 novembre 1933. Pour plus d'informations et pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser aux soussignés:

V. Lamarre, A. Lamarre & H. J. Inns, SYNDICS.

Bureaux de Lamarre, Lamarre & Inns: 19 St-Jacques Est, Montréal.

Si vous avez des embarras...

* Le gérant de notre succursale la plus rapprochée se fera un plaisir de vous fournir les renseignements dont vous aurez besoin dans la mesure de ses connaissances.

* Il vous aidera à remplir telle ou telle formalité: il vous expliquera, si besoin il y a, les avantages de l'un ou de l'autre de nos multiples services.

* Utilisez notre département de l'épargne et du commercial.

La Banque Provinciale DU CANADA

Gérants locaux: Fred. Lapointe, Théo. Lavallée

Succursales: Chicoutimi, Qué. Jonquière, Qué.

Une question importante

GARDONS CHIBOUGAMAU

Pour faire suite à notre communication de la semaine dernière, nous croyons ne pas pouvoir trouver mieux que de reproduire la nouvelle publiée par le "Northern Miner", du 26 octobre, organe minier publié à Toronto, Ont.

En première page, sous le titre encadré et souligné qui suit:

DANS CETTE EDITION:

"Développements dramatiques dans les mines d'or. — Nouveau four métallurgique et chemin de fer.— Annonces pour Québec."

Le "Northern Miner" publie la nouvelle suivante:

"Ventures Limited projette de "construire un four métallurgique "(smelter) pour Opémiska et Beat-"tie."

"Un nouveau projet est annoncé "pour la Province de Québec par "Thayer Lindsley, y compris un "chemin de fer de cinquante milles "de longueur."

"La compagnie minière Ventu-"res Limited projette de construire "un nouveau four métallurgique "(smelter) dans la Province de "Québec. Ce nouveau four métal-"lurgique traitera les concentrés "provenant d'une nouvelle usine de "concentration que cette Compagnie "se propose de construire sur les "propriétés de la Opémiska Copper-"Gold Mines et aussi les concentrés "provenant de la Beattie Gold "Mines Co.

"Le site de ce four métallurgi-"que n'est pas encore déterminé, "mais c'est l'idée du "NORTHERN MINER que les "plans sont déjà faits. Opémiska "est situé à vol d'oiseau à 150 mil-"les au nord de la gare d'Oscalan-"co, sur le C. N. R. et à environ "200 milles du même endroit par "voies de chemin de fer navigation "combinées."

"Le projet comporte la construc-"tion de 50 milles de chemin de fer "à voie étroite et les concentrés se-"ront transportés durant l'été seule-"ment par rail et ensuite par eau. "Le minérai de Opémiska contient "8 pour 100 de cuivre, $2.00 d'or "et un once d'argent à la tonne et "on prétend que, en vendant le cui-"vre à 7½ sous la livre, il est pos-"sible d'exploiter cette mine avec "profit."

Des nouvelles du genre de celle qui précède nous justifient de tenter d'éveiller l'opinion publique de la région et d'insister sur l'urgence qu'il y a d'unir tous nos efforts pour assurer à notre région les avantages que peuvent lui procurer les développements de la région de Chibougamau.

Grâce à l'hospitalité du "Progrès du Saguenay", nous reviendrons probablement sur ce sujet.

La Chambre de Commerce de Chicoutimi.

AVIS PUBLIC

"LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI".

AVIS D'ASSEMBLEE DES OBLIGATAIRES, DEUXIEME EMISSION (juin 1932).

AVIS est par les présentes donné que LUNDI, le 13 NOVEMBRE 1933, à 2 HRES P. M., en la Salle Publique de cette paroisse, en la cité de Chicoutimi, il sera tenu une assemblée des détenteurs (ci-après dénommés "Obligataires"), des obligations 6%, échéant par annuités, émises par Les Syndics de la Paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi, aux termes d'un acte de fiducie exécuté par MM. les Syndics susnommés le 14 avril 1932, en faveur de Le Trust Général du Canada, ès-qualité, fiduciaire. Cette assemblée est convoquée par les soussignés, et sera tenue pour les fins ou l'une quelconque des fins suivantes, savoir:—

1o.— Considérer, et s'il est jugé expédient adopter toute un l'une quelconque des résolutions, s'il en est, qui pourront être soumises relativement à la nomination d'un président de cette assemblée, ou relativement à la régie de l'assemblée et de tout ajournement d'icelle; et

2o.— Pour passer telles résolutions, ordinaires ou extraordinaires, selon le cas, en conformité des dispositions du dit acte de fiducie, que l'assemblée jugera opportunes, sous les circonstances, pour demander aux obligata res d'accepter, comme taux d'intérêt, pour les prochaines cinq années, 4% au lieu de 6%, ou toute autre réduction qui paraitra acceptable pour les parties intéressées;

3o.— Obtenir un délai de cinq ans à compter de chaque échéance, pour le rachat des dites obligations, c'est-à-dire que les obligations échéant en 1937 soient rachetables qu'en 1942, — celles échéant en 1942, en 1947, et celles échéant en 1947, en 1952, ou toute autre date qui paraitra convenable.

4o.— Passer toutes résolutions nécessaires pour autoriser le fiduciaire à signer tout acte de fiducie supplémentaire et tous autres documents, et faire toutes choses nécessaires à ces fins.

6o.— S'il est jugé à propos, ajourner la dite assemblée à une date ultérieure quelconque et de temps à autre, selon qu'il sera décidé.

AVIS est de plus donné que, pour avoir droit de voter à telle assemblée les détenteurs d'obligations seront tenus de produire, à la satisfaction du Président de l'Assemblée, telles obligations. Cependant, tel que prévu par l'acte de fiducie, lorsque ces obligations auront été déposées entre les mains d'une banque ou d'une compagnie de fidéi-commis, le porteur d'un certificat à cet effet, ou son mandataire, sera admis à voter sur ou en vertu des obligations ainsi déposées, sans être tenu de les produire à l'assemblée.

DONNE à Chicoutimi, ce trente-et-un octobre 1933.

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI.

Par: C.-E. BOIVIN, N. P.,
Sec.-trés.

Pourquoi souffrir de
L'ASTHME
quand on a à sa disposition un remède Précieux, un Spécifique Certain,
L'IODOFÉINE
En vente dans les pharmacies

— AVIS —
Pour la protection de vos fourrures, pour tout remodelage, réparations, transformations, confiez-les à un expert.
La Maison E.-J. Julien est la seule Maison de la région ayant l'expérience de tailleur de fourrure.
E.-J. JULIEN
ex-tailleur de la Maison Holt-Renfrew, est à votre service, avec 35 années d'expérience.
420, rue RACINE TEL.: 943 CHICOUTIMI

Le grand dictionnaire Larousse

Si quelqu'un voulait se procurer à bonnes conditions le *Nouveau dictionnaire Larousse* en 16 volumes, il n'aurait qu'à s'adresser au *Progrès du Saguenay*, ou à la *Librairie Régionale*, Chicoutimi.

L'ouvrage comprend 8 vol. de dictionnaire proprement dit, 7 vol. du Larousse mensuel et 1 vol. de table pour faciliter les recherches.

Cette encyclopédie est un instrument de travail quasi indispensable.

Reliure ½ chagrin vert.

A l'ancien taux du franc l'ouvrage se vendait $125.00; au taux actuel ce serait une augmentation d'au moins un tiers.

PRIX D'OCCASION $100.00

Une retraite a été prêchée, la semaine dernière, par les RR. PP. Fontaine et Routhier, rédemptoristes.

Avis postal

Samedi, fête de l'Armistice, il n'y aura pas de livraison par facteurs. Les guichets seront ouverts de 11 hres 30 à midi.

Elections au cercle Labrecque

Lundi soir, le cercle Labrecque a fait l'élection de ses officiers. En voici le résultat:

Président: M. J.-B. Jalbert.

Vice-président: M. Adrien Saulnier.

Secrétaire: M. Maurice Ouellette.

Ass.-secrétaire: M. Olivier Tousignant.

Trésorier: M. Roland Saucier.

Bibliothécaire: M. Lorenzo Brisson.

Conseillers: MM. Gérard Côté, Marc Gingras et Dallaire.

3 jumeaux

Mme Raoul Tremblay, de St-Jérôme, a donné naissance à trois jumeaux, dimanche dernier, un garçon et deux filles. — Félicitations.

Congrès régional de l'A.C.J.C.

A Kénogami, dimanche dernier. Présence de S.Exc.Mgr. Lamarche, Mgr Lapointe, du R.P. Paré.- Magistrale conférence de M.l'abbé G.E.Côté

Le congrès régional de l'A. C. J. C. a réuni près de trois cents acéjistes à Kénogami, dimanche dernier. Il a remporté un succès sans précédent qui fait grandement honneur au Comité régional et au cercle Lapointe qui ont organié ces importantes assises. Après un semblable ralliement de la jeunesse, on réalise que l'A. C. J. C. est une force véritable dans notre région, qu'elle prend de l'expansion chaque jour et qu'elle remplit pleinement le rôle que ses fondateurs lui ont assigné quand ils ont fondé, il y a 29 ans, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. On compte présentement 14 cercles d'études dans notre région et 5 avantgardes (une sixième sera fondée bientôt à Chambord), avec un total d'environ 650 membres.

Le congrès débute par la messe qui est dite pour les congressistes dans la toute blanche église de Kénogami. Monsieur le curé Fortier souhaite la bienvenue aux congressistes et le Révérend Père Paré, S. J., aumônier général de l'A. C. J. C., qui avait été délégué par le Comité central donne le sermon. Il développe cette parole qu'on rencontre déjà dans l'Ancien Testament lors d'un combat: Esto Vir (Sois homme). Il développe cette pensée en rappelant qu'il n'y a pas d'homme véritable sans Dieu et parle de l'A. C. J. C. comme école de formation et d'éducation pour la formation d'un HOMME.

A la séance de l'avant-midi qui est la séance de l'Union régionale, on entendit les rapports de chaque cercle sur ses activités, ses initiatives personnelles, toutes dans un même esprit acéjiste. C'est au cours de cette séance qu'on constate avec joie l'avancement prodigieux de cette association de jeunes dans la région. Dans une douzaine de paroisses un cercle est là qui étudie, qui se renseigne, se forme et au besoin prend dans son milieu des initiatives qui ont de plus en plus d'influence.

M. J.-B. Jalbert, du Comité régional, donne un rapport bref de ce qu'a fait l'A. C. J. C. dans la région au point de vue Refrancisation depuis le mois de mai. Il appuie sur l'importance de cette campagne et incite tous les acéjistes à travailler activement à la refrancisation, les assurant du succès qui ne peut manquer de couronner les efforts de six cents jeunes gens qui travaillent dans le même but.

Après une discussion animée par le meilleur esprit à laquelle prennent part plusieurs membres, le Président régional, M. Arthur Larouche, invite le Rév. Père Paré à parler. Le Révérend Père apporte aux congressistes le salut du Comité central qui, dit-il, est fier de la région de Chicoutimi. Le Père Paré sème l'enthousiasme partout où il passe. Il parle aux congressistes de l'organisation de groupes qui est le mot d'ordre aujourd'hui. Mais il rappelle aussi que c'est le cercle d'étude qui fait la force du groupe et qui l'influence. Il ajoute qu'il faut procéder doucement et avec prudence. M. l'abbé Omer Carrier, aumônier régional, lui succède. Après quelques mots de félicitations, il donne les mots d'ordre du Comité régional et du Directeur de l'Action catholique, Mgr Lapointe, et qui sont: la communion fréquente, les retraites fermées avec les organisations paroissiales. Il recommande aux cercles d'étudier quelques questions d'Apologétique, d'aider au rétablissement des bibliothèques paroissiales et de faire de l'action par la parole.

La séance de l'avant-midi se termine par l'élection des membres du Comité régional. Sont élus: MM. Arthur Larouche, J.-G. Lamontagne, Roland Saucier, Paul Giard, J.-B. Jalbert, G.-A. Gagnon et Ths-Ls Doré.

Le banquet du midi, qui fut présidé par M. Ovide Bradette, président du cercle Lapointe, de Kénogami, était servi dans l'ancienne église. Au cours de ce banquet on entendit M. le Dr Bergeron, président de la Société St-Jean-Baptiste de Jonquière, M. le notaire Demers et M. l'abbé Michel Lavoie, aumônier du cercle Lapointe.

Une séance publique eut lieu dans l'après-midi et remporta un franc succès. Présidée par M. Arthur Larouche, président régional, elle fut rehaussée par la présence de Son Excellence Mgr Lamarche qui fit une allocution. Mgr Lapointe, directeur de l'Action catholique, dans le diocèse, parla aussi. Le plat de résistance de cette séance fut une magnifique conférence sur l'Action catholique, donnée par M. l'abbé G.-E. Côté, vicaire à Chicoutimi et aumônier du cercle Labrecque. Le Rév. Père Paré termine le congrès par un discours plein de feu et finit en disant: Qui sauve la jeunesse d'un pays, sauve le pays entier.

Nous reparlerons plus longuement de ce congrès, la semaine prochaine et nous publierons la conférence de M. l'abbé Côté.

À LA CHAMBRE DE COMMERCE

ENTRETIEN D'HIVER

Le gouvernement provincial, par l'entremise du député, a accepté d'entretenir cet hiver la route Chicoutimi-Arvida - Jonquière-Kénogami aux mêmes conditions que l'an dernier. Les autorités municipales de la paroisse de Chicoutimi ont donné la permission de faire cet entretien dans les limites de cette municipalité. Les autorités de la paroisse de Jonquière ont accepté aussi, mais à des conditions probablement inacceptables par le Département de la Voirie.

Dans la direction de Bagotville, le département a informé la Chambre de Commerce qu'il entretiendra la route pour atteindre les travaux de la Savane. Nous n'avons aucun doute que les démarches de la Chambre auprès des autorités de Bagotville et celles de ses autorités auprès du Gouvernement réussiront à faire entretenir la route sur toute sa longueur.

CHIBOUGAMAU

Comme on le constatera dans une autre partie du "Progrès", la Chambre continue le travail commencé au sujet de cette route Lac St-Jean-Chibougamau, qu'elle préconise. Les développements dans cette région se précipitent et se précisent de jour en jour. Ce projet qui a pu paraitre prématuré au début, promet de devenir urgent dans un court délai.

TOURISME

Le Syndicat d'Initiatives Touristiques, dont la fondation a été rendue possible grâce à l'aide des autorités municipales et de la Chambre de Commerce, entreprend l'inventaire de son territoire. Le PROGRES publie ailleurs les détails requis pour permettre à tous les intéressés d'aider à faire cet inventaire le plus parfaitement possible. C'est une question d'affaire, à laquelle tous les membres de la Chambre de Commerce doivent accorder une grande attention. Que l'on soit assuré que nous n'aurons jamais trop de renseignements, et surtout de renseignements précis!

L.-A. Dussault,
secrétaire.

2 éme gala de la Fafare

La population de Chicoutimi a toujours été, il me semble, très sympathique à la fanfare de la Cité. Elle l'a prouvé l'an dernier lorsque la fanfare donnait son premier gala artistique.

C'était ses débuts... Tout le monde était désireux de voir ce que pourrait donner ce corps musical qui, en ce temps, en était à ses premières armes. On avait promis beaucoup et bien des gens restaient sceptiques. Une fois le concert donné, tous les préjugés tombèrent comme par enchantement.

Pendant la belle saison, une foule considérable est accourue de tous les coins de la ville pour se masser autour de l'estrade où la fanfare donnait ses concerts. C'était encore un témoignage de sympathie et une preuve qu'on goûtait la musique qu'on y exécutait.

Les membres de la Fanfare sont heureux de profiter de l'occasion pour remercier toute la population.

Dès le commencement de septembre nous nous sommes remis à l'oeuvre. Des pièces nouvelles sont abordées. Avec plus d'enthousiasme encore que l'an dernier nous reprenons le travail. Plus maitres de nos instruments et avec plus de connaissances musicales, il nous est permis de jouer avec plus d'art, avec plus de fini.

Y a-t-il encore des sceptiques?

Venez au Capitole mardi et mercredi prochains, vous serez à même de juger.

Trois pièces nouvelles vous seront données; et tout en goûtant la beauté de la musique, vous serez à même de voir nos progrès. Et pour rappeler de douces réminiscences, nous vous donnerons le morceau que vous avez tant aimé: "On the Mall".

Et pour satisfaire les goûts de tous (tout le monde n'aime pas également la musique) nous vous donnerons une comédie qui saura dérider les fronts les plus moroses.

Venez donc en foule mardi et mercredi. Il faut, comme l'an dernier, remplir le Capitole, ne laisser aucune place inoccupée. Les billets sont vendus par les membres de la Fanfare; encouragez-les.

Donc, à 8 h. 30, mardi et mercredi.

(Communiqué).

SPÉCIAUX
POUR CETTE SEMAINE
Nous recevons chaque semaine des lignes de marchandises sèches — *des vrais bargains.*
VOYEZ NOS PRIX
BAS pour dames en cachemire de laine. La paire .25
BAS pour hommes. La paire .20 et .25
Chemise de travail pr hommes .49 et .79
Pantalon de travail en étoffe bleu, lacés, 1.50
J.-E. LÉTOURNEAU
en face de L. Boily, Photographe
369, Racine — Chicoutimi.

SPÉCIAL
Laveuse électrique, marque "Savage", ayant été payée $185.00.
à vendre pour
$29.00
REELLE OCCASION
S'adresser immédiatement au
MAGASIN "BEATTY"
154, *rue Racine - Tél.: 755*
J.-G. Couture, gérant

47e année

Avec le présent numéro le *"Progrès du Saguenay"* entre dans sa 47e année.

Faut-il se surprendre que durant le cours d'une vie relativement si longue il ait participé à diverses fortunes?

Remercions la Providence de lui avoir permis d'atteindre cet âge, et de lui laisser espérer encore de nombreuses années.

Les Chevaliers de Colomb

AURONT l'avantage d'entendre une causerie sur un sujet d'actualité, donnée par un Confrère d'Arvida lundi le 13 novembre courant.

Inutile d'insister sur la présence de tous les Membres.

Le Grand Chevalier,
Henri GIRARD.



CHEVAUX A VENDRE
Je viens de recevoir 1 beau char de chevaux.
Ces chevaux sont tous garantis bien domptés, double et simple, pèsent de 1400 à 1800 lbs, sont âgés de 5 à 9 ans.
Il y a plusieurs belles juments pour cultivateurs. Aussi chevaux prêts pour le bois.
Tous ces chevaux sont vendus garantis et s'ils ne sont pas tels que représentés, vous avez le droit de les retourner.
Issie Bodnoff
CHICOUTIMI: ancienne écurie de John Murdock, en arrière de Chicoutimi Medicine.

JOSEPH DANDURAND
AVOCAT ET PROCUREUR
Nouvel Edifice Gagnon, 97, rue Racine — Téléphone Sag.-Qué.: 662, Boite postale: 103
CHICOUTIMI

RÉOUVERTURE
DU
Théâtre Capitol
POUR 2 JOURS SEULEMENT
VENDREDI et SAMEDI les 10 et 11
2 REPRESENTATIONS PAR SOIR
"Jérusalem délivrée"
La meilleure représentation de la plus grande croisade.
AUSSI UNE BONNE COMEDIE
OUVERTURE A 7 HRS 30
ENTREE: 30 cts

JÉRUSALEM DÉLIVRÉE

Vendredi et samedi de cette semaine, on donnera au Capitole, chaque soir, deux représentations de ce film extraordinaire.

On y verra les prédications enflammées de Pierre L'Ermite qui prendre les armes au cri de: Dieu le veut!

On y verra le fameux siège de Jérusalem, la Tour roulante célèbre, l'exploit valeureux de Godefroi de Bouillon.

Batailles formidables, hauts faits d'armes, actes d'héroïsme inouï, qui provoquent l'admiration du spectateurs et le tiennent en haleine sous le coup de l'émotion la plus vive!

Pour remettre de ces émotions: une bonne comédie. On ne devrait pas manquer cela.

Première représentation à 7 hres 30. La deuxième suivra.

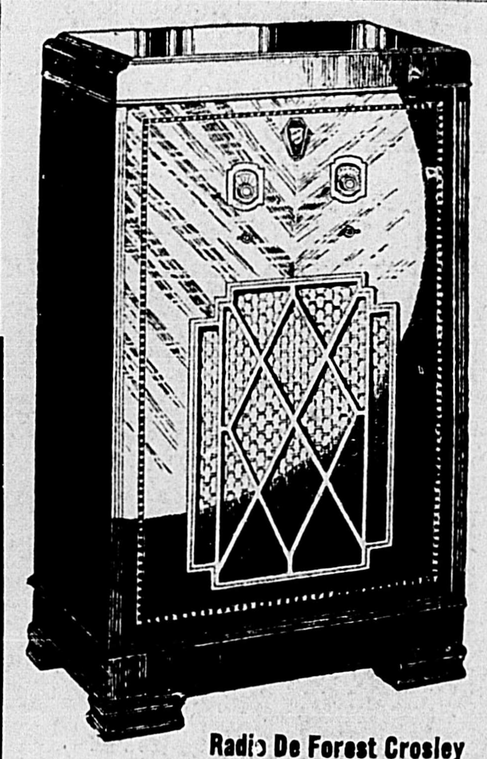
NAISSANCE

M. et Mme J.-Eug. Vachon, représentant de la compagnie Imperial Tobacco, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 2 novembre sous les prénoms de Marie-Léna-Lucille-Georgette. Parrain et marraine: M. Georges Vachon et Mlle Léna Vachon, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Stéphane Gagné, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme W. Bélanger, grand'tante de l'enfant.

P.-E BERTHIAUME
ASSURANCES
Représentant de la *"Sun Life Ass. Co. of Canada"*
7, ave Lafontaine - - - - Chicoutimi

Buick AU POSTE CRCS CHICOUTIMI CHEVROLET
Les Samedi Soir de 9 à 10.30
JOUTES DE **HOCKEY** AU FORUM
LA *GENERAL MOTORS* A VOULU FAVORISER NOTRE REGION EN LUI PERMETTANT DE CAPTER FACILEMENT LES RAPPORTS DE CES JOUTES ET SPECIALEMENT CELLES DU *"CANADIEN"*.
Côté, Boivin Auto Service, Inc.
CHICOUTIMI
Ouvert Tous Les Soirs
Tél. 172

La Semaine de la RADIO
Chez ***GAGNON & FRÈRE***
CHICOUTIMI — KÉNOGAMI



Radio De Forest Crosley
"LE BROOK" DOUBLE BANDE D'ONDES
$79.50 VENEZ L'ENTENDRE
Notre exposition de Radios nous a valu un nombre considérable de visiteurs qui ont tous été intéressés des nombreux et différents modèles de Radios 1934 exposés, et que vous aussi pouvez venir entendre à nos magasins de CHICOUTIMI et KENOGAMI.
Encore deux jours d'exposition. Profitez-en pour venir entendre, et voir les nouveaux modèles de Radios
Marconi — De Forest Crosley — Phonola
Gagnon & Frère
CHICOUTIMI — KÉNOGAMI



— DEUXIÈME GRAND GALA ARTISTIQUE —
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MGR CHARLES LAMARCHE ET DE SON HONNEUR LE MAIRE
40 MUSICIENS **PAR LA FANFARE DE LA CITÉ DE CHICOUTIMI** **40 MUSICIENS**
Au THÉÂTRE CAPITOL
Mardi et mercredi, les 14 et 15 novembre.
Comédie en trois actes
'L'Oncle du Canada'
Encouragcons nos musiciens.
Admission générale: 35c sous